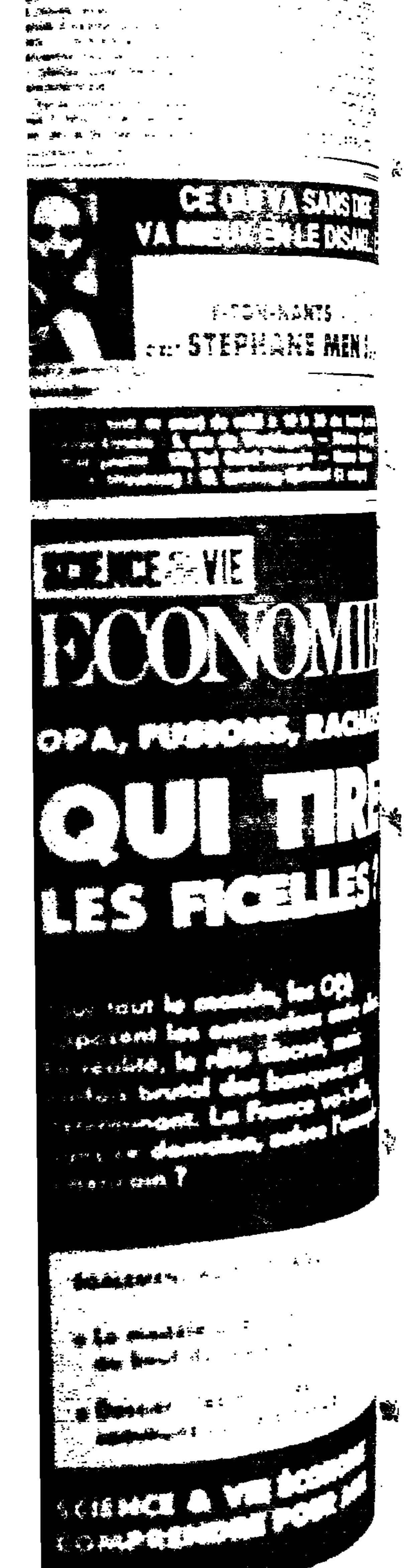


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13610 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · – DIMANCHE 30-LUNDI 31 OCTOBRE 1988

Manifestation à Prague pour le soixante-dixième anniversaire de l'Etat

L'opposition brave le régime en Tchécoslovaquie en dépit de la répression

En dépit de sévères mises en garde, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées, vendredi 28 octobre, dans le centre de Prague pour célébrer le soixante-dixième anniversaire de l'Etat tchécoslovaque, et réclamer davantage de libertés. Quatre-vingt-sept manifestants ont été arrêtés. L'intervention des policiers a été particulièrement brutale. (Lire page 5.)



Marche arrière

« Perestroïka » et « glasnost » ne sont décidément pas du goût de certains dirigeants des pays de l'Est. On le savait en ce qui concerne l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie, la Roumanie. On en est certain depuis quelques jours en ce qui concerne l'équipe conservatrice qui officie à Prague.

La manière dont le régime a d'abord tenté de prévenir, puis a réprimé la manifestation organisée le vendredi 28 octobre par l'opposition paraît presque archaïque tant elle rappelle d'autres temps : arrestations préventives, perquisitions, blindés, maîtres-chiens, canons à eau, policiers en tout genre, rien ne manquait à la panoplie de la bêtise face à des manifestants tout à fait pacifiques, qui n'ont pas lancé un seul projectile sur les forces dites de l'ordre.

Tout se passe comme si les gestionnaires du « statu quo » et de la langue de bois ne reconnaissaient plus leurs sujets. N'a-t-on pas ironisé en Occident, depuis vingt ans, sur la passivité des Tchécoslovaques face à l'intervention soviétique de 1968 et au rouleau compresseur de la normalisation qui a suivi ? Les dirigeants de Prague avaient dû finir par s'en persuader. N'avaient-ils pas attendu 1987 pour envoyer vers une douce retraite M. Gustav Husak, l'énigmatique gardien de l'orthodoxie ? Frileux par nature, ils n'avaient pas profité de l'occasion pour se lancer dans quelque « aggiornamento », puisque c'est le prudent Milos Jakes qu'ils avaient alors choisi de porter à leur tête. L'opération continuité s'est poursuivie il y a deux semaines, avec l'élimination du chef du gouvernement, M. Lubomir Strougal, jugé sans doute trop réformiste.

En dépit des nostalgies de certains, 1988 n'est pas 1968. Les jeunes manifestants de vendredi – qui étaient descendus dans la rue le 21 août dernier à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée des chars soviétiques – ne connaissent pas la peur et la lassitude qui paralysent leurs aînés. S'ils crient « Les Russes dehors ! », ils n'en comptent pas moins sur l'encouragement objectif que leur apporte M. Gorbatchev en prêchant la réforme à défaut de la révision historique des événements de 1968. Le relatif libéralisme de la Hongrie voisine constitue également un aiguillon d'importance.

A l'heure où il est de bon ton de se précipiter à l'Est dans le désordre, certains dirigeants occidentaux feraient bien de méditer les événements pragois des derniers jours. Tout n'est pas réforme et transparence de l'autre côté de l'ancien (?) rideau de fer, et certains gestes hâtifs, au lieu de constituer un encouragement à la restructuration, risquent de conforter les tenants de l'ordre établi.

La remarque vaut pour M. Roland Dumas, qui doit regretter aujourd'hui d'avoir cautionné imprudemment les progrès effectués par Prague en matière des droits de l'homme, lors de sa visite de septembre. On peut aussi se demander si le projet de M. Mitterrand de se rendre en Tchécoslovaquie avant la fin de l'année est une excellente idée.

M 0146 - 1031 0- 6,00 F



3790146006000 10310

Sérieux remous dans les milieux bancaires

Les pouvoirs publics autorisent l'offensive sur la Société générale

Le comité des Etablissements de crédit, organisme rattaché à la Banque de France, a donné, vendredi 28 octobre, à M. Pébereau, qui mène une offensive contre le capital de la Société générale, l'autorisation de franchir le seuil des 10 %. M. Pébereau a présenté, à cette occasion, ses partenaires, parmi lesquels la Caisse des dépôts et consignations et différents industriels français.

Un étrange tour de table

Qui s'attaque réellement à la Société générale ? M. Georges Pébereau, l'ancien président de la CGE, M. Tito Tettamanti, un homme d'affaires de Lugano (Suisse), spécialisé dans les raids financiers, ou quelqu'un d'autre ? Le silence total observé depuis une semaine (depuis l'ouverture des hostilités) par l'attaquant officiel, M. Pébereau, le président de Marceau Investissements, favorise naturellement dans les milieux financiers les hypothèses les plus folles. La manière dont le comité des établissements de crédit a accordé le 28 octobre à M. Pébereau l'autorisation de franchir le cap des 10 % dans le capital de la Société générale (il en a déjà annoncé 9,16 %) tend à les conforter. Que faisait M. Tettamanti dans le tour de table initial de M. Pébereau ? Et, surtout, pourquoi et comment a-t-il disparu « *entre midi et 2 heures, vendredi* », juste avant la réunion du comité des établissements de crédit ?

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 13.)

Les rebondissements de l'affaire du RU 486

La pilule abortive au nom de la loi

L'affaire du RU 486 a connu le vendredi 28 octobre un surprenant rebondissement avec la réponse favorable des responsables du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf à la « mise en demeure » de M. Claude Evin, ministre de la santé. La remise en circulation du produit abortif ne concernera toutefois que les centres français d'orthogénie, Roussel-Uclaf ayant, pour l'heure, décidé de ne pas commercialiser son produit à l'étranger.

Que retiendra-t-on de cette peu banale valse-hésitation, aux accords politico-économiques et moraux parfaitement orchestrés autour du RU 486 ? Tout, dans cette affaire, aurait été plus simple si cette substance avait constitué, sinon la « panacée » – quoi qu'on pense de l'avortement, la grossesse n'est pas une maladie, – du moins une amélioration notable des techniques actuelles d'IVG. Or tout se passe comme si l'on tenait pour acquise, et positive, la réponse à cette question essentielle. Pourtant, de l'avis de ceux qui l'ont expérimenté et qui ont autorisé sa mise sur le marché, le RU 486 est loin de présenter les garanties d'efficacité, voire d'inocuité que l'on espérait pouvoir lui attribuer.

Les difficultés psychologiques majeures liées à son utilisation, la médicalisation que son emploi impose, le risque toujours présent d'échec et, dans ce cas, l'hypothèse qui ne peut nullement être écartée de la naissance d'un enfant mal formé, sont autant d'éléments qui sont étrangement absents de l'actuelle polémique, celle-ci ne faisant que reprendre le thème trop bien connu du caractère légitime ou non de l'interruption volontaire de grossesse.

Or tout laisse penser que le RU 486 ne bouleversera pas fondamentalement la pratique de l'IVG. Le dispositif très rigoureux de distribution du produit dans les seuls centres d'orthogénie agréés et les raisons médicales qui imposent que cette substance ne soit pas utilisée après la cinquième semaine de grossesse font que, en pratique, le RU 486 ne pourra être choisi que par un nombre limité de femmes souhaitant avorter.

En définitive, tout se passe comme si la commercialisation prochaine du RU 486 n'avait été qu'une nouvelle occasion d'affrontement trouvant son origine dans la décision des responsables du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf. Décision très curieuse finalement car aucun des arguments invoqués par ces derniers pour expliquer leur attitude, et en partie repris par le ministre de la santé (menaces anonymes contre les cadres de la société et leur famille, risques de boycottage des produits Roussel par les organisations anti-avortement) ne permet véritablement de comprendre.

On sait en effet – et les responsables de Roussel-Uclaf mieux que quiconque – que les opposants au RU 486 n'ont pas attendu sa mise sur le marché pour critiquer violemment le fabricant de ce qu'on appelait alors la « pilule du lendemain ». Roussel pour autant n'a jamais mis un frein aux travaux de recherche et de développement d'un produit dont il vantait haut et fort les mérites et pour lequel il avait réussi à obtenir l'autorisation de mise sur le marché en un temps record.

Comment dès lors comprendre que, brutalement, les responsables de cette société souhaitent voir trancher par une instance morale et politique une question à laquelle ils avaient déjà répondu ? Et en quoi, enfin, la « mise en demeure » du gouvernement français et la nouvelle situation ainsi créée font-elles disparaître les menaces proférées contre le groupe pharmaceutique et les risques de boycottage ?

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

- **Comment le ministre de la santé a convaincu Roussel-Uclaf de revenir sur sa décision**
- **La déception des évêques français**
- **Les réactions en France et à l'étranger**

Lire page 9

L'opposition et les promesses démocratiques du général Avril

Désenchantement en Haïti

Le général Prosper Avril, porté au pouvoir à la suite du coup militaire du 17 septembre dernier, semble conforter sa position au sein de l'armée, mais elle reste fragile dans le pays. Et le « consensus » dont il se réclamait paraît sérieusement entamé.

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

L'espoir qu'avait fait naître le renversement du général Henri Namphy, qui vient de se voir accordé officiellement l'asile politique à Saint-Domingue, est aujourd'hui retombé. Les mouvements de jeunes qui soutiennent le Père Jean-Bertrand Aristide et la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH, principale confédération syndicale) s'opposent ouvertement désormais au régime militaire. Une manifestation réunissant quelques centaines de jeunes hostiles au général Avril a été vivement dispersée, le lundi 24 octobre, par l'armée, au centre de Port-au-Prince. Le pasteur Sylvio Claude, dirigeant du Parti démocrate-chrétien haïtien, affiche sa défiance : il s'est déclaré choqué par la présence de nombreux duvaliéristes, le 21 octobre au Palais national, à l'occasion du second message à la nation du général Avril.

En diverses occasions, le chef de l'Etat s'est engagé à remettre le pays sur le chemin de la démocratie, et il a annoncé, le 21, la prochaine constitution d'un conseil indépendant chargé d'organiser les élections. Compte tenu de son long passé duvaliériste et de la neutralisation du « mouvement des soldats » à la suite de la tentative de coup d'Etat de la mi-octobre, sur la nature de laquelle on s'interroge ici, une question revient dans les états-majors politiques et les chancelleries : peut-on prendre pour argent comptant les intentions démocratiques affichées par le nouvel homme fort d'Haïti ?

Pour M. Marc Bazin, président du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH, centre), la réponse ne fait aucun doute : « *Depuis février 1986, nous n'avons jamais été aussi près de la normalisation de la situation politique à travers la mise en place d'une démocratie libérale et représentative.* »

JEAN-MICHEL CAROIT.

(Lire la suite page 4.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

<u>Il y a quarante ans</u>

L'élection surprise de Harry Truman

A 16 h 30, le 2 novembre 1948, le président Truman – il était entré à la Maison Blanche en avril 1945, à la mort de Roosevelt, dont il avait été le vice-président – alla s'installer au Elms Hotel à Excelsior Springs (Missouri). Un hôtel modeste, tout à fait dans le style familier du personnage. Il prit un bain, mangea un sandwich avec un verre de lait, écouta brièvement la radio avant d'aller se coucher au crépuscule. L'issue de l'élection était incertaine. Mais, malgré tous les sondages, les commentaires des journalistes et des experts prédisant sa défaite, Harry Truman, très serein, était confiant.

A peu près à la même heure, Thomas Dewey entrait dans la suite 1527 de l'élégant hôtel Roosevelt à New-York. Il était accompagné de sa famille, de ses adjoints et amis républicains, tous portant smokings ou robes longues, prêts à sabler le champagne de la victoire. *« Je serai président, c'est écrit dans les astres »*, avait-il dit en anticipant la faveur du destin. Admiré pour son combat victorieux contre les gangsters, le jeune attorney avait été élu gouverneur de New-York. Mais ce petit homme énergique, aux cheveux et à la moustache noirs, ce chef scout combattant, avait subi des échecs. En 1940, il avait échoué contre Willkie pour l'investiture de son parti, en 1944, il avait été battu par Roosevelt dans la course à la Maison Blanche. Mais cette fois, il avait de solides raisons de croire en sa victoire... Les bookmakers le donnaient gagnant à 15 contre 1, il avait l'appui de la très grande majorité des journaux, *tous* les sondages lui étaient favorables.

Une double désertion

L'état-major républicain s'attendait à une victoire rapide, annoncée dès les premières heures du dépouillement. Mais très vite, des nuages assombrirent le ciel bleu de l'optimisme. La défection d'Henry Wallace, ancien ministre, et de ses amis de la gauche libérale n'avait pas eu l'importance escomptée. Gallup ne s'y trompa pas... *« Mes enfants*, dit-il à ses adjoints, *nous avons des ennuis ! »* La seconde partie de la soirée sera pour nous, dirent les stratèges républicains. Habituellement, en effet, l'avance démocrate dans les centres urbains est compensée par les gains républicains des Etats agricoles. Mais l'Illinois vacilla vers Truman. Partout, la désertion des fermiers, passant dans le camp démocrate, se précisait. Truman maintenait une majorité de cinq cent mille voix. A Chicago, le colonel McCormick, propriétaire du *Tribune*, ne voulait pas croire à la victoire de Truman. Espérant contre toute attente un renversement de la situation, il laissa sortir sa première édition avec le grand titre, devenu légendaire, « Dewey bat Truman... »

A 3 heures, l'Ohio, la Californie, échappent à Dewey. A l'hôtel Roosevelt, la résignation succède à l'angoisse, les invités rentrent chez eux, les agents du secret service et les policiers chargés d'escorter le nouveau président Dewey disparaissent discrètement dans la nuit de Manhattan.

Au quinzième étage, Dewey sort de sa suite. *« Il n'y aura pas de fête à la Maison Blanche à Noël »*, dit-il, ajoutant plus discrètement à un ami : *« Le croirez-vous ? Le salopard a gagné »*. Mais il se montra bon perdant. *« Je souhaite bonne chance à M. Truman... C'est un homme bien. »* Plus tard, avant de reprendre le train pour Albany, il dira aux journalistes : *« Tout cela a été distrayant. Je me suis énormément amusé... »* Les messages de sympathie affluent, dont celui de Churchill, le félicitant pour sa dignité dans la défaite : *« De telles expériences ne sont pas agréables, comme je ne le sais que trop bien moi-même. »*

Dewey abandonna dignement le devant de la scène. Il continua de jouer un rôle important au sein de son parti, favorisant les hommes du centre comme Eisenhower, Nelson Rockefeller, contre les idéologues de la droite, comme le sénateur Taft, qu'il avait toujours combattu. En 1971, il meurt d'une crise cardiaque à soixante-huit ans. Il allait partir en voyage.

Comment expliquer ce que les Américains appellent, abusivement peut-être, *« la plus grande surprise politique de tous les temps »* ? A bien des égards, Dewey fut le principal artisan de sa défaite, et en tout cas la victime des sondages et des experts. Il était trop sûr de sa victoire. Cette assurance, associée à sa décence naturelle, le renforça dans son souci de ne pas abaisser le niveau du débat. Il évita les coups bas, les calomnies, il ne riposta pas à certaines attaques démesurées de Truman qui, un jour, l'avait assimilé à une sorte de Hitler, et refusa de recourir à l'anticommunisme primaire, très payant à l'époque.

Harry Truman avait moins de scrupules. Il se battait pour sa survie politique dans les conditions les plus défavorables. Il était contesté dans son parti, les ministres de Roosevelt l'avaient déserté, et la famille de F.D.R. lui battait froid, favorisant la candidature d'Eisenhower, sans savoir si ce dernier était démocrate ou non. Mais surtout il devait faire face à une double désertion. Celle d'Henry Wallace – et de son parti progressiste – qui fit acte de candidature. Celle des démocrates du Sud, les « Dixiecrates », qui présentèrent le sénateur Thurmond... Truman n'était pas non plus assuré de l'appui des syndicats, qui lui en voulaient d'avoir un moment songé à mobiliser les cheminots grévistes. Bref, la coalition démocrate se désagrégeait... Enfin, en 1946, les électeurs donnaient aux républicains la majorité dans les deux Chambres, après quatorze ans d'éclipse.



EUGÈNE SMITH/MAGNUM

Le « chicago Daily Tribune » ne voulait apparemment pas croire à la victoire de Truman...

Ainsi, à l'ouverture de la campagne, une victoire de Truman paraissait impensable. Dans le pays, une seule personne estimait qu'il pourrait l'emporter : Harry Truman. Il s'y employa avec habileté et beaucoup d'énergie, obéissant à son tempérament de battant, de fonceur. Il n'hésita pas à recourir aux arguments les plus outranciers, mais bien imagés, dénonçant les républicains comme des *« gloutons des privilèges, prêts à planter une fourche dans le dos des fermiers... »*. Il les accusa de vouloir revenir à l'époque où *« l'Ouest était une colonie économique de Wall Street »*... Il se faisait le champion des « petits » contre les « gros », du « peuple » contre les « intérêts particuliers »... *« Si vous votez républicain*, disait-il encore, *vous n'aurez plus de pain sur lequel étendre votre beurre, ni assez d'argent pour acheter de l'essence... »* Il concentra ses attaques sur le Congrès républicain, *« des bons à rien, ne faisant rien »*. Habilement, il associa Dewey au Congrès réactionnaire.

En fait, il savait pertinemment que Dewey était un modéré, un homme du centre, qui n'était pas si éloigné de lui sur bien des problèmes. Mais les exigences de la campagne l'obligeaient à le rejeter dans le camp des conservateurs. Ainsi, le 26 juillet, le « Turnip Day », le jour où on plante les navets dans le Missouri, il convoqua le Congrès en session spéciale. Une démarche insolite (jamais depuis 1856 un président n'avait rappelé le Congrès dans une année électorale), mais essentiellement politique. Il mettait le Congrès au défi d'adopter le programme modéré de Dewey, sachant très bien que le « Congrès des navets » n'en ferait rien, ce qui lui permit de dénoncer son concurrent comme prisonnier des réactionnaires et incapable de faire appliquer son programme.

« Give them Hell... »

Mais plus encore qu'à son habileté politique, c'est à son style combatif qu'il doit son succès. Avant de monter à bord du train spécial, le *Ferdinand Magellan*, pour une tournée prétendument « non politique » de 32 000 km, il fut encouragé par ses amis : *« Vas-y Harry, give them Hell »*. Il ne s'en priva pas, et la formule du « rentre-leur dedans », de « cogne-les » illustra cette campagne dite du « Whistle Stop » (arrêt facultatif), menée de la plate-forme arrière du train. Mais il dosait l'agressivité, la bonhomie, l'humour. Curieusement, tandis que Dewey tenait le langage raisonnable et sérieux d'un président, Truman était l'outsider, s'adressant familièrement à ses compatriotes, sans se soucier du décorum qui convient à un président en exercice. Il sortait souvent de sa voiture en robe de chambre, en pyjama, les pantoufles aux pieds, appelant à ses côtés sa femme Bess et sa fille Margaret.

Les journalistes ne pouvaient manquer de noter deux styles différents de campagne. A bord du « Victory Special » de Dewey, tout était parfaitement organisé. Les journalistes n'avaient pas à se préoccuper de leur blanchissage, ils recevaient à temps les discours du candidat. Sur le *Ferdinand Magellan*, l'improvisation régnait, on y buvait du bourbon, on jouait au poker. Dans le train républicain, des cocktails étaient servis et le bridge était de rigueur. Bref, d'un côté une machine bien huilée ; de l'autre, une sympathique pagaille.

Le scrutin du 2 novembre 1948 restera également dans l'Histoire comme la plus sévère leçon d'humilité donnée aux médias et aux spécialistes du sondage. Une leçon méritée quand on considère la suffisance ou le ton péremptoire de leurs commentaires, prédisant l'écrasement de Truman, comme si les journalistes voulaient prendre une sorte de revanche sur un homme qui affichait son dédain des médias ou les ridiculisait. *« Ils sont tous contre moi*, disait-il, *j'ai mené quatre campagnes dans le Missouri sans l'appui d'un seul journal mais je les ai rossés chaque fois. »* Si Truman n'aimait pas la presse, il appréciait les journalistes avec lesquels il ne dédaignait pas, à l'occasion, de jouer une partie de poker.

Au lendemain de sa victoire, beaucoup se trouvèrent dans une situation embarrassante. Surtout ceux qui avaient écrit d'avance leur commentaire célébrant le succès de Dewey. Certains réussirent à rattraper leur article au marbre. D'autres eurent moins de chance. Ainsi vingt-quatre heures après le scrutin, paraissait le commentaire de Drew Pearson : *« Je connais bien le groupe des conseillers qui entreront à la Maison Blanche dans quatre-vingt-six jours »*. Les frères Alsop déclaraient sentencieusement : *« Les événements n'attendront pas patiemment que Dewey remplace officiellement Truman »*. Harold Ickes, ancien ministre de Roosevelt, écrivait dans un journal de Panama : *« Il faut regretter que Truman n'ait pas eu autour de lui des gens conscients de la situation pour lui dire qu'il ne pouvait l'emporter. »*

Quelques heures avant le vote, le magazine *Life* avait l'effronterie de publier un grand portrait de Dewey, avec la légende : *« Notre futur président »*, et il ajoutait : *« Motivés par la raison ou par l'émotion, les Américains vont rejeter Truman et adopter Dewey dont les idées sont conformes à celle de la grande majorité de ses concitoyens. »* Alistair Cooke, correspondant réputé d'un journal britannique, écrivait un article intitulé : « Harry Truman... Etude d'un échec ».

L'échec des sondages

Du côté des sondages, la palme de la suffisance revient à Elmo Roper annonçant dès le 9 septembre qu'il renonçait à poursuivre ses sondages : *« Mon silence doit être interprété comme indiquant que M. Dewey est si nettement en tête que nous devons nous préparer déjà à écouter son discours d'inauguration. Nous pouvons dès maintenant consacrer notre temps et nos efforts à d'autres choses. »* Gallup eut l'humilité de déclarer, au lendemain du scrutin : *« Je ne sais vraiment pas ce qui s'est passé. Je n'ai pas d'alibi. »*

Des explications données sur les raisons de la « divine surprise », on peut retenir celles de l'expert Lubell, s'appuyant sur une étude de l'université du Michigan : *« Jusqu'aux deux dernières semaines de la campagne, Dewey était en tête. Mais des millions d'électeurs changèrent d'allégeance. 14 % des électeurs de Dewey modifièrent leurs intentions de vote, 13 % désertèrent les urnes. Et les changements furent particulièrement importants dans les Etats agricoles. »* Dewey lui-même le reconnut : *« Nous avons perdu les suffrages des fermiers qui nous avaient soutenus en 1944. »*

James Reston donna une explication politique pertinente en invitant ses confrères à faire amende honorable pour n'avoir pas tenu compte de certaines données fondamentales de la situation : une prospérité relative aussi bien dans les régions industrielles que dans les secteurs agricoles, et le fait que toute une génération avait grandi sous l'influence de Roosevelt. *« Nous avons oublié qu'il y a plus de pauvres que de riches dans ce pays, que la personnalité représente dans la politique américaine une force aussi puissante que les principes, et que les Américains ont toujours aimé un battant... »*

Le 20 janvier 1949, Harry Truman fut « inauguré » en grande pompe. Pour la première fois, les syndicats participèrent à la pétarade traditionnelle, et des Noirs furent invités au bal inaugural. Ce fut l'inauguration la plus somptueuse du siècle. Anticipant la victoire, les républicains du Congrès avaient approuvé des crédits records de 100 000 dollars pour les fêtes. Harry Truman se fit un malin plaisir de les dépenser entièrment.

HENRI PIERRE.

هكذا من الأصل

ISRAËL : les élections du 1er novembre

M. Youval Neeman ou l'optimisme d'un « faucon »

Le mouvement d'extrême droite Tehiya est un petit parti qui entend bien contester la suprématie du Likoud dans le camp nationaliste. Il a cinq députés, mais espère améliorer sensiblement son score lors des élections du 1er novembre.

TEL-AVIV
de notre envoyé spécial

M. Youval Neeman a la force tranquille des « faucons » que le doute épargne. Cet homme sans états d'âme, qui avoue souffrir du *« complexe de l'Holocauste »*, ne ressent qu'une hantise, la précarité d'Israël. Elle sous-tend son extrémisme de droite et nourrit son cynisme politique.

M. Youval Neeman eut l'un des plus trépidants destins d'Israël. Né à Tel-Aviv, il y a soixante-trois ans, dans une famille arrivée en Palestine un siècle plus tôt, lycéen surdoué, il s'engage à quinze ans dans la Haganah, l'embryon de la future armée juive. Commence alors une longue carrière militaire : adjoint de M. Itzhak Rabin pendant la guerre de 1948, diplômé de l'école d'état-major de Paris, numéro deux des services de renseignements, attaché militaire à Londres, il ne quittera l'uniforme qu'en 1960. Entre-temps, il commence, à trente-deux ans, de tardives études de physique nucléaire. Très vite, il devient l'un des maîtres de cette discipline et participe à l'aventure atomique de son pays. *« Père de la bombe »* israélienne, ses ennemis l'appellent *« notre docteur Folamour national »*.

Il n'a rien d'un agité, et s'il adhéra dans sa jeunesse au parti marxiste Mapam, avant que la lecture d'Arthur Koestler ne lui ouvre les yeux, l'idéologie n'est pas sa motivation et il ignore l'exaltation religieuse. C'est un pragmatique, un animal politique au sang-froid qui a rejoint le parti Tehiya — né d'une scission du Likoud après les accords de Camp David — avec une idée majeure en tête : consolider la sécurité d'Israël. Ministre de M. Menahem Begin, puis de M. Shamir de juillet 1982 à septembre 1984, il resta à l'écart d'un gouvernement d'union nationale qui commit le péché originel de *« geler »* la colonisation dans les territoires occupés.

Car M. Youval Neeman fut et reste le plus ardent avocat d'un renforcement de la présence juive en Cisjordanie et à Gaza qu'il tient pour un *« devoir sioniste »*. Il se veut le digne successeur des pionniers dont il conserve jusqu'à l'uniforme favori : la banale chemisette ornée d'une batterie de pointes Bic. Dans un français impeccable, appris dès l'enfance au lycée de Port-Saïd où séjournait sa famille, il explique son sionisme.

« Imposer des faits accomplis »

« Il faut, souligne-t-il, *imposer des faits accomplis. En l'espace de deux ans, lorsque je présidais le comité des implantations à la Knesset, j'ai favorisé la création de cinquante-cinq établissements dans les colonies juives en Cisjordanie et à Gaza. Je suis partisan de l'annexion immédiate des territoires. Pendant l'annexion rampante du début des années 80, les Palestiniens avaient commencé à comprendre qu'ils devaient vivre comme les Arabes rassemblés sous l'autorité d'Israël. Hélas ! avec l'union nationale, les Arabes ont vu que nous avions changé d'avis, que nous cherchions à négocier, que la colonisation avait cessé. Ils ont senti notre faiblesse et en ont profité. Voilà l'origine de l'Intifada »* (soulèvement).

M. Youval Neeman en veut à M. Itzhak Rabin d'avoir, en mai 1985, libéré mille détenus palestiniens en échange de trois soldats faits prisonniers au Liban. *« Ce fut la décision la plus idiote de l'histoire d'Israël. Nous avons fait cadeau à l'ennemi de six cents agents de grande classe. »*

« Pour mettre un terme au soulèvement, assure-t-il, *il convient d'abord de reprendre la colonisation, de remettre en marche une dynamique pour montrer aux Arabes notre ferme résolution de garder les territoires. Il faut ensuite exercer des pressions sur les Palestiniens, les empêcher de travailler en Israël, interdire leurs exportations agricoles. On devra enfin accentuer la répression — car l'Intifada est une guerre — en oubliant les scrupules de la démocratie. Les exigences de la presse, de la justice doivent être mises en veilleuse. »*

M. Youval Neeman ignore tout de la *« peur démographique »* qui pousse les travaillistes au compromis territorial, afin de préserver la majorité juive d'Israël. *« J'ai connu l'époque où un habitant seulement sur trois était juif. Nous sommes aujourd'hui deux sur trois, alors, pourquoi ce découragement ? »* Il critique l'Agence juive en charge de l'immigration pour ses méthodes d'un autre âge. *« Il y a cinq millions de juifs aux Etats-Unis. Avec un peu de publicité bien faite, je vous les amènerais ici par centaines de milliers. »* M. Youval Neeman n'affiche ni haine ni mépris pour les Palestiniens. Il les tient seulement pour vaincus, en souhaitant qu'*« une partie d'entre eux, notamment les réfugiés, émigrent vers d'autres cieux »*. Il est partisan de leur transfert *« version douce »*, en facilitant financièrement leur intégration au monde arabe.

Président de l'Agence spatiale, M. Youval Neeman évoque avec fierté le récent lancement d'Ofek-I, premier satellite israélien. Dans son bureau de l'université de Tel-Aviv, une maquette représente Amos, le satellite qu'Israël mettra prochainement sur orbite. *« Oui, vraiment*, dit-il en songeant au passé, *je suis un très grand optimiste. »*

J.-P. LANGELLIER.

● **JORDANIE : visite du secrétaire américain à la défense.** — Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a entrepris, vendredi 28 octobre, une visite de quatre jours en Jordanie dans le cadre d'une tournée qui doit également le mener en Egypte et en Israël. A son arrivée, M. Carlucci, qui devait notamment s'entretenir avec le roi Hussein, a rendu hommage à l'*« engagement soutenu »* d'Amman en faveur de la paix dans la région. — *(AFP.)*

Dans les territoires occupés

Rafle parmi les journalistes et les syndicalistes

Jérusalem (*Reuter*). — Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté au moins trente journalistes et syndicalistes palestiniens lors d'une rafle à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, au cours de la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 octobre, ont annoncé des proches des personnes concernées. On estime, de source palestinienne, que ces arrestations visent à prévenir une intensification des manifestations anti-israéliennes au cours des semaines à venir, qui seront marquées par des élections en Israël et d'importants débats parmi les dirigeants palestiniens à l'étranger, sur l'opportunité de proclamer un Etat indépendant.

Plusieurs incidents ont, en outre, été signalés vendredi en Cisjordanie, de source palestinienne. Des soldats israéliens auraient ainsi blessé par balles deux jeunes Arabes dans le village de Beni-Zaid, deux autres dans un camp de réfugiés près de Tulkarem, et un cinquième dans le camp de Farrah.

Libération de dix des quatorze Palestiniens arrêtés en RFA

Les Palestiniens arrêtés ces derniers jours en RFA préparaient peut-être des attentats contre des objectifs israéliens et américains, a-t-on indiqué vendredi 28 octobre de source proche des services de sécurité ouest-allemands (*le Monde* du 29 octobre).

La police a arrêté quatorze membre du Front populaire de libération de la Palestine — Commandement général (FPLP-CG, pro-syrien) lors d'un important coup de filet, cette semaine, a confirmé pour sa part M. Alexandre Prechtel, porte-parole du parquet fédéral. Il a indiqué que la police avait trouvé plusieurs kilos de TNT, un lance-grenades et une grande quantité d'armes lors de perquisitions effectuées dans dix-huit appartements et bureaux. Il a cependant précisé que seulement quatre des quatorze personnes appréhendées étaient sous le coup d'un mandat d'arrêt pour conspiration criminelle et autres délits. Les autres, a-t-il dit, ont été relâchées.

Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, s'est, à l'occasion de ce coup de filet, félicité du *« bon fonctionnement de la coopération internationale »*. — *(Reuter, AFP.)*

Les négociations irano-irakiennes

« Stagnation plutôt qu'impasse »

nous déclare le vice-ministre des affaires étrangères de Téhéran

De passage à Paris, M. Mohamed Djavad Laridjan, s'est montré relativement optimiste sur l'issue des négociations de paix entre l'Iran et l'Irak, qui reprendront le 31 octobre à Genève sous l'égide de M. Perez de Cuellar. *« On ne peut parler à ce propos*, nous dit le vice-ministre iranien des affaires étrangères, *d'impasse, mais plutôt d'une certaine stagnation des pourparlers due à l'attitude dilatoire de l'Irak. L'Iran, pour sa part*, affirme-t-il, *a accepté le calendrier des prochaines discussions fixé récemment par le secrétaire général de l'ONU et approuvé par le Conseil de sécurité. »*

Il s'agit, selon M. Laridjani, d'un ensemble de propositions qui comporte d'abord le retrait, dans un délai de quinze jours, des troupes des deux pays sur les frontières internationalement reconnues, suivi de l'échange de prisonniers de guerre qui devrait s'achever en deux ou trois mois, puis de négociations sur tous les problèmes en instance, comme le prévoit le paragraphe 4 de la résolution 598 de l'ONU, y compris l'adoption de mesures destinées à assurer la liberté de navigation dans le Golfe et le détroit d'Ormuz pour toutes les parties concernées. *« Si tout le monde s'en tient à ce calendrier*, ajoute M. Laridjani, *on peut espérer qu'il y aura un progrès dans les négociations. Mais si l'on s'avise d'introduire dans le débat des éléments étrangers à ce calendrier, alors les pourparlers seront menacés de paralysie. »*

Il estime que la nouvelle initiative de M. Perez de Cuellar a le mérite d'être logique. Le fond du problème, dit-il, est la consolidation du cessez-le-feu et le retrait immédiat sur les frontières internationalement reconnues. *« Le problème du déblaiement du Chatt-El-Arab a été artificiellement soulevé par les Irakiens pour embrouiller les choses, car cette opération ne constitue pas à proprement parler de problème. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de déblayer cette voie d'eau, mais il existe une procédure à ce sujet, et les deux parties devront participer au dragage du fleuve, mais uniquement dans le cadre de l'article 4 de la résolution 598 de l'ONU et conformément aux termes du traité d'Alger de 1975. »*

Le risque d'une nouvelle guerre

Pour M. Laridjani, ce traité n'est pas négociable, car il est le seul document à définir les frontières entre l'Iran et l'Irak. *« Le remettre en question*, dit-il, *équivaut à menacer l'intégrité territoriale de l'Iran, et annoncerait le début d'une nouvelle guerre. »*

Le vice-ministre, qui a été reçu vendredi 28 octobre par M. Roland Dumas, a qualifié de *« très constructive »* la position du gouvernement français qui, a-t-il dit, soutient à fond la nouvelle initiative de M. Perez de Cuellar et le rôle que ce dernier joue dans le règlement du contentieux irano-irakien. En ce qui concerne les relations entre Paris et Téhéran, il estime que d'*« immenses progrès »* ont été réalisés mais qu'il *« reste encore beaucoup à faire »*, les possibilités de coopération entre les deux pays étant extrêmement nombreuses. *« Nos relations*, souligne-t-il, *ont dépassé le stade du marchandage et se trouvent désormais à celui de la coopération et de la consultation. »*

M. Laridjani, qui passe pour être un des principaux artisans de la politique d'ouverture de son pays vers l'Occident, se félicite des progrès récents dans ce domaine. Il estime que le principal obstacle à la normalisation des relations avec Washington demeure *« l'hostilité des dirigeants américains à l'égard de l'Iran »*. Cette hostilité, affirme-t-il, n'a pas désarmé depuis le début de la révolution islamique et relève d'une véritable paranoïa à l'égard de Téhéran. Cependant, poursuit-il, si cette politique est modifiée, rien ne s'opposera à la reprise des relations avec les Etats-Unis. A ce propos, M. Laridjani laisse entendre que de nombreux contacts ont été établis entre Washington et Téhéran par l'intermédiaire de politiciens ayant de bonnes relations *« aussi bien avec nous qu'avec les Etats-Unis »* et que *« les Américains sont bien informés de notre position, qui peut se résumer ainsi : nous sommes disposés à avoir des relations normales avec tout pays qui est prêt à entretenir avec nous des rapports fondés sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures »*.

JEAN GUEYRAS.

AFGHANISTAN

Renforcement de l'aviation soviétique, selon Washington

Les Soviétiques ont déployé trente Mig-27 en Afghanistan, rapporte, samedi 29 octobre, le *New York Times*, en citant des sources officielles américaines. Le Mig-27, d'un rayon d'action de près de quatre cents kilomètres, est un appareil d'attaque au sol doté de bombes guidées au laser et de missiles. *« Nous estimons qu'il s'agit d'une évolution très grave de la situation »*, a déclaré un fonctionnaire du département d'Etat, cité par le quotidien.

D'autre part, le général finlandais Rauli Helminen, qui dirige l'équipe d'observateurs dépêchés sur place par l'ONU dans le cadre de l'accord de Genève, a annoncé que les retraits de troupes soviétiques vont reprendre prochainement. Selon l'accord de Genève, ces rapatriements doivent prendre fin le 15 février 1989.

Enfin, le régime de Kaboul a dépêché un émissaire à Rome pour y rencontrer l'ancien roi d'Afghanistan, Zahir Shah. Il s'agit du Dr Fatah Najam, ancien médecin du monarque. Des sources de la résistance à Peshawar ont confirmé ce déplacement, ajoutant que le Dr Najama allait probablement rencontrer également des représentants des moudjahidins et des monarchistes modérés pendant son voyage en Europe. — *(AFP, Reuter.)*

La réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN

La Belgique n'a pas caché son hostilité à la modernisation des armes tactiques américaines en Europe

LA HAYE
de notre envoyé spécial

Faut-il activer le processus de modernisation des armes nucléaires tactiques américaines (moins de 500 kilomètres) stationnées en Europe, alors que les Soviétiques paraissent disposés à négocier chapitre par chapitre un désarmement généralisé ? La Belgique, en faisant clairement savoir qu'elle était hostile à tout zèle en la matière, a confirmé l'absence de cohésion caractérisant l'alliance atlantique depuis la signature du traité américano-soviétique sur l'élimination des euromissiles (FNI). Certes, les formes ont été sauvées. La réunion, les 27 et 28 octobre à La Haye, du groupe des plans nucléaires, qui rassemble les ministres de la défense de l'OTAN, à l'exception de la France, a pu se terminer avec la publication d'un communiqué approuvé par tous y compris par la Belgique. *« Dans un avenir prévisible, les armes nucléaires continueront d'occuper une place essentielle dans la stragégie de l'Organisation... Nous sommes donc résolus à continuer à prendre les mesures requises pour sauvegarder les intérêts de l'OTAN en matière de sécurité et pour préserver la crédibilité de nos forces de dissuasion tant classiques que nucléaires. »* Un incident a pu être évité parce qu'il n'y avait encore aucune décision à prendre. Mais, dans ces conditions, pourquoi M. Coëme, le ministre belge, a-t-il cru devoir se distinguer ? L'ordre du jour prévoyait l'approbation d'un rapport préparé par un groupe « à haut niveau » de l'OTAN où figure une liste de recommandations concrètes sur la manière dont devrait s'opérer la modernisation des armes nucléaires tactiques. Le ministre belge n'a pas voulu donner son aval à ce document, estimant que c'était là une manière plus ou moins détournée de forcer un consentement qui, pour l'instant, n'existe pas.

La démarche de M. Coëme s'explique certainement en partie par des raisons de politique intérieure. La nouvelle coalition au pouvoir en Belgique depuis le printemps, où figurent les socialistes, est plus réticente à l'égard de l'OTAN et de ses armements nucléaires que la précédente. Les socialistes flamands en particulier n'ont probablement pas été mécontents de profiter de l'occasion pour faire apparaître publiquement cet infléchissement.

Le « concept global »

A La Haye, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion, M. Manfred Woerner, le nouveau secrétaire général de l'OTAN, ainsi que M. Frank Carlucci et M. George Younger, les ministres américain et britannique, ont cherché à minimiser l'incident, soulignant que les Belges ne voulaient d'aucune manière bloquer le processus en cours. Les uns et les autres ont fait valoir qu'il s'agissait d'un processus continu qui conduirait, le moment venu, à des décisions de modernisation.

Il reste que M. Coëme avait sans doute raison vendredi de remarquer que la Belgique n'est pas isolée. Les pays nordiques, l'Italie et surtout la RFA considèrent sans aménité la modernisation des armes nucléaires tactiques, même s'ils préfèrent éviter les incidents.

Quoi qu'il en soit, la démarche de M. Coëme n'a pas été vaine. M. Manfred Woerner a admis en séance, comme le demandait la Belgique, que la priorité serait donnée à la mise au point par l'alliance du *« concept global de maîtrise des armements »* demandée déjà par les ministres des affaires étrangères de l'alliance lors de leur réunion de Reykjavik en juin 1987. L'idée est de s'entendre sur une stratégie du désarmement pour ne plus être pris de court par les initiatives successives de M. Gorbatchev.

La Belgique, en invitant ses partenaires à accélérer la définition du « concept global », revient sur une question taboue. Les négociations de désarmement doivent-elles également concerner les armes nucléaires à courte portée ? *« Plutôt en négocier la réduction que les moderniser »*, semble dire M. Coëme, qui apparemment n'exclut pas la « troisième option zéro » que redoutent les militaires. Le ministre belge est en tout cas formel : il faudra d'abord s'être mis d'accord sur le « concept global », savoir où l'on va et ce que l'on est prêt à négocier. *« Ce n'est qu'alors que la Belgique pourra s'associer à une décision sur la modernisation des armes nucléaires tactiques »*, a-t-il souligné.

PHILIPPE LEMAITRE.

Report « sine die » de la visite officielle de Hassan II à Madrid

MADRID
de notre correspondant

Les autorités de Rabat ont annoncé, vendredi 28 octobre, le report *sine die* de la visite officielle que le roi Hassan II devait entreprendre en Espagne le 8 novembre. En préparation depuis plusieurs mois, cette visite suscitait un vif intérêt à Madrid. Il s'agissait de la première du souverain alaouite chez son voisin du nord. En y renonçant, le roi entend *« sanctionner »* l'Espagne qui, contrairement à la plupart des pays de la Communauté, a voté le 25 octobre, au sein de la Commission de décolonisation des Nations unies, en faveur du projet de résolution concernant le Sahara présenté par l'Algérie, et qui demande notamment l'ouverture de négociations directes entre Rabat et le Polisario.

L'Espagne avait pourtant traditionnellement voté ces dernières années dans le même sens aux Nations unies. Mais dans les milieux diplomatiques marocains à Madrid, on fait valoir que la situation a aujourd'hui changé, après l'acceptation, par les parties concernées, du plan de paix du secrétaire général de l'ONU, qui, ajoute-t-on, n'exige pas explicitement de telles négociations, ce qui rendrait cette fois inexplicable aux yeux de Rabat la position espagnole, surtout à la veille du voyage royal.

Les prises de position de l'Espagne à l'égard de son ancienne colonie ont, il est vrai, toujours été accueillies par le Maroc avec une susceptibilité particulière. Mais, du côté espagnol, on n'hésite pas en privé à qualifier de *« prétexte »* la raison avancée par Rabat. On affirme que la décision d'annuler la visite a été prise en fait bien avant le vote à l'ONU, et qu'elle est essentiellement due à des raisons de politique intérieure.

On considère en particulier que le roi Hassan II se montrerait réticent à quitter son pays à un moment où la situation au Maghreb reste instable après la crise algérienne. En outre, ajoute-t-on, le souverain craint que l'opposition, tant fondamentaliste que nationaliste, ne prenne prétexte de son voyage en Espagne pour accuser la monarchie de ne pas faire preuve d'assez de fermeté sur l'affaire de Ceuta et Melilla, les deux présides espagnols sur la côte nord-africaine revendiqués de longue date par le Maroc.

De part et d'autre, on s'affirme décidé à éviter que cet incident ne débouche sur une crise plus sérieuse. Mais les relations, souvent difficiles, entre les deux pays se gâtent à nouveau, au moment même où elles semblaient connaître une franche embellie.

THIERRY MALINIAK.

● **Deux voyages du président Mitterrand en République fédérale d'Allemagne.** — M. François Mitterrand s'apprête a effectuer deux visites en Allemagne fédérale. Mardi 1er novembre, le chef de l'Etat recevra, à Aix-la-Chapelle, conjointement avec le chancelier Helmut Kohl, le prix Charlemagne, attribué depuis 1950 à une personnalité ayant œuvré pour l'unification européenne. Enfin, jeudi 3 novembre, le chef de l'Etat quittera à nouveau Paris pour Bonn, cette fois, où il assistera au sommet franco-allemand.

Europe

URSS

Fait sans précédent au Soviet suprême

Des députés frondeurs s'opposent à l'adoption de deux projets de loi

Fait sans précédent dans l'histoire parlementaire soviétique : des députés du Soviet suprême ont voté vendredi 28 octobre contre l'adoption de deux projets de lois, réglementant les manifestations et fixant les pouvoirs des forces de l'ordre. Jusqu'alors, les quelque mille cinq cents membres du Soviet suprême votaient toujours à l'unanimité les différents textes qui leur étaient soumis. Peu avant la fin de la session conjointe des deux chambres au Kremlin, un député de la ville estonienne de Tartu, M. Godounov, s'est rendu à la tribune pour expliquer son opposition à ces textes. Deux autres parlementaires lui ont aussitôt succédé pour défendre un point de vue inverse.

A propos du projet sur les rassemblements, qui vise à réglementer de façon très stricte le droit de manifestation et donne lieu à de vives critiques dans les milieux dissidents, treize députés (douze sur les six cent soixante-douze présents au soviet des nationalités, un sur sept cents au soviet de l'Union) ont voté contre et quatre se sont abstenus.

Définition du rôle des militaires

Pour la loi fixant les pouvoirs des forces du ministère de l'intérieur dans les opérations de maintien de l'ordre, vingt-cinq votes négatifs ont été enregistrés au soviet des nationalités, quatre députés s'abstenant, et six parlementaires du soviet de l'Union ont voté contre. Le parlementaire d'Estonie a estimé dans son intervention que la définition du rôle des militaires dans le rétablissement de l'ordre n'était *« pas claire »*. Il a demandé que le recours aux unités anti-émeutes du ministère de l'intérieur ne dépende que du seul ministre sans consultation des autorités locales.

Il a en outre réclamé que soient précisés les cas où les forces de l'ordre peuvent entrer dans les logements, une mesure prévue par la loi sur les troupes du ministère de l'intérieur, alors que, a-t-il souligné, la Constitution insiste sur l'inviolabilité des domiciles.

Une portée symbolique

En conclusion, il a demandé que soit reporté à la prochaine session le vote des deux textes afin que les commissions aient le temps de les *« amender »*.

De faibles applaudissements ont accueilli ce discours, alors que les interventions en faveur du « oui » de deux autres députés, l'un de Moscou, l'autre d'Ukraine, ont été saluées par de véritables ovations. Seule une infime minorité a voté contre les deux lois, mais l'événement n'en garde pas moins une portée symbolique, estiment les observateurs qui notent également que le seul parlementaire à avoir pris la parole contre les lois vient d'Estonie, une République balte où existe un fort mouvement autonomiste. – *(AFP.)*

Le lancement de la navette soviétique a été retardé

Une politique spatiale ambitieuse mais prudente

Le décollage de la navette soviétique Buran, intitialement programmé pour le samedi 29 octobre, à 4 h 23 (heure française), a été reporté à une date *« indéterminée »*, a annoncé l'Agence Tass dans la matinée de samedi, en raison d'une *« défaillance du système de lancement »*. Les difficultés techniques rencontrées ne concerneraient donc pas Buran proprement dit, mais la fusée porteuse Energia destinée à lancer la navette.

Depuis de longues années, les Soviétiques nous ont habitués aux succès de leur programme spatial. Succès à petits pas, certes. Mais une suite continue de premières et de « sans faute » qui ont démontré, de manière éclatante, la cohérence de leur programme organisé autour de quatre éléments et qui témoigne d'une industrialisation poussée, jouant à fond sur la fabrication en série :

– Deux lanceurs conventionnels, peu sophistiqués mais largement éprouvés : le lance-Soyouz, réservé à la mise en orbite des capsules spatiales Soyouz (environ 7 tonnes) et des vaisseaux cargos Progress, et le Proton capable de lancer des charges d'au moins 21 tonnes correspondant à la masse de la station orbitale Mir.

– Les capsules Soyouz. Conçues à l'origine pour accueillir deux cosmonautes, elles sont le fruit d'une lente évolution qui a conduit des premiers Soyouz, lancés à la fin de 1968, aux Soyouz T triplaces, dont le premier modèle a volé en décembre 1979 et qui ont été remplacés, en mai 1986, par une version plus moderne, le Soyouz TM.

– Les vaisseaux cargos Progress. Dérivés des capsules Soyouz, les Progress sont de véritables camions de l'espace d'environ 7 tonnes, qui permettent de ravitailler en permanence la station orbitale Mir en vivres, matériel et combustibles. A la date du 10 septembre 1988, trente-huit de ces derniers d'entre eux avaient déjà été lancés.

– La station orbitale Mir, enfin. D'une masse d'un peu plus de vingt tonnes, Mir est la clé de voûte des vols spatiaux habités soviétiques. Elle permet d'accueillir cinq cosmonautes pour un séjour limité dans l'espace, à l'image de celui qu'a déjà effectué le Français Jean-Loup Chrétien en juin 1982. Au delà, la station n'est en principe habitée que par deux cosmonautes.

Véritable Meccano spatial, le complexe Mir n'est que la première pièce d'un plus vaste ensemble destiné à transformer la fameuse station orbitale en une station spatiale à part entière qui, si elle se réalise, n'aura que peu de choses à envier à la future station que les Américains mettront en service avec les Européens, les Canadiens et les Japonais en 1995. En effet, les Soviétiques ont développé tout une série d'éléments complémentaires dont le premier, le module scientifique Kvant, dédié à l'observation astronomique et pesant une dizaine de tonnes, peut se fixer à l'un des nombreux colliers d'amarrage de la station Mir.

Le rêve ne s'arrête pas là puisque les Soviétiques envisagent de lancer – à la fin 1988 ou au début 1989 – un nouveau type de module scientifique d'une vingtaine de tonnes, Modulny, réservé aux expériences de technologie, de microgravité et de biologie, qui viendrait se fixer latéralement sur la station.

Autant de projets qui témoignent de la vitalité des vols habités soviétiques qui, depuis janvier 1986 – date de l'explosion en vol de la navette américaine Challenger – ont donné lieu à l'envoi dans l'espace de six vaisseaux Soyouz (soit treize cosmonautes) et de quatorze cargos de ravitaillement Progress. Aussi peut-on s'interroger sur la nécessité qu'il y avait pour les Soviétiques de développer le lanceur surpuissant Energie et la navette spatiale Buran.

En attendant Mars...

On peut, certes, admettre que ce bel ensemble est strictement destiné *« à l'exploration pacifique de l'espace et aux progrès de la science »*. Mais la navette Buran pourrait ainsi servir, comme son homologue américain, des causes plus militaires d'observation, de mise en orbite de charges lourdes et fragiles, de ravitaillement de satellites en fin de vie ou de banc d'essai de systèmes n'ayant rien à envier à ceux développés, outre-Atlantique, pour « la guerre des étoiles ».

De telles missions, toutefois, ne sont pas pour demain. Les Soviétiques semblent avoir pris le parti d'aller lentement en besogne avec ce nouveau moyen de transport spatial, comme l'explique Alexandre Dounaiev, qui a déclaré que *« le rythme de vol des navettes soviétiques serait assez modeste au début »* et que l'URSS ne développait pas de mini-navette de type Hermès, comme les quatre essais de maquette de navette (Cosmos-1374, 1445, 1517 et 1614) effectués entre 1982 et 1984, avaient pu le laisser croire.

Quant à la fusée Energie, que les Soviétiques ont présentée lors de son premier tir comme un *« lanceur universel »*, il est clair que sa puissance ouvre bien des perspectives (1), même si le « constructeur principal » de la fusée, B. Goubanov, estime que *« la place des vols habités faisant appel au lanceur Energie n'est pas très claire »*. *« A l'avenir*, dit-il, *le cosmos apparaît essentiellement comme le lieu des vols automatiques et la tâche de l'homme liée à la recherche scientifique, aux services et aux réparations dans l'espace. »*

Une opinion que ne dément pas le président de l'Académie des sciences, Gouri Martchouk, qui, tout en affirmant que *« l'exploration spatiale doit se faire à partir des complexes orbitaux habités »*, estime qu'Energie devrait permettre *« tout particulièrement le lancement de satellites lourds de télécommunications* (jusqu'à 18 tonnes) *en orbite géostationnaire* (36 000 km d'altitude), *celui des sondes automatiques interplanétaires, le montage de complexes orbitaux polyvalents et le déploiement de centrales solaires expérimentales »*. Bref, *« l'industrialisation de l'espace »*. Mais pas un mot des programmes moins civils que l'URSS, comme les Etats-Unis, ne se privera pas de mener sur les systèmes de défense, d'observation et d'écoute depuis l'espace.

En attendant le dernier rêve du siècle : l'envoi d'hommes vers Mars. Un projet grandiose qui, selon certaines études, nécessiterait l'emploi d'une dizaine de fusées Energie pour assembler en orbite le vaisseau nécessaire au voyage.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) L'Union soviétique a précisé que l'existence d'Energie et de Buran n'entraînerait pas l'arrêt de production des lanceurs conventionnels.

Amériques

L'inculpation des Marcos

Mandat d'arrêt américain contre le financier saoudien Kashoggi

Un mandat d'arrêt a été lancé contre le financier saoudien Adnan Kashoggi, inculpé aux Etats-Unis de complicité dans l'affaire de détournement de fonds impliquant l'ex-président philippin Ferdinand Marcos, a rapporté, vendredi 28 octobre, le *Los Angeles Times*. Selon le journal, les responsables américains croient que M. Kashoggi, qui *« garde un profil bas »* en Europe, n'a pas l'intention de se livrer à la justice américaine, bien qu'il soit persuadé qu'il sera lavé de tout soupçon.

M. Kashoggi, qui vit généralement en France, en Grande-Bretagne ou en Espagne, envisage de retourner en Arabie saoudite, pays avec lequel les Etats-Unis n'ont pas de traité d'extradition, a précisé le quotidien, citant des sources proches du financier saoudien.

Celui-ci est appelé à comparaître lundi à New-York, où il a été inculpé, le 21 octobre, d'avoir servi de prête-nom à son ami Ferdinand Marcos. L'ex-président et son épouse Imelda sont accusés par le gouvernement américain d'avoir détourné à leur profit plus de 100 millions de dollars appartenant à l'Etat philippin, d'avoir extorqué 165 millions de dollars à des agences américaines et d'avoir fait obstacle à la justice.

Le juge a annoncé jeudi qu'il avait reporté *sine die*, la comparution de M. Marcos, prévue à l'origine également pour le 31 octobre, en raison de l'état de santé de l'ex-président qui serait incapable d'effectuer le voyage entre Hawaï, où il vit en exil, et New-York. Mme Marcos doit comparaître lundi, comme prévu, et se rendra à New-York à bord d'un avion privé. – *(AFP, Reuter.)*

Désenchantement en Haïti

(Suite de la première page.)

« Connaissant les contraintes qui pèsent sur Prosper Avril, je pense que nous devons l'appuyer et ne rien faire qui le pousse à retrouver ses anciennes alliances », affirme l'ex-candidat à la présidence, M. Marc Bazin, qui n'a pas hésité à mettre plusieurs de ses proches collaborateurs à la disposition du général : dans les administrations économiques, mais aussi au poste-clé d'ambassadeur à Washington, où a été nommé le numéro deux du MIDH, M. François Benoît.

Allié à MM. Gérard Gourgues (Front national de concertation, gauche modérée) et Louis Déjoie (Parti agricole et industriel national, centre) au sein d'un Comité d'entente démocratique (CED), M. Marc Bazin souhaite étendre ce rassemblement à droite *« sans exclure les duvaliéristes déçus et repentis »*. Il explique : *« Notre objectif doit être la réconciliation nationale, sur la base de l'acceptation de la démocratie libérale représentative. »* Dans la perspective d'élections, le président du MIDH se déclare partisan de candidatures uniques du Comité d'entente démocratique.

Le jugement de M. Victor Benoît, dirigeant du Comité national du congrès des mouvements démocratiques (Conacom), une des principales composantes du Front national de concertation, est plus nuancé. *« Au cours de ce premier mois, le gouvernement n'a pas procédé au désarmement général des « macoutes », et les personnes accusées de crimes contre la population n'ont pas été traduites devant la justice »*, déplore-t-il. *« Si on ne désarme pas les Escadrons de la mort et si les criminels qui ont interrompu dans le sang la consultation du 29 novembre dernier ne sont pas jugés, on risque d'avoir des élections avec un faible taux de participation, sans l'enthousiasme nécessaire pour asseoir la démocratie »*, ajoute M. Victor Benoît.

Les Etats-Unis satisfaits

La manière dont sera réglée l'« affaire Aristide » aura également des conséquences sur la nouvelle *« transition démocratique »*. Embarrassée et divisée, la hiérarchie catholique hésite : cent quarante prêtres ont adressé à Rome une lettre au recteur majeur de l'ordre des salésiens, auquel appartient le Père Aristide. Ils demandent à Mgr Egidio Vigano de *« laisser le Père Aristide continuer son travail pastoral en Haïti »*. Ils ajoutent : *« S'il est vrai que tous ceux qui défendent le Père Aristide n'agissent pas toujours avec le souci de servir l'Eglise ou le pays, il n'est pas moins vrai que beaucoup de ceux qui brandissent des raisons d'Eglise contre lui n'agissent souvent qu'en fonction de leur idéologie politique. »* C'est là une allusion à peine voilée au nonce apostolique, Mgr Paolo Roméo, et à certains membres de la conférence épiscopale. Le Père Aristide, qui a trouvé refuge chez des religieuses à Port-au-Prince, conserve volontairement un « profil bas ». Mais la décision de l'éloigner d'Haïti n'a toujours pas été rapportée. Rome prendrait, en la confirmant, le risque de déclencher une nouvelle vague d'agitation.

Sur le plan international, le premier mois de gouvernement du général Avril a satisfait les Etats-Unis sur le point qui leur tient le plus à cœur : la lutte contre le trafic de drogue. L'ambassade de Washington s'est félicitée de la remise par le gouvernement haïtien aux autorités américaines de 3 159 livres de cocaïne saisies au cours des dernières semaines : *« C'est une indication significative du sérieux avec lequel le gouvernement haïtien considère le transit illégal des stupéfiants »*, a souligné l'ambassade.

Selon une source proche de la présidence citée par l'hebdomadaire *Haïti Observateur*, la police aurait capturé Luis Carlos Ochoa Mesa, l'un des patrons du « cartel de Madellin », activement recherché par les autorités fédérales américaines. Le coup de filet de la brigade haïtienne antidrogue, financée par les Etats-Unis, va faciliter la reprise de l'aide américaine, qui avait été amputée des deux tiers en décembre dernier à la suite de l'interruption du processus électoral.

La France, second bailleur de fonds d'Haïti, va, de son côté, manifester ses bonnes dispositions en envoyant prochainement un nouvel ambassadeur. Le poste était vacant depuis le décès de Michel de La Fournière le 4 septembre. Enfin, le Japon vient de faire connaître son intention d'établir des *« relations amicales »* avec le nouveau régime.

JEAN-MICHEL CAROIT.

● **Nouvelles violences.** – L'insécurité règne à nouveau, la nuit, dans la capitale haïtienne : un ancien militaire, M. Lucien Jean Pierre, âgé de soixante ans, et père de six enfants, a été tué par balles à son domicile à Port-au-Prince, vendredi 28 octobre. La veille, le père d'un ancien commandant en chef de l'armée avait également été tué par des inconnus. Enfin des troubles sérieux ont éclaté dans l'Artibonite, le grenier à riz du pays, où des conflits terriens ont fait trois morts, nécessitant l'intervention de la troupe. – *(AFP.)*

● **CHILI : attaque d'un poste de police.** – Un policier a été blessé vendredi 28 octobre à Santiago lors de l'attaque d'un poste de police, ont indiqué les autorités chiliennes. Trois hommes et une femme à bord d'une automobile ont ouvert le feu sur un commissariat dans l'est de la capitale, blessant au bras un policier. Il s'agit du quatrième attentat de ce type depuis huit jours au Chili. Trois casernes de carabiniers, dans le sud du pays, ont été attaquées auparavant. Au cours de l'une de ces agressions, un policier avait été tué. Ces attentats avaient été attribués au Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR). – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Le jeu du pouvoir », de Hedrick Smith

A la Maison Blanche comme à Versailles...

Sans parler de « tricherie », la seule ambiguïté de ce *Jeu du pouvoir*, disons-le tout net, c'est le titre. Inutile d'espérer une lumineuse et synthétique réflexion à la Jouvenel sur les arcanes de la superpuissance américaine, c'est plutôt d'un catalogue du pouvoir qu'il s'agit.

Plus à l'aise en terrain étranger, Hedrick Smith, talentueux auteur d'un ouvrage sur la société moscovite, *les Russes*, est manifestement trop fasciné cette fois par son sujet pour arriver à le « disséquer ». En revanche, il n'a pas son pareil pour le raconter, et le lecteur ne perd pas au change. Dans les 642 pages de sa longue promenade à travers les présidences, ce ne sont plus seulement les coulisses de la Maison Blanche, mais aussi les catacombes du Congrès et – pourquoi pas – les fondations de l'Etat qu'il nous fait visiter. Vingt-six ans de journalisme au *New York Times*, couronnés par deux prix Pulitzer lui en confèrent l'autorité.

On retiendra que le pouvoir actuel est né d'un séisme : Watergate. Richard Nixon, en bafouant le Congrès en 1974, le *« réveilla et le rendit fou »*. Dans le même temps, les partis s'affaiblissant, les électeurs devenaient plus indépendants et capricieux ; les contre-pouvoirs se multipliaient. Et le président, prisonnier du système et de ses chambellans, devenait un monarque constitutionnel.

Imagine-t-on François Mitterrand quêtant pendant des mois l'approbation de vingt-deux commissions et sous-commissions pour lancer un projet, comme Jimmy Carter le fit à l'époque pour son plan énergétique qu'il appelait *« l'équivalent moral d'une guerre »* ?

Le temps n'est plus, s'amuse à regretter l'auteur, où le sort du monde se réglait douillettement dans un salon de Georgetown, entre une centaine de *« happy few »* et de professionnels. Voilà le nouveau slogan de la réussite : *« Argent, pouvoir, cupidité. »* Et de nous livrer les pages les plus savoureuses de son bloc-notes sur ce Washington devenu pire que la cour de Versailles... Des carrières s'y font et s'y défont sur le simple fait d'avoir un bureau minuscule *« dans l'aile ouest »*, très convoitée, de la Maison Blanche ou d'être relégué dans cet *« antichambre de la mort »* (politique) qu'est devenu le lointain et spacieux troisième étage. Tandis que des collaborateurs, et non des moindres, font des bassesses, pour voler à bord d'Air force One avec le président. Et, surtout, pour en descendre avec lui « à l'avant », devant les caméras. Sans cela à quoi bon ?

Soit. Encore ne suffit-il pas d'« en être », il faut « y » rester, ce qui suppose de faire partie de Dieu sait combien d'alliances, de clans, de lobbies et de « fraternités ».

Gouvernement fantôme

Ce pouvoir, reste encore à l'utiliser à son profit. Et c'est là que Hedrick Smith excelle. Dans la façon dont il suit, avec un luxe de détails inédits, le « jeu » de ces « noyaux durs » d'intérêts. Que ce soit dans sa description du « triangle de fer » du Pentagone qu'Eisenhower appelait le *« complexe militaro-industriel »* : ce *« réseau familial incestueux »* où d'étroites collusions se nouent entre industrie privées, politique et état-major.

Que ce soit encore en racontant les luttes d'influence, réglées le plus souvent à coups de fuites organisées à la presse. Querelles épiques de « couples » célèbres : Weinberger-Shultz, Brzezinski-Vance (1). Que ce soit enfin, et c'est le plus révélateur du pouvoir américain en cette année d'élection, en démontant le fonctionnement même de la présidence. Car l'on s'aperçoit très vite qu'il existe un véritable gouvernement fantôme : la « garde rapprochée » et une certaine bureaucratie. A elles deux, beaucoup plus puissantes que tous les ministres en titre. On se souvient de la façon dont la « troïka » des conseillers de la Maison Blanche (Mike Deaver, Edwin Meese et Howard Baker) exerça de fait le pouvoir au lendemain de l'attentat du 30 mars 1981 contre Ronald Reagan. Ce sont eux qui prirent la décision de ne pas invoquer le vingt-cinquième amendement de la Constitution qui aurait placé le vice-président Bush au pouvoir jusqu'au rétablissement du président.

Dans ce contexte, l'affaire de l'« Irangate » n'apparaît que comme un détournement plus énorme encore du pouvoir au profit de quelques conseillers. A la tête du Conseil national de sécurité, Robert McFarlane et John Poindexter laissèrent le secrétaire d'Etat Shultz et le chef du Pentagone Weinberger dans l'ignorance, les rendant ainsi incapables de s'opposer à leur projet. Une pratique qui ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Après tout, en 1972, Henry Kissinger lui-même au Conseil national de sécurité – et non pas secrétaire d'Etat – avait préparé seul et en secret le voyage surprise du président Nixon en Chine...

Et le président dans tout cela ? Ballotté entre les pouvoirs et réduit à l'image d'un symbole préfabriqué pour les chaînes de télévision, il est, décrit Hedrick Smith, une sorte de « commis voyageur » à la Arthur Miller. *« C'est un type qui erre à l'aventure avec son sourire et ses chaussures bien cirées. Et quand on commence à ne pas lui retourner son sourire, c'est la catastrophe. »* Une pensée, sur laquelle il faut espérer que MM. Bush et Dukakis (dont les noms ne sont guère cités auront eu le temps de méditer.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

(1) Respectivement à l'époque conseiller national de sécurité et secrétaire d'Etat.

★ **LE JEU DU POUVOIR, de Hedrick Smith, Editions Belfond, 642 pages, 148 F.**

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : en dépit des avertissements et des arrestations préventives

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté pour la liberté et la démocratie dans le centre de Prague

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

L'ordre règne à Prague. Les dissidents ont été envoyés en prison et les blindés dans la rue. Mais le régime tchécoslovaque a reçu, vendredi 28 octobre, un nouveau coup de semonce : malgré l'intimidation, malgré les avertissements de la presse officielle depuis une semaine, malgré l'arrestation de soixante-cinq opposants connus en l'espace de vingt-quatre heures, malgré un déploiement policier sans précédent depuis 1969, plusieurs milliers de manifestants ont défié l'interdiction et se sont rassemblés place Wenceslas.

Brutalement dispersés par les forces de l'ordre, ils se sont regroupés tout l'après-midi d'un point à l'autre dans les rues adjacentes, puis dans la vieille ville. Le soixante-dizième anniversaire de la création de l'Etat tchécoslovaque, célébré pour la première fois officiellement cette année pour raviver la conscience nationale, aura en fait fourni l'occasion à une partie de la population d'exprimer son désaccord avec le régime.

La télévision a diffusé dans son journal du soir quelques images sur ce qu'elle a qualifié de *« provocation antisocialiste »*. Evaluant le nombre de manifestants à deux mille, elle a précisé que la police en avait interpellé quatre-vingt-sept. *« Cette action des ennemis intérieurs du socialisme a été longuement préparée avec le soutien des centres étrangers et antisocialistes »*, a ajouté le commentateur, sur un ton d'une autre époque.

Vendredi 13 heures : le centre de la ville est pratiquement désert, les Praguois ont profité du week-end prolongé que leur offrait cette journée fériée pour partir à la campagne. La place Wenceslas, qui relève en fait plus de l'avenue que de la place, est livrée à la police, présente en grand nombre. On contrôle les identités à chaque coin de rue. Il paraît presque impensable que des manifestants parviennent à se frayer un chemin.

14 heures : petit à petit, les gens se sont infiltrés vers le haut de la place, là où le jeune Jan Palach s'était immolé par le feu en 1969. Des unités anti-émeutes, casques blancs et longues matraques blanches, ont été déployées.

Peu avant 15 heures, un noyau d'un millier de personnes, jeunes pour la plupart, se manifeste par des applaudissements et entonne l'hymne national. Des passants se joignent au rassemblement. Première sommation au haut-parleur : *« La manifestation est illégale, dispersez-vous ! »* Personne n'en tient compte.

Chiens et canons à eau

15 heures : premier mouvement des policiers. Les manifestants crient *« Liberté ! »*, *« Masaryk ! »* (1). Les coups de matraque commencent à pleuvoir. Trois minutes plus tard, les maîtres-chiens arrivent à contre-courant, suivis de fourgons et de canons à eau. Les manifestants se trouvent pris en sandwich. Interpellés par dizaines, trempés par les jets d'eau, frappés par les policiers en civil qui se mêlent à eux, ils ne cèdent pourtant à aucun moment à la panique. Un vieillard tombe à terre sous les coups d'un policier. La foule siffle. Des jeunes s'offrent, les bras en croix, aux canons à eau, des vieilles dames indignées tentent de ramener la police à la raison.

Jusqu'à 16 heures, les manifestants, regroupés aux coins de la place ou dans les petites rues qui en partent, donnent du fil à retordre aux forces de l'ordre. Ils se contentent de chanter, de crier quelques slogans ou de taper dans leurs mains : pas un projectile ne partira contre les policiers. Lorsqu'ils sont prêts d'abandonner la partie, le mouvement repart du perron du Musée national, qui surplombe la place. Toutes sirènes hurlantes, les véhicules de police foncent, des renforts arrivent. A 16 heures, la place Wenceslas est complètement nettoyée. Lourd silence, la chaussée est détrempée. Puis soudain, une salve d'applaudissements et de sifflets jaillit de la rue Krakovska, un peu plus loin : la manifestation s'est déplacée.

Même scénario dans la vieille ville, où deux mille à trois mille personnes parviennent à se rassembler sur la place principale, le temps qu'un représentant de la Charte 77 lise un texte. Sa voix ne porte pas assez, un manifestant anonyme lui offre de lire le texte à sa place, ce qu'il fait. En Tchécoslovaquie, un tel geste est un acte de courage. C'est précisément ce qui a frappé les Praguois vendredi après-midi : personne ne montrait sa peur. *« Ils étaient un peu moins nombreux qu'à la manifestation du 21 août, Mais plus déterminés »*, observe un habitant du quartier.

Le 21 août, jour du vingtième anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, les autorités, habituées à la résignation de la population, s'étaient laissées surprendre – de même que l'opposition – par une manifestation spontanée de plusieurs milliers de personnes au même endroit. La police était intervenue plus tard, mais le mal était fait : les jeunes Tchécoslovaques venaient de prendre conscience de leur force. *« C'est le seul moyen pour nous d'exprimer notre volonté de changement du système »*, explique un jeune architecte, les cheveux encore dégoulinants de l'eau des canons.

« Les Russes dehors ! »

Il n'est membre d'aucun mouvement d'opposition, mais a appris par la BBC l'organisation de cette manifestation et est venu avec trois amis. *« C'est notre devoir d'être ici,* dit-il. *J'étais là aussi le 21 août et je serai là à la prochaine. Cette fois-ci, c'est une manière aussi de montrer qu'on ne veut pas du nouveau gouvernement et de la nouvelle direction du Parti communiste. »*

Car, pour personne ici, il ne fait de doute que le dernier plénum du comité central, les 10 et 11 octobre, s'est traduit par un durcissement dont la réaction des autorités, vendredi, est d'ailleurs un signe. Cet architecte qui se déclare en faveur *« du socialisme sans le communisme »* est âgé de trente ans. Mais, pour la plupart des jeunes de vingt ans qui forment le gros des manifestants, peu importe le degré d'orthodoxie des nouveaux venus au bureau politique autour du numéro un, M. Milos Jakes : leurs revendications vont au-delà de ces subtilités. *« Liberté ! »*, *« Les Russes dehors ! »*, *« Jakes dehors ! »*, ont-ils crié vendredi. Les quelques opposants connus qui avaient réussi à passer au travers de la vague d'arrestations préventives de jeudi étaient là aussi : l'actrice Vlacta Chramostova, l'écrivain Ivan Klima, le membre de la Charte 77 Ladislas Lis, l'ancien ministre des affaires étrangères du « printemps de Prague » Jiri Hajek. Mais l'absence de leaders a donné à la manifestation un caractère spontané qui a prouvé, selon M. Hajek, *« l'attitude digne et loyale de la jeune génération, qui commence à exprimer son identité civique »*, encouragée par le « vent d'est ».

Le dispositif policier a été levé progressivement à partir de 18 h 30. Rude journée pour la *« démocratisation »* version tchécoslovaque : quatre-vingt-sept arrestations qui s'ajoutent aux soixante-cinq – au moins – de la veille et aux six des jours précédents. Dans la soirée, l'épouse d'Augustin Navratil, militant catholique de longue date, principal auteur de la pétition pour la liberté religieuse qui avait recueilli plus d'un demi-million de signatures au début de l'année, téléphonait à des militants des droits de l'homme pour leur annoncer que son mari venait d'être emmené de force à l'hôpital psychiatrique en exécution d'une décision judiciaire.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Tomas Masaryk, l'un des fondateurs et premier président de la République tchécoslovaque.

GRANDE-BRETAGNE : dans un documentaire qu'il présente personnellement

Le prince Charles part en guerre contre l'architecture moderne

LONDRES
de notre correspondant

« Regardez la nouvelle Bibliothèque nationale. A quoi reconnaît-on que c'est une bibliothèque ? On n'y trouve pas le caractère qu'on attend d'un grand bâtiment public. Et sa salle de lecture ? Elle paraît plutôt destinée à abriter les cours d'une école de la police secrète... Voici maintenant ce qu'elle remplace, l'ancienne salle de lecture du British Museum, dont même Karl Marx, lorsqu'il y travaillait, admettait qu'elle faisait honneur à la société capitaliste dont il complotait ici la perte. » Le prince Charles s'est fait réalisateur de cinéma pour mieux combattre les méfaits de l'architecture moderne, et son film, diffusé vendredi 21 octobre par la BBC, abonde en remarques sarcastiques de ce genre.

L'héritier du trône s'en prend aux bâtiments construits depuis la seconde guerre mondiale. Il a fallu, selon lui, trois cents ans, après le grand incendie de 1666, pour créer la silhouette de Londres, dominée par le dôme de la cathédrale Saint-Paul, et seulement une quinzaine d'années pour détruire cette harmonie. Ce qui convient à New-York ou à Chicago n'est pas nécessairement bon pour Londres.

Au cours d'une croisière sur la Tamise, tandis que défile le paysage urbain, le prince de Galles énumère ses griefs. Le National Theatre ? *« Une manière astucieuse de construire une centrale nucléaire au beau milieu de la capitale. Chaque fois, j'essaye de toutes mes forces de trouver cela beau. Je ne peux pas. »* Un immeuble moderne, pourtant très vanté, dans les anciens docks ? *« Trop agressif, trop près du fleuve. »* Quant au projet d'un ensemble de bureaux dans la City, *« il fait penser à un vieux poste de TSF »*.

Le prince de Galles, qui doit faire une visite officielle en France du 7 au 11 novembre, a écrit lui-même le texte de ce documentaire, dont il est l'unique présentateur, et attaque de front l'*« establishment »* des architectes britanniques contemporains, qu'il accuse de manquer de *« vision »*. Il voudrait que les erreurs commises après la guerre ne soient pas répétées. Au besoin, il préconise la destruction pure et simple de certains blocs d'habitation sans grâce.

Ce n'est pas la première fois que l'héritier du trône s'en prend aux architectes contemporains, mais la polémique n'avait jamais atteint une telle dimension. Le prince Charles en appelle en effet au public. *« Mon but principal a été de contester les théories à la mode d'une corporation installée qui fait en sorte que le profane pense qu'il n'a plus le droit d'avoir sa propre opinion. »*

La profession a immédiatement réagi. Le prince habite *« dans une tour d'ivoire »*, il est *« passéiste »*, il *« ne vit pas avec son temps. »* Tels sont quelques-uns des commentaires de la presse, ce samedi 29 octobre. Le nouveau président de l'Institut royal des architectes, M. Max Hutchinson, juge ses remarques *« étrangement nostalgiques »*, et invite l'intéressé à tenir davantage compte de *« l'environnement économique et politique »* dans lequel travaillent les architectes.

M. Ron Brown, un député travailliste qui a déjà défrayé la chronique par ses excentricités, a immédiatement saisi l'occasion de faire à nouveau parler de lui. Il a proposé à l'héritier du trône de s'inscrire au Parti travailliste, puisque le prince vient selon lui de démontrer par ce documentaire qu'il était nettement plus à gauche que de nombreux militants...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Appel de la Fédération internationale des droits de l'homme en faveur des réfugiés roumains en Hongrie

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) a lancé, vendredi 28 octobre, au cours d'une conférence de presse à Paris, un appel aux pays occidentaux et en particulier à ceux de la CEE, afin qu'ils accueillent sur leurs territoires les ressortissants roumains réfugiés en Hongrie.

A la demande des ligues roumaine et hongroise des droits de l'homme, le FIDH a envoyé récemment une mission d'enquête sur place pour examiner les problèmes des réfugiés. Environ vingt mille Roumains ont quitté leur pays pour la Hongrie au cours des douze derniers mois, a estimé Mᵉ Patrick Baudouin, au retour de cette mission. Ces réfugiés invoquent comme première raison de leur départ, avant même le *« caractère répressif »* du régime et la politique roumaine de *« systématisation »*, l'*« atteinte aux droits de la minorité hongroise »* ; 90 % à 95 % d'entre eux sont de souche magyare, selon la FIDH. Si certains de ceux-ci, grâce à leur connaissance de la langue hongroise et leurs qualifications, parviennent à s'intégrer en Hongrie, nombreux sont ceux qui ont quitté la Roumanie dans l'espoir de rejoindre un pays occidental.

Or leur situation ne peut être régularisée : la plupart d'entre eux ne disposent pas de passeport ; la Hongrie ne reconnaît pas le statut de réfugié politique ; et, a ajouté Mᵉ Baudouin, *« les pays susceptibles d'accueillir ces réfugiés s'y refusent : la Suède, qui en a accueilli dans un premier temps, ne les accepte plus ; l'Autriche a une politique très restrictive ; la situation est bloquée. »*

● **UNESCO : huit pays dénoncent le « programme de systématisation » roumain.** – Huit pays occidentaux ont déploré vendredi 28 octobre au Conseil exécutif de l'UNESCO à Paris les destructions d'églises et de villages en Roumanie. Les représentants de la Belgique, de la RFA, de la Finlande, de la Suisse, de l'Italie, de la Suède, de l'Espagne et de la France, ont exprimé leur émotion devant ces démolitions opérées dans le cadre du « programme de systématisation » ordonné par le président Nicolae Ceausescu. – *(AFP).*

POLOGNE

Le premier ministre estime que la discussion avec l'opposition « n'est pas prioritaire »

Le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a déclaré, vendredi soir 28 octobre, que la rencontre pouvoir-opposition, dont la date reste toujours très incertaine, ne constituait pas la priorité de ses préoccupations.

Rendant compte à la télévision des activités de son gouvernement depuis sa formation il y a deux semaines, M. Rakowski a indiqué que, si cette table ronde était *« très utile »*, il fallait d'abord s'occuper de ce que *« les Polonais trouveront sur leur propre table »*. M. Rakowski a ainsi confirmé qu'il entendait avant tout s'atteler à améliorer le sort matériel de ses compatriotes.

Parlant de Solidarité, le premier ministre a souligné que, pour lui, l'attitude des conseillers de Lech Walesa était *« compréhensible »* : *« Ils se battent pour sauver la face »*, a-t-il estimé, avant d'affirmer : *« Je doute que Solidarité puisse être bénéfique pour l'économie nationale. »*

Par ailleurs, la police polonaise a sévèrement réprimé vendredi après-midi une manifestation de plusieurs centaines d'étudiants qui s'étaient rassemblés devant l'Ecole polytechnique à Varsovie. Les forces de l'ordre ont violemment matraqué les manifestants qui réclamaient la construction de nouvelles *« maisons d'étudiants »*. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été interpellés et conduits sans ménagement dans des fourgons cellulaires. – *(AFP.)*

● **HONGRIE : M. Grosz renonce à son poste de premier ministre.** – Le chef du parti et du gouvernement hongrois, M. Karoly Grosz, démissionnera du poste de premier ministre le 24 novembre prochain, lors de la prochaine session du Parlement, a-t-il annoncé dans une interview parue vendredi 28 octobre dans le quotidien du gouvernement *Magyar Hirlap*. Elu secrétaire général du PC hongrois en mai dernier, en remplacement de M. Janos Kadar, au pouvoir pendant trente-deux ans, il avait annoncé qu'il renoncerait à sa fonction de chef de gouvernement. M. Grosz avait déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait se concentrer sur les problèmes du parti et que les deux fonctions de premier ministre et de chef du parti étaient trop pour une personne. – *(AFP.)*

● **Protestation des Etats-Unis et du Canada à la CSCE.** – Les délégations américaine et canadienne à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Vienne ont vivement critiqué vendredi 28 octobre l'arrestation préventive, jeudi, de quelque soixante opposants tchécolovaques qui entendaient manifester à Prague à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la création de la Tchécoslovaquie.

M. Warren Zimmermann (Etats-Unis) a estimé qu'on *« pouvait difficilement imaginer une violation plus brutale des engagements que la Tchécoslovaquie a contractés* [par sa signature de] *l'Acte final d'Helsinki »*. Les *« méthodes »* utilisées par les autorités tchécoslovaques rappellent, selon M. Zimmermann, *« ne période de l'histoire de l'Europe dont beaucoup d'entre nous ont pensé qu'elle était depuis longtemps révolue »*.

Le représentant canadien à la CSCE, M. William Bauer, a pour sa part déclaré que les autorités tchécoslovaques ont fait preuve *« de brutalité et d'un mépris total pour leurs propres citoyens »*.

TURQUIE

Prorogation de l'état d'urgence dans huit provinces

Le Conseil national de sécurité (CNS), présidé par le chef de l'Etat M. Kenan Evren, a décidé jeudi 27 octobre de prolonger l'état d'urgence dans huit provinces de l'est et du sud-est du pays. Ces provinces sont dirigées depuis quatorze mois par un gouverneur, qui dispose de pouvoirs exceptionnels pour coordonner la lutte contre les rebelles kurdes opérant dans la région. Ceux-ci, qui luttent depuis août 1984 contre le pouvoir central d'Ankara, appartiennent principalement au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). Selon un bilan non confirmé officiellement, plus de 1 500 personnes ont trouvé la mort depuis 1984 lors d'affrontements entre militants kurdes et forces de l'ordre dans ces régions. – *(AFP.)*

(Publicité)

Plaidoyer pour une cause oubliée

Il y a soixante-dix ans, le 28 octobre 1918, la Tchécoslovaquie fut proclamée Etat souverain et indépendant. Sous la conduite de son premier président, Thomas G. Masaryk, elle devint un pays démocratique modèle, qui apporta une contribution largement reconnue à la culture et à la civilisation modernes. Après la Deuxième guerre mondiale, lors du partage de l'Europe, la Tchécoslovaquie perdit sa liberté puis, en 1968, sa souveraineté.

A cette date d'anniversaire, compte tenu des changements intervenus dans les pays du bloc soviétique et de l'amélioration dans les relations Est-Ouest,

Nous faisons appel
aux autorités de Prague et de Moscou afin qu'elles
– rétablissent et protègent les droits civiques
et les libertés en Tchécoslovaquie
– retirent les troupes soviétiques qui stationnent dans le pays depuis 1968
– donnent aux Tchèques et aux Slovaques la possibilité de vivre conformément à leurs traditions historiques et culturelles, plusieurs fois séculaires

Edward ALBEE, *auteur dramatique (New-York)* ; John ALEXANDER-SINCLAIR, *fondateur de Human Rights Trust (Londres)* ; Kingsley AMIS, *écrivain (Londres)* ; Bernard ANTHONIOZ, *inspecteur général au ministère de la Culture (Paris)* ; Raymond BARRE, *ancien premier ministre, député du Rhône (Paris)* ; Robert L. BERNSTEIN, éditeur et président de Helsinki Watch (New-York) ; Horst BIENEK, *écrivain (Munich)* ; Jean BLOT, *secrétaire international PEN Club (Londres)* ; Pierre BOULEZ, *compositeur, directeur de l'IRCAM (Paris)* ; Michael BOURDEAUX, *directeur de Keston College (Londres)* ; Georg BREUER, *secrétaire du comité pour la solidarité avec la Tchécoslovaquie (Vienne)* ; André BRINK, Rhodes University *(Grahamstown, Afrique du Sud)* ; Louis de BROISSIA, *député de la Côte-d'Or (Paris)* ; Lord BULLOCK, *House of Lords (Londres)* ; Erhard BUSEK, *président section viennoise du Parti populaire autrichien (Vienne)* ; Noam CHOMSKY, Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, USA) ; Winston CHURCHILL, *membre du Parlement (Londres)* ; Louis CLAPIER, *écrivain (Paris)* ; Yannis COUTSOCHERAS, *poète (Athènes)* ; Maurice CRANSTON, London School of Economics (Londres) ; Jean D'ORMESSON, *de l'Académie française (Paris)* ; Pierre DAIX, *écrivain (Paris)* ; Pieter DANKERT, *ancien président du Parlement Européen (Edam, Pays-Bas)* ; Pieter van DYK, *président de l'Institut pour les droits de l'Homme des Pays-Bas (Amsterdam)* ; Umberto ECO, *écrivain, Instituto della communicazione (Bologne))* ; Jean ELLEINSTEIN, *philosophe (Paris)* ; Dieter ESCHE, secrétaire du Network for East-West Dialogue (Berlin)) ; François FEJTO, *écrivain (Paris)* ; Milton FRIEDMAN, *Hoover Inst. (Stanford)* ; Max GALLO, *écrivain (Paris)* ; Jean-Claude GAUDIN, *président du groupe UDF à l'Assemblée nationale (Paris)* ; Geneviève de GAULLE ANTHONIOZ, *président du comité Aide à toute détresse (Paris)* ; Cornelia GERSTENMAIER, *rédacteur en chef* de Kontinent (Bonn) ; François GEZE, *éditeur (Paris)* ; André GLUCKSMANN, *philosophe (Paris)* ; Nadine GORDIMER, *écrivain (Johannesbourg)* ; GUILLEVIC, *poète (Paris)* ; Emmanuel HAMEL, *sénateur du Rhône (Paris))* ; Léo HAMON, *ancien ministre, professeur émérite à l'université Paris-I (Paris)* ; Alix d'HARCOURT, *veuve d'ambassadeur de France (Paris)* ; Louise d'HARCOURT, *attachée parlementaire (Paris)* ; Zbigniew HERBERT, *poète (Varsovie)* ; Gérard ISRAEL, *ancien député du Parlement européen (Paris)* ; Danilo KIS, *écrivain (Belgrade)* ; Jacques KOSCIUSKO-MORIZET, *ambassadeur de France (Paris)* ; Bernard KOUCHNER, *secrétaire d'Etat (Paris)* ; Melvin J. LASKY, *éditeur de l'*Encounter Magazine *(Londres)* ; Françoise LONDON-DAIX, *cinéaste (Paris)* ; André LWOFF, *prix Nobel, membre de l'Académie des sciences (Paris)* ; Maria Antonietta MACCIOCCHI, *journaliste (Paris)* ; Louis MALLE, *cinéaste (Paris)* ; Gilles MARTINET, *ambassadeur de France (Paris)* ; Claude MAURIAC, *écrivain (Paris)* ; Miklos MESZOLY, *écrivain (Budapest)* ; Iris MURDOCH, *écrivain (Londres)* ; Luigi NONO, *compositeur (Venise)* ; Rt. Hon Dr. David OWEN, *président du Parti social-démocrate, membre du Parlement (Londres)* ; Hélène PARMELIN, *écrivain (Paris)* ; Edouard PIGNON, *peintre (Paris)* ; Harold PINTER, *auteur dramatique (Londres)* ; Daniel PIPES, *directeur du Foreign Policy Research Institute (Philadelphia, USA)* ; Emmanuèle PLAS, *journaliste (Paris)* ; Paul RICŒUR, *Université de Paris et de Chicago, président honoraire de l'Institut international de philosophie (Paris)* ; Rt. Hon, William RODGERS, *vice-président du Parti social-démocrate (Londres)* ; Claude ROY, *écrivain (Paris)* ; Maurice SCHUMANN, *de l'Académie française (Paris)* ; Laurent SCHWARTZ, *mathématicien membre de l'Académie des sciences (Paris)* ; Karl Johannes von SCHWARZENBERG, *International Helsinki Federation for Human Rights (Vienne)* ; Alan SILLITOE, *écrivain (Paulhan-France)* ; Gordon SKILLING, *Centre for Russian and East European Studies, University of Toronto (Canada)* ; Bernard STASI, *ancien ministre, député de la Marne (Paris)* ; Tom STOPPARD, *auteur dramatique (Londres)* ; René TAVERNIER, *président du PEN club Français, vice-président du PEN international (Paris)* ; Pierre TOULAT, *secrétaire de la commission française Justice et Paix (Paris)* ; Mario VARGAS LLOSA, *écrivain (Lima)* ; Simone VEIL, *Parlement Européen (Strasbourg)* ; Thomas VON VEGESACK, *éditeur (Stockholm)* ; Arnold WESKER, *auteur dramatique, metteur en scène (Londres)* ; Angus WILSON, *écrivain, professeur émérite à University of East Anglia (St-Remy-France)* ; Juliusz ZULAWSKI, *écrivain (Varsovie).*

Ce texte paraît sous le patronage conjoint du Comité international pour le soutien de la charte 77 en Tchécoslovaquie et du comité de liaison Entr'Aide et Action.

Entr'Aide et Action
30, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris – France

Politique

La campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le parti de l'abstention reste de plus fort

A une semaine de l'échéance, le référendum sur la Nouvelle-Calédonie semble toujours aussi peu passionner les Français. Deux sondages le confirment. Le premier, réalisé par la SOFRES et publié par *le Figaro* du 29 octobre (mille personnes interrogées entre les 24 et 25 octobre), relève un taux d'abstention de 62 %, alors qu'il était de 59 % dans la précédente enquête du début du mois de septembre. En revanche, ce taux d'abstention est en baisse d'un point par rapport à l'enquête toujours de la SOFRES, mais pour le compte du *Nouvel Observateur*, effectuée entre les 4 et 7 octobre. Parmi les électeurs qui n'iront pas voter, 33 % le feront parce qu'ils considèrent que le référendum est *« inutile »*, 22 % parce qu'*« il y a eu trop d'élections cette année »* et 5 % parce que le RPR appelle à l'abstention. Parmi les électeurs décidés en revanche à se déplacer, le « oui » l'emporte largement : 84 %, soit 2 % de plus par rapport au précédent sondage de septembre. 69 % voteront « oui » parce qu'ils approuvent l'accord entre M. Jean-Marie Tjibaou et M. Jacques Lafleur.

La seconde enquête faite par l'IPSOS et publiée par *le Point* (huit cent trois personnes interrogées entre les 11 et 12 octobre) recèle également une forte tendance à l'abstention, mais moins marquée. 48 % des sondés déclarent qu'ils iront voter, 40 % pour le « oui » et le 8 % pour le « non ».

Ces deux enquêtes sont toutefois à considérer avec précaution. D'abord, parce que, comme le précisent eux-mêmes ces instituts de sondages, il existe une tendance à surestimer le taux de participation, les interviewés hésitant à avouer aux enquêteurs qu'ils n'accomplissent pas leur devoir électoral. Ensuite, parce que ces deux enquêtes ont été effectuées avant les différentes prises de position de M. Michel Rocard, qui ont contribué à donner un tour plus vif au déroulement de la campagne. Elles ne permettent donc pas de mesurer encore parfaitement l'impact de cet effort de mobilisation déclenché depuis quelques jours par Matignon.

Malgré ces mauvais chiffres, M. Jean-Marie Tjibaou se dit encore optimiste. En déplacement vendredi 28 octobre dans le Calvados, le président du FLNKS a dit *« qu'il serait encore plus optimiste après les fêtes de la Toussaint »*. Il a adressé un appel particulier *« aux gens de l'UDF »* afin que, partisans du « oui », ils fassent plus activement campagne. *« Le « oui » va vous coûter cher*, a encore déclaré M. Tjibaou, lors d'une réunion publique vendredi soir à Caen, *à cause des infrastructures que nous demandons à l'Etat mais cela sera toujours moins cher que d'envoyer des escadrons de gendarmes mobiles en Nouvelle-Calédonie. »*

Tandis que les partis politiques continuent de s'exprimer à la télévision dans le cadre de la campagne officielle, la polémique persiste entre socialistes et RPR. *« Ce référendum est un attrape-nigaud »*, a déclaré à la télévision M. Charles Pasqua.

Répondant à M. Alain Juppé, qui dans un entretien à *l'Express* se déclare d'accord avec 95 articles sur 97 du projet, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a accusé le RPR de vouloir conduire la Nouvelle-Calédonie au *« naufrage »*. *« De 1986 à 1988*, a-t-il expliqué, *le RPR a semé la tempête. Il n'ose pas aujourd'hui s'opposer au beau temps mais pour l'avenir c'est au naufrage de la Calédonie qu'il nous conduirait en remettant en cause les accords Lafleur-Tjibaou. Le RPR est un bateau ivre. Y a-t-il encore un capitaine à bord ? »*

De son côté, M. Jean-Marie Le Pen s'en est pris, vendredi 28 octobre à Bordeaux, au CNI qui, comme le Front national, fait campagne pour le « non ». Il a accusé le mouvement de M. Yvon Briand de collusion avec le RPR : *« C'est une opération née de l'esprit fertile de Charles Pasqua pour éviter que l'exclusivité des « non » ne revienne au Front national.* (...) *Comment un parti sans adhérent pourrait s'acheter des pages entières de publicité dans la presse ? »*

***« Je ne commente pas les sondages, je juge les actes »*, a, pour sa part, affirmé, samedi 29 octobre, M. Michel Rocard à propos de ces sondages. Le premier ministre, qui recevait à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine une délégation de douze maires de Nouvelle-Calédonie, conduite par M. Jean-Marie Tjibaou, a, par ailleurs, indiqué qu'il allait adresser un message à tous les maires de France sur l'organisation du référendum.**

Le Conseil d'Etat rejette la requête du CNI

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 28 octobre, la requête du Centre national des indépendants qui réclamait l'annulation, pour excès de pouvoir, du décret du 5 octobre relatif à la campagne en vue du référendum du 6 novembre.

M. Yvon Briant, secrétaire général du CNI, contestait en particulier les critères de représentativité retenus par ce décret pour l'accès des formations politiques à la campagne. Il s'en prenait aussi à la présence, prévue par le texte, dans cette campagne des deux principales formations néo-calédoniennes : le RPCR et le FLNKS.

« Le CNI a cru à tort qu'il ne répondait pas aux critères (...) et n'a, en conséquence, pas présenté la demande d'habilitation qui aurait été accueillie », a fait valoir M. Daniel Levis, commissaire du gouvernement, dont les conclusions ont été suivies par le Conseil d'Etat.

Pour rejeter la requête du CNI, le Conseil d'Etat indique d'abord qu'*« en ajoutant au critère tiré de la représentativité au sein d'un groupe parlementaire, auquel satisfaisait d'ailleurs le Centre national des indépendants et paysans, un critère d'habilitation des partis et groupements politiques tiré des résultats obtenus à l'occasion d'une consultation électorale à caractère national, les auteurs du décret n'ont méconnu aucune disposition législative ou réglementaire »*.

D'autre part, a estimé le Conseil d'Etat, la participation à la campagne du RPCR et du FLNKS *« est susceptible d'éclairer le corps électoral sur la portée du choix qui lui est proposé et de concourir ainsi utilement à l'expression du suffrage »*. En agissant ainsi, les auteurs du décret n'ont créé aucune *« discrimination illégale »* ; ils n'ont, enfin, pas méconnu *« le principe d'indivisibilité de la République »*.

M. K.

M. Bloch votera pour son cagou !

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Il ne faut pas croire les méchantes langues du faubourg Blanchot qui prétendent que M. Maurice Bloch est un vieux misanthrope.

Certes, ce Calédonien de quatre-vingt-trois ans natif de Ponerihoun, fils d'un séminariste d'origine montpelliéraine, converti au communisme à Paris puis à la culture du café sur le côte est de la Grande Terre en 1901, a parfois les apparences contre lui.

Quand il déploie sa longue carcasse un peu voûtée, c'est uniquement, toujours ou presque, pour s'occuper de la basse-cour exotique qui encombre son vaste jardin. En outre, il ne reçoit guère dans sa maison centenaire faite, comme au bon vieux temps, de bois et de tôle, qu'il habite près de l'hospice de Nouméa avec sa femme, une authentique Caldoche, elle aussi. Enfin, cet ancien boucher n'aime pas parler. Il le dit sans ambages, avant de raconter sa vie au premier visiteur venu en lui faisant découvrir, le plus chaleureusement du monde, son fantastique bric-à-brac de reliques familiales.

Si M. Maurice Bloch préfère aujourd'hui la compagnie de ses cagous à celle des hommes, ce n'est donc pas vraiment parce qu'il ne supporte plus l'humanité au crépuscule modeste d'une vie laborieuse, mais tout simplement parce que, par les temps qui courent, il comprend mieux le comportement de ces volatiles que celui de ses concitoyens. Le cagou est pourtant une espèce en voie de disparition, mi-pintade, mi-cacatoès, fort rare sur le territoire depuis son extermination par les premiers colons privés de volaille ordinaire.

En tout cas, le fait est là : la seule chose qui passionne encore M. Maurice Bloch, en dehors de ses huit enfants, trente petits-fils et dix arrière-petits-fils, c'est de faire valser Wailou, le plus beau de ses cagous, celui qui partage sa retraite depuis vingt-deux ans et qui n'a pas son pareil pour se pavaner, crête au vent, ailes déployées, bec en trompette, dès que son maître le lui commande à l'aide d'un balai, dans la poussière d'un poulailler qui ne mérite pas ce nom.

Tout le reste n'a aucune importance. M. Maurice Bloch ne sait pas encore s'il ira voter le 6 novembre. *« A mon âge*, dit-il, *cela ne m'intéresse pas. »* Il n'avait pourtant qu'un an de moins lorsqu'il avait participé au scrutin d'autodétermination, le 13 novembre 1987, organisé par le gouvernement de M. Jacques Chirac. *« Maintenant*, explique-t-il, *je ne comprends plus rien. »* Un certain désarroi se lit dans les yeux de ce vieillard chenu qui a gardé bon pied, bon œil, et dont la crinière de cheveux blanche paraît aussi altière que la huppe grise de son cagou préféré.

L'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance serait-elle fatale ? *« Je ne vois pas d'autre solution*, répond-il avec un geste lourd de regrets. *L'indigène a été monté contre nous. C'est fini, sur sa lancée on ne l'arrêtera plus. Ici, c'est pourtant un gâteau, il y a l'abondance de la place. » « Je ne comprends plus »*, répète-t-il. Il ne comprend pas non plus ces socialistes qui parlent de partager avec les Canaques. *« L'indigène veut que nous partions tous, nous les Blancs. Il veut toute la colonie, c'est tout. C'est une question de couleur de peau... »*

Dans la bouche de cet homme pacifique dont l'univers personnel est visiblement en train de s'écrouler, les mots *« indigène »* et *« colonie »* ne s'accompagnent d'aucune charge péjorative. Il parle comme il l'a toujours fait, sans fard, sans agressivité et son pathétique soliloque témoigne de la déchirure de la communauté européenne restée si étrangère à la communauté canaque : *« Mais non, monsieur, mais non, il n'y a pas eu d'erreur. Savez-vous pourquoi on a importé des Indochinois et des Javanais en Nouvelle-Calédonie ? Eh bien, c'est parce que les Canaques ne voulaient pas travailler. Ils ne voulaient pas travailler parce que le travail n'est pas dans leurs mœurs. Allez voir ce qu'ils ont fait au domaine de Ballande qui était une station d'élevage pilote : les fils de clôture pendent partout et la sensitive géante a envahi le terrain ; avec cette plante qui empoisonne la terre, on ne peut plus rien faire. C'est comme pour les maisons : quand on leur donne la maison d'un Blanc, ils ne l'habitent pas. Ils enlèvent la robinetterie, les tôles, tout ce qu'ils peuvent emporter, mais ils ne se servent pas de la maison. Comment les éduquer ? C'est là le problème, parce qu'ils ont deux ou trois mille ans d'atavisme en eux. Comment faire ? Je n'en sais rien »*...

Gaulois et Romains

Un temps de silence. *« Mon père me disait : l'instruction est inutile. Il avait raison. Mes fils, par exemple, n'ont pas reçu d'instruction et ils se débrouillent très bien. »* Nouvelle question : *« Supposons que nous partions tous, tous les Blancs, du jour au lendemain. Vous savez ce qu'ils feraient ? La première chose qu'ils feraient ce serait de s'autodétruire entre eux. »*

M. Maurice Bloch tient toutefois à ne pas mettre tous les Canaques dans le même sac : *« Il n'y a que les gens de Lifou qui veulent vraiment travailler*, assure-t-il. *Entre eux et ceux de la Grande Terre, c'est la même différence qu'entre les Romains et les Gaulois »*.

Triturant douloureusement son stock de souvenirs, il dit aussi ce qu'il pense de certains autres caldoches : *« La Nouvelle-Calédonie a toujours été malheureusement un domaine privé. Pendant longtemps, tous les Calédoniens se trouvaient dans les mains de trois sociétés : la société Le Nickel, les Comptoirs Ballande et la banque Indosuez. Les petites gens vendaient parce qu'ils ne pouvaient pas rembourser leurs dettes, les gros rachetaient. C'était l'exploitation de la misère. L'indigène, lui, était heureux. Moi, quand j'étais jeune, j'ai demandé un terrain de 25 hectares : on m'a répondu qu'il n'y en avait pas. Pendant ce temps, la famille Lafleur en avait 40 000 à Ouako. »*

La poignée de main entre MM. Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur ? M. Maurice Bloch se montre sceptique : *« Si Lafleur a accepté, c'est parce qu'il avait sans doute des raisons personnelles de le faire. Je crois que les socialistes avaient de quoi faire pression sur lui. »*

La voix de M. Maurice Bloch devient plus chevrotante sous le coup de l'émotion contenue : *« Le plus grave aujourd'hui, c'est la mentalité de certains caldoches. Vous savez ce qu'on dit de moi dans le quartier ? Une famille indigène qui habite à côté m'a demandé l'autorisation d'exploiter un coin de mon jardin dont je ne me servais pas. J'ai accepté leurs petites plantations et, depuis, on dit dans le quartier que je suis indépendantiste ! »* Le comble !

La silhouette désabusée de M. Maurice Bloch se courbe encore davantage. Il retourne vers sa petite ménagerie. S'il vote, le 6 novembre, ce sera à coup sûr pour son cagou...

ALAIN ROLLAT.

Le président du conseil général de Dordogne remet son mandat en jeu

PÉRIGUEUX
de notre correspondant.

Les élus du conseil général de Dordogne désigneront, mercredi 2 novembre, leur président à la suite de la décision annoncée, le 28 octobre, par M. Bernard Bioulac (PS) de se démettre de cette fonction. *« Une appréciation négative est portée par l'opposition sur l'élection du président »*, a indiqué le député socialiste qui a ajouté : *« Attaché au vote secret, je souhaite qu'il n'y ait aucune ambiguïté »* dans le déroulement du scrutin.

M. Bioulac entend ainsi couper l'herbe sous le pied de M. Yves Guéna (RPR), qu'il avait battu avec vingt-six voix contre vingt-quatre lors de l'élection du président le 7 octobre dernier. Le maire de Périgueux avait, en effet, déposé un recours en annulation du scrutin devant le tribunal administratif, au motif que la règle du bulletin secret n'avait pas été respectée.

Lors de ce scrutin du 7 octobre, les élus socialistes ont dû voter « sous haute surveillance », M. Bioulac ayant obtenu que les élus socialistes présentent leur bulletin au secrétaire de leur groupe avant de le glisser dans l'urne. Après l'annulation du premier tour de l'élection pour raison technique, M. Guéna a exigé l'installation d'un isoloir lors du second. Toutefois, les socialistes ont continué d'agir comme précédemment.

BENOIT LASSERRE.

Les initiatives du gouvernement en faveur de l'identité et de la langue corses

Le voyage de M. Jospin dans l'île a marqué le désir réciproque de renouer le dialogue

M. Lionel Jospin a reçu un accueil chaleureux, lors de son voyage de deux jours en Corse les 27 et 28 octobre. Même les étudiants de l'université de Corte, haut-lieu de bouillonnements nationalistes, ont enregistré avec une certaine satisfaction de *« nouveau langage »* du gouvernement apporté par le ministre, favorable à la préservation de l'identité corse et de sa langue, mais aussi à l'ouverture de l'île sur l'extérieur.

M. Jospin est cependant resté ferme sur deux points contestés : l'enseignement de la langue corse sera développé mais restera facultatif, alors que les nationalistes voudraient le rendre obligatoire. Quant aux candidats au nouveau CAPES de Corse (*le Monde* du 29 octobre), ils devront présenter une deuxième discipline, afin de pouvoir trouver facilement un emploi — ce que les mêmes militants considèrent comme discriminatoire. Le ministre a d'ailleurs été apostrophé sur ces deux thèmes à l'entrée du lycée Montesoro de Bastia par une cinquantaine de nationalistes qui l'ont accueilli par une pluie de tracts.

AJACCIO
de notre envoyé spécial

« Pace e salute o jo ministru » : ces paroles de bienvenue, adressées sous un soleil estival par une petite fille endimanchée, sur le seuil de l'école du village d'Afa, non loin d'Ajaccio, ont, dès son arrivée, plongé le ministre de l'éducation nationale dans l'ambiance corse. Sur les toits de la superbe école neuve, que M. Jospin est venu inaugurer, deux drapeaux tricolores encadrent le pavillon blanc frappé de la tête de maure. L'assistance, chauffée par le maire socialiste, est accueillante, presque fervente. Dehors, les institutrices se font photographier avec « leur » ministre. La direction glisse tout de même à M. Jospin que trente enfants de trois ans n'ont pu être accueillis dans sa classe maternelle. Sur son écran d'ordinateur, une élève écrit une rédaction : *« En automne, il y a beaucoup de vendangeurs dans les vignes ; en Corse et en France... »* Sourire du ministre.

« Le système éducatif doit aider la Corse à affirmer son identité et à l'enrichir par l'ouverture sur le monde », affirmera-t-il un peu plus tard, devant l'assemblée régionale. M. Jospin a souhaité visiter longuement la Corse comme *« une région parmi les autres »*, mais aussi affirmer la volonté du gouvernement d'*« examiner ses problèmes particuliers »*. C'est donc aux élus de l'assemblée de Corse, dotée de pouvoirs élargis en matière scolaire et universitaire, et non aux représentants de l'éducation nationale, qu'il a réservé la primeur de ses déclarations.

Pas de prodigalités spectaculaires mais des orientations concrètes, dont les plus symboliques vont dans le sens d'une meilleure reconnaissance de la langue corse. L'assemblée régionale avait souhaité récemment qu'elle soit enseignée *« dès la maternelle et à tous les niveaux du cursus scolaire et universitaire, comme une matière à part entière »* (*le Monde* du 14 octobre). M. Jospin a, au moins formellement, satisfait cette revendication, en affirmant que l'Etat se ferait désormais *« une obligation d'offrir à tous la possibilité d'apprendre le corse »*.

« Respecter la liberté des familles »

« Mon objectif à moyen terme, a-t-il déclaré, *c'est que la langue et la culture corses fassent l'objet, dans chaque établissement, d'un enseignement d'une qualité comparable à celle des matières obligatoires. »* La couverture de l'ensemble de l'île par des conseillers pédagogiques pour l'enseignement primaire, l'accroissement des efforts de formation continue des instituteurs et des professeurs volontaires pour enseigner le corse, doivent favoriser cette évolution, car, sur les 60 % d'instituteurs qui parlent corse, seulement 25 % sont aptes à l'enseigner.

La création d'un CAPES de corse, dont la première session est prévue pour 1990, devrait doter progressivement l'enseignement secondaire de professeurs plus qualifiés. Mais M. Jospin a noté que, si l'enseignement de la langue corse touche près de la moitié des élèves du primaire, il devient très minoritaire au lycée, sauf à l'approche du bac et qu'il convenait de *« respecter la liberté des familles, en maintenant le corse en tant que matière facultative »*, alors que les militants nationalistes réclament, eux, *« la lingua corsa obligatora »* sur des affiches bien visibles à l'entrée des établissements scolaires.

Liant constamment l'effort éducatif à la préservation de l'identité corse et au développement économique, social et culturel de l'île, le ministre a souhaité que soient « affinés » les critères d'attribution des emplois d'instituteurs. Des écoles fréquentées seulement par quelques élèves pourraient ainsi être maintenues, afin de lutter contre la désertification rurale en Corse, comme dans les autres « zones défavorisées ».

Là où les écoles et les collèges ont dû être regroupés en un seul lieu, M. Jospin souhaite qu'ils constituent *« des pôles de vie plus attrayants »*, en s'ouvrant à la formation professionnelle continue, aux activités culturelles ou à celles liées à l'agriculture. La coopération entre l'Etat et les collectivités locales devrait aller dans ce sens. Dans le second degré, où l'application des barèmes nationaux devrait logiquement priver la Corse de postes nouveaux à la rentrée 1989, le ministre a promis qu'une concertation avec l'assemblée régionale permettrait d'*« étudier les projets prioritaires et de définir les moyens nécessaires »*.

La contractualisation des rapports entre les universités et l'Etat devrait aussi favoriser le développement de l'université de Corte, qui, ouverte en octobre 1981, accueille à présent mille six cents étudiants et 40 % du flux des bacheliers corses. Ainsi le projet de contrat de recherche pour quatre ans, présenté par l'université corse, a été accepté par le ministre, qui l'a signé sur place vendredi, marquant ainsi sa volonté de réhabiliter officiellement un établissement considéré depuis sa création comme un foyer d'autonomisme.

Identité et xénophobie

La vocation scientifique de cette université sera affirmée, par l'habilitation accordée à un DEUST, *« Analyse des milieux biologiques »* et par la création d'une formation d'ingénieurs, prolongeant les maîtrises de sciences et techniques, de la *« valorisation des ressources naturelles »* et de *« physique appliquée »*. Une maîtrise de langue et de culture corses devrait aussi être créée, si l'université présente une nouvelle demande d'habilitation tournée vers le tourisme culturel.

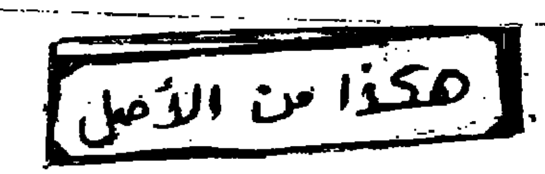
En revanche, M. Jospin ne s'est pas montré convaincu par la demande d'ouverture d'un deuxième département d'IUT tourné vers les études de communication et il a affirmé que l'Etat participerait à sa construction si un nouveau dossier, plus pertinent, lui était présenté.

Au total, cette visite du ministre d'Etat fait nettement apparaître l'intention du gouvernement de dédramatiser la question corse, au besoin en récupérant à son profit quelques-uns des thèmes nationalistes, comme celui de la langue qui rencontre un écho affectif et culturel profond. Mais M. a rappelé que les habitants de l'île n'en étaient pas tous originaires et que la Corse avait toujour été un carrefour ethnique. *« La reconnaissance de la spécificité corse ne doit pas signifier l'isolement »*, a-t-il déclaré, avant de lancer un avertissement à ceux qui *« ...confondraient encore formation d'une identité et xénophobie. »*

D'ailleurs, la corsisation des emplois dans l'éducation nationale favorise-t-elle la qualité de l'enseignement ? a interrogé à dessein le ministre, en rappelant que la fuite des professeurs continentaux installés sur l'île et leur remplacement par des maîtres auxiliaires... corses, avaient fait tomber respectivement à 25 % et à 4 % la proportion d'enseignants du second degré, titulaires du CAPES et de l'agrégation exerçant en Corse.

« J'entends que mes personnels soient respectés, quelle que soit leur origine », a encore lancé le ministre devant l'assemblée corse, nationalistes compris. Une allusion transparente à la vague de plasticages dont avaient été victimes les enseignants en 1987.

PHILIPPE BERNARD.



هكذا من الأصل

Politique

En baisse de 2,5 % par rapport à 1988

Le budget des anciens combattants a été « réservé »

Le budget des anciens combattants présenté, vendredi 28 octobre, à l'Assemblée nationale a été « réservé » jusqu'à la fin de la discussion de la deuxième partie de la loi de finances de 1989 à la demande du rapporteur spécial des finances, M. Jean-Louis Dumont, et en accord avec M. André Méric, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre. S'ils avaient été soumis à un vote, les crédits auraient été rejetés en raison de l'opposition conjointe des groupes UDF, RPR, UDC et communiste. D'un montant total de 26,3 millions de francs, ce budget est en baisse de 2,5 % par rapport à 1988 et représente 2,04 % du budget général de l'Etat.

Si dans l'hémicycle une poignée seulement de députés avaient renoncé, vendredi 28 octobre, à rejoindre leur circonscription, les tribunes réservéesau public connaissaient, elles, une rare affluence. Les anciens combattants, au revers de veston souvent coloré de minces fils rouges, bleus, jaunes ou verts, étaient venus nombreux arborant très ostensiblement le dernier numéro de leur revue titrée à la une « Rogne et grogne ».

Très mécontents de ce budget qui diminue de 6,8 millions de francs par rapport à 1988, ils l'avaient d'ailleurs condamné publiquement lors d'une manifestation le 1er octobre dans Paris, et ils espéraient fermement entendre de la part de leurs représentants à l'Assemblée nationale la même contestation. Les députés présents — souvent des « professionnels » de la défense des anciens combattants, abonnés de l'hémicycle le jour de la discussion des crédits de ce ministère — le savaient. Leur opposition fut donc sans appel en dépit de la conviction et de la touchante sincérité qui émanaient des propos du secrétaire d'Etat, lui-même ancien combattant de la guerre de 1939-1945, ancien prisonnier, qui fut pendant quarante-trois ans l'avocat de ses « camarades de feu » au Sénat.

« Je ne vous cacherai pas mes soucis. Le monde combattant est mécontent depuis deux ans et il se mobilise, a déclaré M. Méric. *Mais ce projet de budget s'inscrit évidemment dans le budget général qui tend à poursuivre la réduction du déficit et à dégager les moyens nécessaires au financement des actions prioritaires que la nation a approuvées en mai et juin derniers. »* Rappelant qu'en 1987 les dépenses de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC avaient représenté le tiers du revenu national et que leur croissance avait été supérieure à celle du produit intérieur brut (PIB), M. Méric observa : *« Il résulte de cette évolution que les mécanismes de solidarité ne couvrent plus l'ensemble des besoins sociaux. Voilà ce qu'il faut avoir présent à l'esprit lorsque l'on déplore que mon ministère ne répond pas à toutes les requêtes de ses ressortissants. »*

De cette enveloppe budgétaire restreinte, le secrétaire d'Etat s'est toutefois efforcé de tirer quelques priorités. Il entend relancer l'*« information historique »* et renforcer les moyens (1,5 million de francs de crédits supplémentaires) de la mission permanente qui en a la charge. Une telle mesure, a précisé M. Méric, *« s'impose d'autant plus que la lutte contre le révisionnisme historique, contre le racisme et contre les falsificateurs de l'histoire est plus que jamais à l'ordre du jour »*. Deux autres projets de loi devraient être examinés au cours de cette session, a signalé M. Méric, concernant les conditions d'attribution de la carte de combattant volontaire de la Résistance et *« la reconnaissance par la nation des prisonniers détenus dans les camps du Vietminh »*.

A propos des combattants d'Afrique du Nord, M. Méric a affirmé qu'il s'employait à améliorer les conditions d'attribution de la carte du combattant dans le sens d'un plus grand assouplissement. Le ministre a enfin évoqué l'éternel « rapport constant » (l'indexation de la pension des anciens combattants sur celle versée aux fonctionnaires des catégories C et D) en soulignant qu'il s'efforcerait d'obtenir pour les pensionnés le bénéfice des deux points d'augmentation accordés en juillet 1987 aux fonctionnaires.

Une « coalition des non »

Les pensions des veuves de guerre, *« priorité absolue »*, selon M. Méric, seront revalorisées grâce à une enveloppe de 75 millions de francs obtenue sur la réserve parlementaire. Le secrétaire d'Etat a en outre déposé un amendement visant à modifier le code des pensions, afin d'engager au profit des veuves de guerre une politique de revalorisation étalée sur cinq années. Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Jean-Louis Dumont (PS, Meuse), insista sur *« le droit à la mémoire »* des anciens combattants et proposa de recréer au sein du ministère une direction centrale regroupant la mission permanente aux commémorations, l'information historique et la gestion des nécropoles.

Pour l'application du « rapport constant », le rapporteur des finances demanda au gouvernement de *« donner d'ores et déjà un signe de bonne volonté »* en inscrivant dans le projet de budget ou dans un collectif un effort financier de 100 millions de francs. *« C'est sous cette réserve*, a rappelé M. Dumont, *que la commission des finances a donné un avis favorable à l'adoption des crédits. Si une réponse positive ne lui était pas apportée par le gouvernement avant leur mise aux voix, la sagesse commanderait à l'Assemblée de s'abstenir »*, a conclu M. Dumont, appuyé sur ce point par M. Jean Laurain (PS, Moselle), ancien ministre des anciens combattants de 1981 à 1986.

Au nom du groupe RPR, M. Pierre Mauger (Vendée) déclara à M. Méric que son budget était *« décevant »* et ne *« satisfaisait aucune des revendications des anciens combattants »*. M. Daniel Le Meur (PC, Aisne) déplora à son tour *« le nouvel écart entre l'évolution des pensions d'anciens combattants et celle du traitement des fonctionnaires »* et la réduction de moitié de la participation de l'Etat aux retraites mutualistes souscrites à compter du 31 décembre 1988 par les anciens combattants d'Afrique du Nord.

L'annonce par le secrétaire d'Etat du report possible de cette date limite pendant un an ne suffit pas à entamer la fermeté de la *« coalition des non »* des bancs communistes à ceux de l'UDC, de l'UDF et du RPR. Au nom de la commission des finances, le rapporteur spécial demanda donc l'application — pour la seconde fois depuis l'ouverture de cette discussion budgétaire — de l'article 95-5 du règlement de l'Assemblée nationale qui prévoit la réserve sur le vote d'un projet de loi.

PASCALE ROBERT-DIARD.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Le passage au terrorisme

AU-DELA de son impact émotionnel, de ses conséquences politiques immédiates et de l'éventuelle mise au jour de ses réseaux changeants, le terrorisme reste, malgré l'abondante littérature qu'il a inspirée sous la pression de l'actualité ou avec plus de recul dans le temps, du domaine de l'inconnu. C'est de là qu'il tire sa force principale, qui n'en demeure pas moins fragile. En effet, s'il renaît épisodiquement, il est bientôt voué à disparaître. Il ne marque qu'une fin ou qu'un début : soit l'extrême dégradation d'une action collective qui s'éteint, soit la violence fondatrice d'un mouvement qui se cherche.

Tel est, parmi bien d'autres, l'un des enseignements que l'on retire de l'ouvrage de Michel Wieviorka, *Sociétés et terrorisme*. Si l'on veut bien se plonger dans le déroulement de cette enquête approfondie sur le phénomène terroriste contemporain, on en sera largement récompensé. Au long et au terme de sa recherche, qui n'a pas fui les difficultés du terrain, l'auteur ne cesse de fournir des connaissances, des aperçus, des réflexions, des hypothèses fortement étayées qui rendent compte de la complexité du sujet tout en projetant sur son mystère des lueurs qui contribuent à le dissiper. Le terrorisme n'en sort pas plus grand, ou plus proche, mais on cerne mieux ses processus de gestation. C'est que Michel Wieviorka fait vigoureusement le ménage des idées toutes faites, des explications faciles et rebattues, au profit d'une appréhension rigoureuse et fine du phénomène.

L'auteur privilégie l'étude des acteurs et s'efforce de mettre à jour leur logique d'action. S'il analyse le terrorisme comme phénomène social et politique dans ses rapports avec les mouvements sociaux, les idéologies, les intellectuels, les médias, l'Etat, il le replace dans ses dimensions historiques, géographiques et culturelles à partir de plusieurs exemples minutieusement décrits : le Sentier lumineux, au Pérou, l'expérience italienne, le cas basque, la nébuleuse palestinienne, la déchirure libanaise. Exemples si différents que l'on se demande s'ils peuvent être comparés et étudiés avec l'ambition de révéler ce qu'ils ont de commun dans leur action spécifiquement terroriste. Ce qu'ils ont en commun, c'est, précisément, la diversité des facteurs susceptibles d'éclairer ou de favoriser le passage au terrorisme sans pour autant fournir une explication pleinement satisfaisante à ce basculement dans la violence. Il y a donc autre chose que ces données premières qui varient selon les lieux, le moment, l'histoire et la culture des pays concernés.

On le constatera en Italie, où la crise de l'Etat et celle du système politique ne fondent pas le recours à la violence terroriste. S'agissant du Pérou, l'auteur refuse de réduire le combat du Sentier lumineux à une logique d'action terroriste, même s'il en emprunte parfois les voies. De même, du Pays basque, il écrit : *« Au risque de choquer, il nous faut affirmer, que la violence d'ETA, dans l'ensemble, n'est pas sociologiquement terroriste. »* Un peu plus loin, il observe que sa recherche met à mal la thèse selon laquelle le mouvement palestinien *« serait terroriste dans son ensemble »*.

Pourtant, dans chacun des cas considérés le terrorisme s'est manifesté sous son plus sombre éclat. Michel Wieviorka observe qu'au Pérou la violence est devenue de plus en plus aveugle au fur et à mesure que le Sentier lumineux n'a plus réussi à faire la jonction avec une base sociale. En Italie, il n'y a pas eu continuité entre violence ouvrière et violence terroriste : cette dernière est issue d'une dégradation du marxisme-léninisme, séparé du mouvement social de référence, et d'oppositions idéologiques non surmontées et dépassées dans le recours à des conduites extrêmes. Au Pays basque, la violence apparaît avec la difficulté de gérer les trois composantes du mythe d'un mouvement basque total : les luttes nationales et sociales et l'action politique. Au Proche-Orient, le terrorisme est, soit le substitut d'une guerre impossible, soit celui d'une révolution qui ne l'est pas moins.

Crise, rupture, blocage, impossibilité : le terrorisme tend à nier ces obstacles par une sorte de dépassement dans la radicalisation, fût-ce en se coupant de ceux qu'il entend représenter et des objectifs qu'il prétendait atteindre. Pour éclairer cette démarche l'auteur s'appuie sur les concepts d'*« anti-mouvement social »*, qui est déjà une dégradation du mouvement social, et d'*« inversion »*, processus par lequel, explique-t-il, une action collective se détache des significations et des principes qui lui donnaient son sens initial.

Cette *« perte de sens »* caractérise le terrorisme international comme le terrorisme purement interne, sauf que dans le premier cas la fonction instrumentale est imbriquée dans des calculs politiques qui peuvent combler un vide.

On n'aura là que quelques aperçus d'un énorme travail dont l'intérêt, outre la qualité de la réflexion qu'il développe sur le phénomène terroriste, tient aussi à la richesse de la documentation et à l'originalité des méthodes d'investigation sociologiques qu'il met en œuvre et qu'il propose à la curiosité des lecteurs. Ils devraient être nombreux.

Sur le thème du terrorisme basque on pourra, aussi, se reporter à l'ouvrage de deux journalistes, Jean-François Moruzzi et Emmanuel Boulaert, *Iparretarrak, séparatisme et terrorisme en Pays basque français*, qui retrace l'histoire de ce mouvement et le parcours de son chef présumé, Philippe Bidart et montre bien l'implication de certains membres du clergé basque dans la revendication nationaliste la plus extrême.

★ *Sociétés et terrorisme*, de Michel Wieviorka, Fayard, 565 p., 180 F.

★ *Iparraterrak*, de Jean-François Moruzzi et Emmanuel Boulaert, Plon, 238 p., 80 F.

Communication

En recevant les PDG et les syndicats

Mme Tasca entame la concertation sur l'audiovisuel public

Légitimité du service public, rôle spécifique d'Antenne 2 et de FR 3, réforme des structures et des cahiers des charges, poids des ressources publicitaires par rapport au financement public : tels devraient être quelques-uns des grands thèmes de la concertation lancée par Mme Catherine Tasca sur l'audiovisuel public. Cette concertation, annoncée en conseil des ministres lors des grandes grèves de la radio-télévision, a commencé cette semaine. Le ministre chargé de la communication a reçu, le 27 octobre, les PDG des sociétés publiques. Le lendemain, c'était au tour des organisations syndicales des journalistes, techniciens et administratifs.

Les syndicats devront préciser d'ici deux semaines leurs propositions sur la méthode à suivre et les points qu'ils jugent prioritaires. Le syndicat des journalistes (SNJ-CGT) s'est déclaré *« pas satisfait du tout »* de cette première réunion. *« Mme Tasca a indiqué qu'elle n'était pas en mesure d'apporter des moyens supplémentaires sur les problèmes salariaux malgré le constat qui a été fait sur les disparités dans l'audiovisuel*, explique le syndicat, qui reproche au ministre de *« ne pas tenir ses promesses »*. Rappelons que le SNJ-CGT et quelques autres organisations syndicales ont appelé à des débrayages le 4 novembre lors de l'examen du budget par l'Assemblée nationale.

Le Parti communiste favorable à une autorité « parlementaire »

Le Parti communsite a présenté, lundi 24 otobre, un ensemble de propositions visant à briser *« la logique de l'argent responsable de la dégradation des programmes audiovisuels »*. Dénonçant la prochaine mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), prévue dans le projet de loi sur l'audiovisuel, M. Charles Fiterman, secrétaire du Comité central, a proposé l'instauration d'une autorité de contrôle qui ne serait pas étatique mais « parlementaire ».

M. Fiterman a, par ailleurs, rappelé la position des communistes, favorables à la réintégration de TF 1, de la SFP et de TDF dans le secteur public, ainsi qu'à la suppression des coupures publicitaires pendant les films. Afin de renforcer le secteur public, il demande la mise en place d'une procédure de concertation entre A2 et FR3 : complémentarité des programmes, régie publicitaire commune et intégrée. Une rencontre autour de ces propositions sera organisée le 3 décembre, sous l'égide de l'hebdomadaire *Révolution*, avec des professionnels de l'audiovisuel.

Reprise de « France-Golf », « Joyce » et « la Veillée des chaumières »

Les Editions mondiales deuxième groupe de presse magazine en France

France-Golf, Joyce, la Veillée des chaumières. Grâce à cette triple opération réalisée par rachat ou prise de participation, les Editions mondiales accèdent à la deuxième place des éditeurs de magazines en France, derrière Hachette-Filipacchi et devant Prisma-Presse, la filiale française de l'éditeur ouest-allemand Gruner und Jahr. Il y a un an, les Editions mondiales contrôlaient huit titres. Ils sont seize aujourd'hui, auxquels il faut ajouter les trois magazines exploités en Belgique.

France-Golf, va rejoindre aux Editions mondiales le département presse spécialisée. Vendu à 25 000 exemplaires, ce mensuel appartenait au groupe L'Officiel (*l'Officiel* et *l'Officiel homme*). Les Editions mondiales ont pris une participation de 46 % dans la société éditrice de *Joyce*, mensuel féminin haut de gamme lancé début 1987 par M. Michel Hauteville, ex-gérant d'*Harper's Bazaar*. Journal à fort potentiel publicitaire, *Joyce* est actuellement diffusé à près de 26 000 exemplaires. Enfin, les Editions mondiales se sont alliées au groupe Cible afin de gérer l'hebdomadaire *la Veillée des chaumières*.

Ce titre plus que centenaire avait été cédé en mars dernier au groupe Cible par la maison d'édition Gautier-Languereau. *La Veillée* est diffusée à [illegible] 000 exemplaires et dépendra du département presse féminine, aux côtés d'*Intimité, Nous deux, Bonne soirée* et *Modes et travaux*.

Ce développement des Editions mondiales avait été annoncé il y a un an par son PDG, M. Francis Morel, après la partition des activités presse et audiovisuel, ces dernières étant regroupées dans Revcom TV et Ariane Films, sous la direction de M. Antoine de Clermont-Tonnerre. Amorcée avec la création de *Caméra Vidéo*, le lancement d'*Architectural Digest*, en collaboration avec les éditions milanaises Mondadori, celui d'*Auto-Plus* avec le groupe de presse ouest-allemand Springer, cette opération s'est poursuivie au printemps avec la reprise de la gestion de *Dépêche Mode* (en association avec le groupe Cible) et une prise de participation de 30 % au capital de la société qui édite le mensuel de cinéma *Studio*.

Les Editions mondiales devraient réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1988. Il reste au groupe à parfaire l'informatisation de ses rédactions et à préparer son futur déménagement.

Y. M. L.

Nouvelle association Filipacchi-Time Inc.

« Match », un mensuel pour cinq pays européens

Les publications Filipacchi (*Paris-Match, Lui, Podium, Grands Ecrivains*, etc.) et le groupe américain Time Inc. (*Life, Fortune*, etc.) vont tester, le 9 décembre, un nouveau titre *Match*. Ce mensuel à vocation européenne sera diffusé en France, en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne. Haut de gamme, il fera appel à de grands photographes (Doisneau, Cartier-Bresson, Benson) et mettra particulièrement en scène des personnalités du monde des affaires, de l'art, du spectacle, en élargissant ces portraits aux évolutions et aux événements de sociétés qu'ils représentent. En plus des pages internationales, chaque pays bénéficiera d'un cahier particulier traitant de ses propres personnalités.

« Nous voulons être les premiers à avoir un magazine européen », dit-on chez Filipacchi. Le premier numéro de *Match* (25 francs) sera tiré à 100 000 exemplaires et, selon les tests, un deuxième numéro devrait voir le jour en juin 1989, la parution définitive étant fixée en septembre. *Match* disposera de cinq rédactions mais utilisera l'infrastructure publicitaire mise en place par Hachette, son allié traditionnel, pour les éditions étrangères de *Elle*, ainsi que de ses partenaires (Rizzoli, Burda, Seymour). L'objectif de vente sur ces cinq pays est de 300 000 exemplaires dans un premier temps. Mais tout dépendra de la publicité recueillie. *Match* compte sur le développement de la publicité européenne lors de l'ouverture en 1993 du grand marché européen pour prendre alors sa pleine vitesse.

Filipacchi et Time Inc. n'en sont pas à leur première association : il y a un an, ils ont lancé l'édition française de *Fortune*, dont la vente atteint aujourd'hui 50 000 exemplaires.

Y.-M. L.

Le Carnet du Monde

Décès

— M. et Mme André Servois,
M. et Mme Michel Bataillon,
M. Jean-Pierre Bataillon,
Ses petits-enfants,
Ses nièces et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BATAILLON,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 octobre 1988, en sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Orgeval, dans l'intimité familiale.

37, rue Parmentier,
92600 Asnières.
9, rue des Capucins,
69001 Lyon.
24, rue de Bethemont,
78630 Orgeval.

— Mme André Dole,
son épouse,
M. Jacques-Louis Dole,
maire d'Epinay-sous-Sénart,
M. et Mme Patrick Dole,
ses enfants,
Christine, Viviane, Mickael, Aurélia,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DOLE,
sous-officier (ER)
des Sapeurs-Pompiers de Paris,
médaille militaire,

survenu le 28 octobre 1988, dans sa soixante et onzième année.

Selon sa volonté il a donné son corps à la faculté de médecine.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à sa mémoire, le lundi 31 octobre, à 10 heures, en l'église d'Epinay-sous-Sénart.

3, rue du Petit-Pont,
91860 Epinay-sous-Sénart.

— Le 27 octobre 1988
le Seigneur a rappelé à lui

Mme Edmond PLOIX,
née Yvonne Jobert,

dans sa quatre-vingt-huitième année de son baptême pour lui révéler la plénitude de son Amour.

De la part de
Francis et Marie-Madeleine Ploix,
Nicole et Robert Desmarais,
Hubert et Hélène Ploix,
Christiane et François Verdeil,
Le père Gérard Ploix,
Jean-Pierre et Nicole Ploix,
Vincent et Françoise Ploix,
De ses dix-neuf petits-enfants,
De ses frère et sœur,
De ses beau-frère et belles-sœurs.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 31 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle haute), 90 avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au Plessis-Bouchard (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Rambaud,
M. et Mme Conway Lloyd Morgan,
Mlle Dominique Rambaud,
M. et Mme Jean-Marie Rambaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André RAMBAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur agronome,

survenu le 27 octobre 1988, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 3 novembre 1988, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

5, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.

Anniversaires

— Le 31 octobre 1987, ma très chère épouse,

Raymonde BRIMBEUF,
née Levy,

fermait les yeux pour toujours, après avoir lutté avec un courage exemplaire contre cette terrible maladie, le cancer.

Que celles et ceux qui, avec un grand dévouement, lui ont prodigué soins et réconfort soient assurés de ma reconnaissance.

Je redis également combien nos familles et moi-même avons été touchés par toutes les marques d'affection reçues en hommage à notre chère disparue.

— Pour le douzième anniversaire de la mort de

Sergine CHAMBELLANT DE MAILLY

une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Tokio KUMAGAI

en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris, le mercredi 2 novembre 1988, à 18 h 15.

Soutenances de thèses

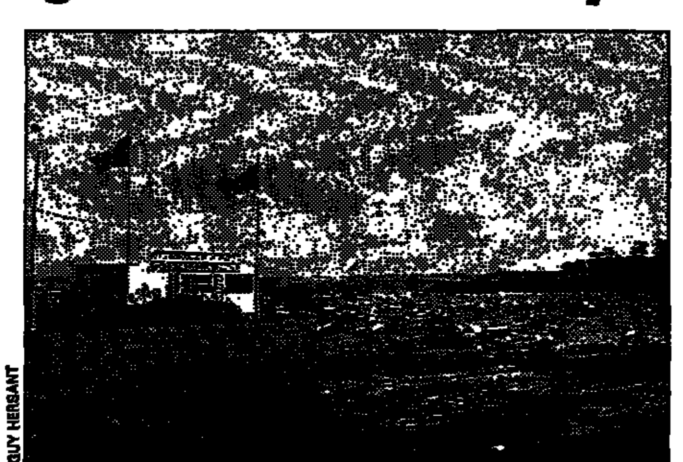
— Université Paris-IV : le mardi 22 novembre, à 14 h 30, salle 405, CIEP, esc. G, 3e étage, M. Kim Jin Soo : « Le traitement des adjectifs qualificatifs dans les dictionnaires bilingues (français-coréen) ».

Régions

DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX A TRÉBEURDEN

La Bretagne victime de la plaisance ?

Dans le département des Côtes-du-Nord fleurissent aujourd'hui les projets de « port en eau profonde », assortis d'opérations immobilières destinées à financer les travaux. Des sites exceptionnels risquent ainsi d'être sacrifiés pour le confort de la plaisance. Certains commencent à craindre le pire.


GUY HERSANT

LA « première pierre » du futur port en eau profonde de Saint-Quay-Portrieux, dans les Côtes-du-Nord, est à l'image du projet : énorme. Un rocher de granite comme il en faudra beaucoup pour assurer aux plaisanciers un abri sûr en pleine mer. Elle a été posée le 16 septembre dernier en présence de tous les corps constitués du département, à commencer par le président du conseil général (socialiste), Charles Josselin et le maire (centriste), François Héry. A quelques jours des élections cantonales, on a donc célébré l'union sacrée pour *« le premier port en eau profonde de la Bretagne nord »*.

Même si les travaux n'ont pas encore vraiment commencé, les dés sont jetés : le charmant petit port de Saint-Quay — port d'échouage où les bateaux reposent sur le flanc à marée basse — va se doubler d'un port artificiel hérissé de pontons flottants, où les voiliers seront alignés comme à la parade. Encore, s'il ne s'agissait que de l'ordre substitué à la douce anarchie des bouées et des corps-morts épars dans la rade. Mais c'est beaucoup plus qu'une mise au pas : c'est un bouleversement. Il est en effet prévu de lancer en pleine mer, juste devant les quais actuels, une gigantesque digue en forme de pince de crabe, dont la plus longue branche aura 850 mètres de long et 13 mètres de haut ! Une véritable forteresse de granite, chargée de faire barrage à la houle et aux tempêtes.

A l'origine, ce port artificiel devait comporter aussi 1000 mètres carrés de surface commerciale et une criée — car il accueillera aussi bien les plaisanciers que les pêcheurs professionnels. Mais le coût de construction de la digue-forteresse est tel qu'il a fallu céder au promoteur, un Niçois, l'occasion d'une belle opération immobilière : 5 000 mètres carrés de commerces et 5 000 de logements, dont la hauteur atteindra celle d'immeubles de quatre étages. *« La plage de la Comtesse est donc condamnée,* s'indigne un amoureux de Saint-Quay. *Pensez donc : une muraille qui s'avance jusqu'à 700 mètres en mer avec des bâtiments qui culminent à 27 mètres au-dessus du point zéro ! »* Les écologistes, pour leur part, soulignent que le plus urgent est de traiter la pollution des eaux de Saint-Brieuc, ce qui arrangerait aussi bien pêcheurs que touristes. *« La facture a été estimée à 170 millions, soit à peu près le prix du futur port »,* font-ils observer.

Qu'importent ces considérations « d'agrément » : le département est fermement résolu à faire aboutir son projet de neuf cent cinquante anneaux de plaisance (plus une vingtaine de places pour la pêche). *« On ne peut plus se permettre de laisser nous coquilliers sans abri dans la tempête,* dit-on au conseil général. *La sécurité avant tout. »* Comment résister à ce louable souci lorsque, en plus, on fait miroiter aux édiles locaux une « revitalisation » du port, et même quelques emplois ?

Un garage de plus

A Trébeurden, en baie de Lannion, toujours dans les Côtes-du-Nord, les projets ne sont pas aussi avancés, bien que le « port d'équilibre » de Trozoul soit inscrit au schéma directeur depuis 1977. Station balnéaire remontant au siècle dernier, Trébeurden aimerait se reconvertir dans le tourisme « moderne » avec port artificiel, centre de thalassothérapie, zone d'animation et de sports nautiques, etc. Elle souhaiterait remplir ses hôtels — encore nombreux — au-delà des tradititionnels mois de juillet et d'août. *« Nous avons un plan d'eau exceptionnel,* affirme Alain Guennec, l'adjoint au maire chargé du dossier. *La baie de Lannion, c'est un bassin olympique ! »*

Ce bel enthousiasme n'est partagé ni par l'opposition municipale, conduite par l'ancien maire, André Le Pape, ni surtout par une bonne partie de la population — 1 500 signatures ont été recueillies l'été dernier contre le projet. *« Le port ? Une stupidité totale »,* tranche Henri-Claude Taburet, retiré dans la maison que sa famille possède à Trébeurden depuis 1824. *« Même derrière une forteresse de 15 mètres de haut, les bateaux ne résisteront jamais l'hiver aux tempêtes de nord-ouest ».* Juriste de formation, Henri Taburet est décidé à s'opposer par tous les moyens au projet en attaquant le plan d'occupation des sols de la commune et aussi la ZAC prévue autour du port. Et pour cause : avec ses deux frères, il possède les deux tiers de la surface retenue pour la ZAC !

Autre ancienne Trébeurdinaise, Geneviève Prigent mène depuis quinze ans le combat pour sauvegarder le site. Avec son association Bevan e Trebeurden (Vivre à Trebeurden), elle s'est battue bec et ongles contre le projet de port à flot. *« Je n'ai rien contre la plaisance,* dit-elle. *Au contraire, j'adore la voile. Mais j'aime aussi ce coin de Bretagne superbe, avec ses plages sauvages « ses îles et ses récifs qui s'étendent à perte de vue. Si on veut revitaliser la station, on peut améliorer les équipements existants, construire une piscine d'eau de mer chauffée ou autre chose, mais surtout ne pas sacrifier le site ! »*

L'association des marins-plaisanciers, elle non plus, ne voit pas l'intérêt d'un port artificiel qui ne sera de toute façon pas accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme Saint-Quay-Portrieux. *« Nous ne voulons pas d'un garage à bateaux de plus »,* lance Jack Majoie, membre du conseil portuaire. Son collègue Yven Denouel, ancien professeur reconverti dans la pêche, est formel : *« L'accès au port de Trébeurden est pavé d'écueils. Ce n'est pas un lieu d'accueil pour la plaisance de masse. »*

Aux détracteurs de son projet, Alain Guennec réplique que l'atteinte au site sera minime. *« Sur 18 kilomètres de littoral nous ne neutralisons que 700 m, une plage déjà interdite à la baignade à cause du port d'échouage. Il restera six plages intactes à Trébeurden. »* Ce qu'il ne dit pas, c'est que cette plage, abandonnée à un promoteur privé — par une municipalité de gauche élue en 1983 — se trouve au milieu d'un site visible de toute la baie, et particulièrement de cette pointe de Bihit qui, en 1971, avait fait tant d'effet sur François Mitterrand admirant *« son insolite architecture de granite éclaté » (la Paille et le Grain).* Les amoureux de Trébeurden, réunis en collectif, espèrent que le président de la République se souviendra de ses émois de simple touriste...

L'Etat sans arme

Espoir bien maigre : la décentralisation faite chair, l'Etat ne peut plus intervenir qu'en classant le site, ce qui avait été proposé sous Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, mais qui semble aujourd'hui exclu. Même si, dans six mois, l'opposition de droite s'empare de la mairie, il y a fort à parier que la nouvelle équipe reprenne le projet de port à son compte, comme elle l'avait fait autrefois.

La seule chance de sauver le site reste la plaie d'argent. Si, en effet, le promoteur actuel (Campenon-Bernard), ne trouve pas assez de clients pour ses futurs anneaux, il peut renoncer. Or la commune de Trébeurden, par ses finances propres, est incapable d'entreprendre la construction d'une digue-forteresse pour accueillir d'hypothétiques plaisanciers. Surtout lorsque Saint-Quay-Portrieux et Lannion — qui va aussi construire un bassin à flot dans la rivière Leguer — auront achevé leurs travaux.

ROGER CANS.

ALSACE

Ecrivains sans rendez-vous

Le Festival européen des écrivains, prévu à Strasbourg du 17 au 20 novembre, est annulé. Ainsi en a décidé la ville de Strasbourg, principal financier de l'opération. François-Georges Dreyfus, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, a précisé que *« le festival n'était pas prêt »* et que *« l'argent déjà dépensé avait servi plus à éponger le déficit de la première édition qu'à préparer la seconde ».*

La première édition — à l'automne 1987 — avait rassemblé quelque cent cinquante écrivains, surtout français, et un nombreux public pour trois jours de manifestations diverses : des « repas littéraires », des interventions dans les écoles, et un grand chapiteau du livre sur la place Kléber. Le déficit de l'opération s'était monté à près de 700 000 francs sur un budget de 2,3 millions.

Après les vives critiques essuyées par cette première édition, une nouvelle structure avait été imaginée, sous la forme de deux associations : l'AELE (Association européenne pour le livre et les écrivains) à Paris, et le CLE (Carrefour des littératures européennes) à Strasbourg. Un écrivain strasbourgeois, Michèle Kahn, présidait les deux associations. La gestion des fonds privés revenait à Serge Marti Communication.

Cette nouvelle organisation a capoté : la ville, qui avait subventionné le festival 1987 pour 500 000 francs et qui s'apprêtait à faire plus, préfère annuler l'édition 1988. Les autres financeurs — la direction régionale des affaires culturelles pour 200 000 francs, le département et la région chacun pour 300 000 francs — n'engageront pas leurs subventions.

Cela dit, la littérature restera présente cet automne à Strasbourg. Du 16 au 26 novembre, en effet, la FNAC organise avec la collaboration de Nicole Bary une série de rencontres avec des écrivains allemands contemporains sur le thème « L'Allemagne entre père et fils ».

AQUITAINE

TV transfrontières

FR 3 Aquitaine est actuellement en train de tourner le troisième numéro d'un magazine transfrontalier « Euro-Sud », pour lequel la station a signé un accord de coopération avec la TVE de Bilbao et la RTP de Porto.

Chaque chaîne conçoit à partir de reportages communs son propre magazine d'une durée d'une heure. Ce magazine a été baptisé « Euro-Sur » et « Eurosoul » au Portugal, symbolisant le premier numéro d'« Euro-Sud » en mars 1988 avec pour thème la communication (langues, médias, transports, axes communication) entre ces trois régions de la façade sud-atlantique européenne...

« Le courant qui parcourt en ce moment l'Europe ne passe pas beaucoup par l'Aquitaine et le nord-ouest de l'Espagne, précisait l'animateur espagnol d'« Eurosur ». *Il convient donc d'y remédier. »* « Euro-Sud » propose de débattre *« des préoccupations communes à des entités culturelles voisines »* et voudrait contribuer à créer une dynamique entre des régions menacées de devenir *« les culs-de-sac de l'Europe ».*

Diffusé les 13 et 18 décembre prochain, le numéro 3 d'« Euro-Sud » sera consacré à la viticulture. Quatre autres magazines seront programmés de mars à décembre 1989 avec successivement pour thème le tourisme et l'environnement, les activités économiques, les collectivités territoriales, la vie sociale et la vie quotidienne.

Des accords assurant la pérennité du magazine ont été signés le 30 juin 1988 à Bordeaux et le 4 août 1988 à Bilbao par les directeurs des télévisions régionales espagnoles et le directeur régional de FR 3 Aquitaine.

AUVERGNE

La Haute-Loire en cartes

La Haute-Loire dispose d'un outil de qualité pour se faire mieux connaître. Christophe Granier, docteur en géographie, et Jean de Hédouville, ingénieur en génie civil, installés au Puy-en-Velay, viennent en effet de réaliser *la Haute-Loire cartes sur table,* un atlas qui traite tous les aspects : économique, politique, démographique, culturel, etc.

Chaque sujet est traité par un spécialiste qui fait autorité dans le département. Mais la partie la plus originale de l'ouvrage est l'illustration des sujets par des cartes très précises. (Cartographie et Décision, 14, rue du Cardinal-de-Polignac, 43000 Le Puy-en-Velay.)

BRETAGNE

Un orchestre pour tous

Le conseil régional de Bretagne s'est prononcé (cinquante-sept pour, onze contre et treize abstentions) en faveur de la création d'un orchestre régional. L'effectif permanent sera de quarante-cinq musiciens et dépassera les soixante musiciens en formation symphonique. Les vingt-deux musiciens de l'actuel orchestre de la ville de Rennes constitueront le « noyau » du nouvel orchestre régional de Bretagne dont les activités débuteront au début de l'été 1989.

Sur un budget prévisionnel de 18 millions de francs par an, la région interviendra à parité avec l'État pour 4,75 millions. La ville de Rennes apportera 4,50 millions et celle de Brest 1 million, le solde étant assuré par autofinancement. Les prestations assurées par l'Orchestre régional de Bretagne porteront sur une cinquantaine de concerts par an.

Parole aux jeunes

A Rennes, dans la salle du conseil général d'Ille-et-Vilaine, vient d'être organisée la première réunion plénière du conseil départemental des jeunes, expérience unique en France qui vise à sensibiliser les collégiens au fonctionnement de l'assemblée départementale tout en permettant à cette dernière de tenir compte des avis des jeunes conseillers dans ses choix budgétaires. Un délégué titulaire et un délégué suppléant ont été élus dans chacun des cent collèges, publics et privés, du département pour un mandat d'une durée d'un an renouvelable une seule fois.

Le conseil départemental des jeunes, qui se réunira quatre fois dans l'année, le mercredi, sauf pour sa première réunion plénière, travaillera en commissions pour réfléchir et faire des propositions sur les domaines suivants : environnement et qualité du cadre de vie, solidarité et coopération avec le tiers-monde, loisirs et culture, fonctionnement des collèges.

Un rapport bilan sera adopté lors de la réunion plénière d'avril 1989 et lors de sa session budgétaires de juin 1989, le conseil général d'Ille-et-Vilaine prendra des décisions sur les mesures proposées par le conseil départemental des jeunes.

CENTRE

Les médicaments et la santé

Un collectif de seize associations s'est mis en place pour protester contre l'extension d'un laboratoire du groupe Sandoz à Orléans. La firme pharmaceutique est en train de construire un bâtiment de stockage, attenant au laboratoire situé sur les bords de la Loire, en plein centre de la ville.

Les opposants au projet font valoir la dangerosité des produits qui vont être stockés. L'entrepôt devrait abriter sur onze niveaux 14 000 palettes de « matières, produits ou substances combustibles, toxiques ou explosives » dont 267 000 litres de liquides inflammables. Le futur bâtiment est situé au milieu d'un quartier habité, à proximité d'un ensemble d'HLM et d'un groupe scolaire.

« Sandoz Orléans est un laboratoire qui fait de la mise en forme de médicaments, mais aucune synthèse chimique », précise la direction locale de l'usine. La construction du nouvel entrepôt, qui a fait l'objet d'un permis de construire délivré par la mairie d'Orléans le 16 juin dernier, a démarré avant même que l'enquête publique ordonnée par le préfet du Loiret ait commencé. Cette dernière s'est déroulée du 4 août au 7 octobre.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Le câble à Reims

Le 15 décembre prochain, trois mille logements rémois situés dans le quartier des Châtillons seront raccordés à un réseau câblé de télévision. Leurs locataires seront ainsi à même de capter une quinzaine de chaînes de télévision. Six mois plus tard, ils seront vingt mille à pouvoir bénéficier d'un service qui s'étendra progressivement à toute la métropole champenoise.

Les utilisateurs devront acquitter un abonnement mensuel d'environ 140 francs. En inaugurant récemment la tête du réseau câblé, M. Jean-Louis Schneider, président du district et de la société d'économie mixte Reims Video câbles a annoncé une extension probable du système et assuré que *« l'avenir du câble réside dans la multiplication des canaux ».*

ILE-DE-FRANCE

Une nouvelle salle pour le conseil régional

Le conseil régional d'Ile-de-France, réuni le 25 octobre sous la présidence de Pierre-Charles Krieg, a examiné le projet d'acquisition par la région d'un immeuble situé 57, rue de Babylone, à Paris. Ce projet a été adopté par 91 voix (RPR-UDF-2 NI) contre 20 voix (PC) et 86 abstentions (PS-FN). Les travaux portent sur l'aménagement de 3 000 m² environ, comprenant la réalisation d'une nouvelle salle du conseil de 500 m², d'un parking de plus de 100 places en sous-sol, de bureaux et salles de réunion.

LIMOUSIN

L'école des entrepreneurs

Le premier Institut européen des entrepreneurs vient d'ouvrir ses portes à Limoges. Il accueille des étudiants en fin de cursus (bac + 4) pour leur donner une formation spécifique de chef d'entreprise. Il peut également être ouvert à des autodidactes âgés de plus de vingt-quatre ans, ayant exercé des responsabilités de cadres dirigeants pendant plus de deux ans.

Cet institut est le premier d'un projet plus vaste qui doit en susciter dix en France. Né de la Fondation internationale des entrepreneurs, qui regroupe un directeur de HEC, des représentants de grandes entreprises (Olivier Dassault, Bidermann, Cartier International, Paul Ricard, etc.) et des représentants du ministère de l'industrie.

* Institut européen des entrepreneurs, Campus universitaire, rue Edouard-Chamberland, 87100, Limoges, 55-79-86-51.

MIDI-PYRÉNÉES

Molécules à l'écran

Les Laboratoires Fabre, quatrième groupe pharmaceutique français ont signé à Castres, un accord de coopération avec IBM-France pour mettre à la disposition des scientifiques un système très performant dans la recherche moléculaire.

Le MAD (Molecular Advanced Design), programme mis au point par un chercheur détaché du CNRS au Centre de recherche Pierre-Fabre, permet à n'importe quel chimiste de visualiser sur un écran des molécules de petite taille sans pour cela être un expert en informatique. L'assemblage de milliers d'atomes et leur représentation en trois dimensions sous leur meilleure configuration sont rendus possibles à partir de manipulations extrêmement simples.

Selon ses promoteurs, le système permet de repérer très vite des molécules inactives et évite ainsi de longues et coûteuses recherches. Le gain de productivité est estimé à environ 30 % par rapport au système classique.

Cette station de travail intelligente, directement utilisable par le chimiste « de paillasse » peut intéresser près de 6 000 chercheurs en France, dans des domaines allant de la pharmacie à l'agro-alimentaire.

PAYS DE LA LOIRE

Entreprises moins fragiles

Les entreprises créées ou reprises ont souvent une existence éphémère. En effet, sur 4 500 entreprises créées ou reprises de septembre 1984 à août 1985 dans l'industrie et le commerce des Pays de la Loire, près d'un tiers avaient disparu sans avoir bouclé leur deuxième année d'exploitation. En septembre 1986, elles étaient donc à peine plus de trois mille toujours en activité.

Qu'en est-il un an plus tard ? Il semble bien que les entreprises arrivent à maturité après avoir franchi la période toujours délicate du démarrage ou de la reprise d'exploitation. En effet, les cessations d'activité se font moins nombreuses. Parmi quelque trois mille entreprises toujours actives, seules trois cent trente-deux ont fait l'objet d'une déclaration de cessation en un an. En outre, dix-huit autres entreprises n'ont pu être retrouvées sans que l'on soit absolument certain qu'elles aient cessé leurs activités.

Ce constat est établi par Jean-Louis Grelet dans la dernière livraison de la revue de la direction régionale de l'INSEE — Pays de la Loire.

POITOU-CHARENTES

Feuilles d'impôts

Le conseil régional de Poitou-Charentes n'y va pas de main morte ! Pour faire face à ses échéances, en matière de lycées par exemple, et laisser à d'autres sa quatrième place parmi les régions les plus endettées, il vient de décider un doublement des impôts directs. Ce qui les fera passer en 1989 de 127,50 F à 255 F par habitant.

La pilule est dure à avaler y compris dans les rangs de la majorité UDF-RPR, où certains auraient préféré un étalement. Mais ils ont surmonté leurs réserves. Chez les socialistes par contre, le phénomène de rejet est total : *« Le choix de doubler la fiscalité directe peut paraître ambitieux,* observe l'ancien président Raoul Cartraud, *mais il n'est ni rigoureux, ni réaliste, ni responsable. »* Tout au plus aurait-il admis une augmentation de 50 %.

Le futur contrat de plan Etat-région, pour sa part, fait l'unanimité ; notamment sur l'enseignement supérieur, où les élus maintiennent, contre l'avis du ministère, leur souhait de voir transférer l'ENSMA (Ecole nationale supérieure de mécanique et aéronautique) de Poitiers au Futuroscope de M. Monory et de créer un IUT à Niort. Même unité de vues à propos de l'effort espéré en faveur des routes nationales : le président Louis Fruchard (UDF) est mandaté pour refuser de signer le contrat de Plan si l'Etat n'abonde pas dans ce sens.

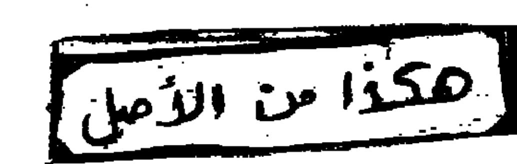
RHONE-ALPES

Jeux sans frontières à Annemasse

Le ministère de l'intérieur a donné son autorisation pour la construction d'un casino à Annemasse, en Haute-Savoie. Les travaux vont commencer. Le projet prévoit également l'édification d'un hôtel quatre étoiles et d'un ensemble commercial de luxe, ainsi que l'aménagement paysagé des bords de l'Arve, pour une enveloppe globale de 130 millions de francs.

Le casino, qui sera situé à l'extérieur d'Annemasse, ville frontière avec la Suisse, devrait ouvrir ses portes dans quinze mois.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Alain ALBINET, Georges CHATAIN, Jean-Pierre FORON, Jacques FORTIER, Régis GUYOTAT, Michel LÉVÊQUE, Didier LOUIS, Ginette de MATHA, Christian TUAL. (Coordination : Jacques-François SIMON.)



Société

La mise en circulation de la pilule abortive RU 486

Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf a accepté de reprendre la diffusion du produit abortif RU 486 après la « mise en demeure » du gouvernement français (*le Monde* du 29 octobre). Cette décision continue d'alimenter la polémique sur l'avortement qu'avait déclenchée l'arrêt de la distribution du produit. La Confédération des associations familiales catholiques déclare être *« scandalisée par l'attitude du ministre de la santé »*. La Confédération estime que M. Evin *« déshonore sa fonction »*, et qu'*« il s'agit d'un cas flagrant d'abus de pouvoir qui fait jouer la fonction ministérielle pour imposer une décision au mépris de tout principe démocratique »*. Pour le Comité pour sauver l'enfant à naître, qui appelle à une manifestation le 11 novembre, place du Trocadéro à Paris, *« le revirement de Roussel-Uclaf (...) constitue une vaste tragi-comédie qui discrédite à la fois ce grand laboratoire pharmaceutique et le gouvernement français »*.

Pour Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, qui avait déclaré qu'elle *« comprenait à titre personnel »* la suspension de la commercialisation du RU 486, il convient désormais de *« rassurer les associations familiales sur les conditions d'utilisation de cette pilule »*.

Les participants au XII[e] congrès mondial de gynécologie-obstétrique, actuellement réunis à Rio-de-Janeiro, se sont félicités de la décision du gouvernement français. *« La France a pris une décision courageuse, une décision qui montre que le cours de la science ne peut être bloqué par des considérations politiques »*, a déclaré le docteur José Pinotti, président de la Fédération internationale de gynécologie-obstétrique.

Le groupe Roussel-Uclaf, qui a accepté de reprendre la diffusion en France de la pilule abortive, le RU 486, a précisé le 28 octobre que pour la diffusion à l'étranger et *« plus particulièrement dans des pays comme la Chine »*, il s'adresserait à l'Organisation mondiale de la santé. Le groupe a, en effet, un contrat avec l'OMS qui stipule qu'en cas de non-distribution du produit par la firme, l'OMS peut le diffuser et le vendre en son nom. Le groupe Roussel-Uclaf souligne toutefois qu'il ne peut, pour l'heure, décider de suspendre tout développement du produit à l'étranger.

Une loi providentielle...

« Le ministre a pris ses responsabilités ». Dans l'entourage de M. Claude Evin, on n'était pas peu fier, vendredi soir 28 octobre, de la décision de *« mettre en demeure »* Roussel-Uclaf de reprendre la distribution du RU 486. *« On ne pouvait pas laisser impunément le champ libre aux ligues anti-IVG*, soulignait-on. *Il fallait riposter. »*

Les moyens de cette riposte, les collaborateurs de M. Evin ont mis quarante-huit heures pour les dénicher dans les recoins d'une loi. Vendredi matin, lorsque M. Pierre Joly, vice-président de Roussel-Uclaf, pénètre dans le bureau du ministre de la santé, il est bien décidé à faire une nouvelle fois valoir les arguments qui ont poussé sa firme à suspendre la mise en circulation de la pilule abortive. Il fait état, en particulier, de nombreuses lettres de menaces, anonymes, adressées à des cadres de Roussel-Uclaf, voire parfois à leurs conjoints ou à leurs enfants. Ces lettres, dira plus tard M. Evin, sont *« scandaleuses »*, et proviennent souvent des *« milieux intégristes extrémistes »*.

M. Joly ayant fait état de la *« charge morale »* qui pesait sur les dirigeants de Roussel-Uclaf, M. Evin lui demande, *« pour des raisons de santé publique »*, de reprendre malgré tout la distribution du RU 486.

Demande assortie d'une menace

Cette demande est assortie d'une menace. Si, précise en substance M. Evin, vous décidiez de n'en rien faire, je serais obligé d'appliquer les articles 37, 38 et suivants de la loi du 2 janvier 1968 sur *« les brevets d'invention »* et les licences d'office dans l'intérêt de la santé publique. Cette loi prévoit que pour des motifs de santé publique, le ministre de la santé peut saisir le ministre chargé de la propriété industrielle (en l'occurrence M. Roger Fauroux) afin que ce dernier réunisse une commission *ad hoc* habilitée à retirer d'office au laboratoire sa licence et à la confier à une autre firme. L'alternative était claire. Soit le groupe pharmaceutique reprenait la distribution du RU 486, soit le ministre de la santé confiait le soin de le produire à une autre firme.

M. Joly s'est, semble-t-il, facilement laissé convaincre. *« Il n'y a eu, en outre, aucune contrepartie financière »*, devait préciser dans la soirée, lors d'une conférence de presse, M. Evin. C'est, semble-t-il, la première fois, en France, qu'un ministre de la santé décide d'agir de cette manière.

M. Evin a donc considéré que la décision prise par Roussel-Uclaf de suspendre la mise à disposition du RU 486 posait un important problème de santé publique. *« Je me devais de réagir »*, a-t-il expliqué, ajoutant que la pilule abortive est aujourd'hui devenue *« moralement la propriété des femmes »*.

Quelles sont les conséquences de cette *« mise en demeure »* ? Que se passera-t-il si un accident — une hémorragie grave par exemple ou, en cas d'échec de la pilule, la naissance d'un enfant malformé — survient à la suite de la prise du RU 486 ? Ou si les ligues anti-avortement réussissaient à boycotter les produits Roussel-Uclaf ? La firme pharmaceutique serait-elle alors fondée à se retourner contre l'État français ? *« Le terme de « mise en demeure » n'a aucun fondement juridique »*, a précisé M. Evin. Cette éventualité, selon lui, ne peut donc pas être envisagée.

Chez Roussel-Uclaf, on ne cachait pas, vendredi, un certain soulagement. *« Nous nous sommes dégagés de ce qui était devenu pour nous une charge morale*, nous a déclaré M. Joly. *Il ne nous incombait en rien de trancher entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre l'avortement. Chacun son métier. Nous, nous faisons notre métier d'industriel. Nous n'avons pas à nous immiscer dans une querelle d'ordre moral. Le pouvoir politique a tranché et je ne vois pas pourquoi je chercherais des arguties juridiques pour m'y soustraire. »*

M. Joly nous a, d'autre part, précisé que, dans un premier temps, le RU 486 ne serait disponible qu'en France. *« Notre pays va jouer un rôle pilote puisque nous allons y tester le contrôle du système. Ce n'est qu'ensuite, après avoir négocié avec l'Organisation mondiale de la santé, que nous mettrons le RU 486 à disposition à l'étranger. »*

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

La déception des évêques

Le cardinal Decourtray, président de la conférence épiscopale, a déclaré après avoir appris la nouvelle de la « mise en demeure » du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf par le ministre de la santé : *« Un tel acte se juge de lui-même. Il m'autorise à reprendre la parole de plus belle. On ne pourra plus me suspecter d'avoir des pouvoirs et même d'en abuser... Je suis étonné qu'un gouvernement intervienne ainsi, d'une manière autoritaire, pour défendre les idées et les méthodes d'un libéralisme sauvage qui ne sont pas les siennes. »*

Le cardinal Lustiger, qui mène depuis quinze ans sa bataille contre l'avortement, nous explique que sa position ne peut varier. *« Tu ne tueras point. C'est un principe qui ne peut pas se discuter. Il est piquant de constater que c'est au nom du même principe que le même gouvernement, dans sa lutte pour la sécurité routière, réclame aujourd'hui notre soutien. »*

En une journée, les évêques français auront perdu beaucoup d'illusions : sur l'attitude du groupe Roussel-Uclaf, dont Mgr Jacques Jullien louait *« l'attitude courageuse et constructive »*, et sur celle du gouvernement, dont il avait souligné, le 26 octobre, *« la volonté mutuelle de collaboration à la promotion de certaines valeurs humaines reconnues de part et d'autre comme nécessaires à une vie sociale digne de ce nom »*, et auquel il venait d'apporter son soutien dans sa politique néo-calédonienne.

H. T.

Le communiqué de M. Evin

« L'intérêt de la santé publique »

Voici le texte du communiqué publié, vendredi 28 octobre, par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale :

« M. Claude Evin, a convoqué et reçu ce matin M. Pierre Joly, vice-président du directoire de Roussel-Uclaf. Ce laboratoire avait annoncé, le 26 octobre, sa décision de suspendre la commercialisation du RU 486, pour lequel une autorisation de mise sur le marché a été accordée par le ministre de la santé, après avis favorable de la commission spécialisée.

» M. Claude Evin s'est tout d'abord étonné d'une telle décision contraire à la politique industrielle menée jusqu'ici sur ce produit. Le ministre de la santé a rappelé que si une telle décision relevait effectivement de la responsabilité du laboratoire, il avait, quant à lui, la charge de la santé publique.

» La loi de 1975 doit être appliquée et, dans ce cadre, l'IVG constitue un droit pour les femmes de ce pays.

» Le RU 486 est un progrès puisqu'il permet d'éviter une intervention sous anesthésie. Les précautions prévues en France dans la délivrance de ce médicament, uniquement dans les centres agréés, offrent, comme le veut la loi, toutes les indispensables garanties de sécurité.

» L'intérêt de la santé publique étant en cause, M. Claude Evin a mis en demeure le laboratoire Roussel-Uclaf de reprendre la distribution du RU 486, ce que le laboratoire s'est engagé à faire. »

JUSTICE

L'affaire Scorsese et les incendies de cinémas

Deux nouvelles inculpations dont celle du poseur de l'engin à la salle Saint-Michel

Deux autres noms sont venus s'ajouter, vendredi 28 octobre, à la liste des inculpés dans l'affaire du cinéma Saint-Michel incendié par un groupe intégriste pour avoir projeté le film de Martin Scorsese, *la Dernière tentation du Christ*. Il s'agit de Thomas Lagourgue, vingt-cinq ans, sans emploi, qui aurait reconnu avoir lui-même déposé dans le cinéma l'engin incendiaire. Il aurait aussi avoué sa participation à l'attentat commis le 11 octobre contre le cinéma Gaumont-Opéra partiellement incendié par un engin de même nature que celui utilisé au Saint-Michel.

Inculpé de coups et blessures volontaires, dégradation de biens immobiliers en bande organisée et association de malfaiteurs, Thomas Lagourgue a été placé sous mandat de dépôt. Comme Emmanuel Doussau, écroué la veille (*le Monde* du 29 octobre), il encourt une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement.

Un autre inculpé, Hubert Pillet, vingt-deux ans, étudiant en droit, a été laissé en liberté. Impliqué aux yeux des enquêteurs dans la préparation d'un attentat contre le cinéma Gaumont-Champs-Elysées, seule salle à encore projeter le film de Martin Scorsese, Hubert Pillet a été inculpé d'association de malfaiteurs par M. Jean-Pierre Mazières, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

Une troisième personne, l'aspirant Eric Leroux était toujours en garde à vue, samedi 29 octobre en fin de matinée. Recruté par Doussau il aurait reconnu avoir participé en compagnie de Lagourgue à l'attentat contre le Saint-Michel.

Un démenti de M. Bernard Antony

Dans un communiqué publié, vendredi soir, M. Bernard Antony, député européen du Front national, responsable de plusieurs associations intégristes dont étaient membres ou sympathisants plusieurs des inculpés, *« dément formellement les allégations diffamatoires »* proférées à son sujet à la suite des dernières inculpations. Il a annoncé son intention de porter plainte.

alors qu'était annoncé la prochaine sortie du film de Scorsese, l'été dernier, M. Bernard Antony avait, le 18 août 1988, réuni la presse pour lui faire part de sa détemination à empêcher les projections. *« Ce films ne doit pas sortir*, avait-il alors indiqué, avant d'ajouter : *« Nous ne lésinerons pas devant les moyens, tous les moyens, mêmes légaux. »* Après les interpellations de ces derniers jours, M. Antony avait convoqué une nouvelle conférence de presse destinée à répondre *« à l'hypocrite et indigne indignation de certains clercs ou laïcs à propos de la légitime réaction des catholiques français contre le film blasphématoire »*.

Deux des inculpés, Jean Kayanakis et Pierre Soleil, membres de Chrétienté-Solidarité, organisation que dirige M. Bernard Antony, ont, par ailleurs, dénoncé dans un communiqué *« l'amalgame odieux fait entre notre réprobation d'un film blasphématoire et des opérations incendiaires irresponsables. Nous n'y avons été mêlés ni de près ni de loin et nous ne les approuvons en aucune manière »*, ont-ils précisé.

Les enquêteurs avaient retrouvé chez Kayanakis des tracts ainsi que du chlorate de potassium, substance qui entre dans la composition des engins incendiaires du type de ceux utilisés contre le Saint-Michel et le Gaumont-Opéra. Pierre Soleil, quant à lui, avait été interpellé le 29 septembre, alors qu'il manifestait au cinéma UGC Lyon, à Paris (12[e]). Les enquêteurs avaient saisi sur lui une bombe lacrymogène ainsi que des documents qui leur ont permis de mener leurs dernières investigations.

G. M.

Les avocats parisiens contestent la validité d'un décret augmentant les tarifs des huissiers

L'ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris a annoncé qu'il allait déposer, lundi 31 octobre, un recours en Conseil d'Etat pour excès de pouvoir visant un décret du 7 septembre augmentant les tarifs des prestations des huissiers de justice.

La décision a été prise par le conseil de l'ordre sous la présidence du bâtonnier Philippe Lafarge lors d'une séance tenue le 11 octobre. Pour M[e] Lafarge, le décret en cause, publié au *Journal officiel* du 9 septembre, accorde aux huissiers de justice la deuxième augmentation de tarif en trois ans. Ce qui représente une hausse de 10 % depuis mars 1985 alors que *« le tarif de postulation des avocats* (représentation en justice des plaideurs et préparation des actes de procédure civile) *n'a pas bougé depuis dix ans »*. Pour les avocats, estiment le bâtonnier et le conseil de l'ordre de Paris, cette différence de traitement constitue *« une atteinte au principe d'égalité devant les charges publiques »*.

Les avocats considèrent encore que le décret dont ils contestent le bien-fondé constitue une atteinte au libre accès des citoyens à la justice puisque font-ils valoir le texte en cause dispose que pour les recouvrements ou les encaissements amiables, les frais d'huissier, qui augmentent en fonction de la somme réclamée, seront *« à la charge du créancier »*. Le recours en Conseil d'Etat se fonde enfin sur le fait que la tarification des services des officiers publics et ministériels est contraire à l'ordonnance du 1[er] décembre 1986 sur la concurrence, ce texte précisant que la concurrence doit s'appliquer à toutes les activités de production, de distribution ou de services, y compris celles qui sont le fait de personnes publiques.

SPORTS

● **VOLLEY-BALL : report du championnat de France.** — Initialement prévu le samedi 29 octobre, le début du championnat de France de volley-ball n'aura lieu que le 12 novembre. Montpellier et Cannes étant privés de leurs joueurs argentins retenus en sélection nationale, la Fédération internationale de volley-ball avait demandé à ce que leurs matchs soient remis. La Fédération française et la Ligue promotionnelle sont allés plus loin en annulant purement et simplement les deux premières journées de championnat.

« Belle du seigneur » en référé

Les droits de la liberté d'expression et de la critique

M. Jean-Marie Desjardins, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a estimé, vendredi 28 octobre, qu'il n'y a *« pas lieu à référé »* dans le conflit qui oppose la veuve et la fille de l'écrivain Albert Cohen à Mme Nathalie de Saint-Phalle, auteur du livre *Jane Fillion ou la belle d'un seigneur* (*le Monde* du 28 octobre).

La thèse de cet ouvrage est de présenter Jane Fillion comme l'unique inspiratrice de l'écrivain, celle qui fut Ariane dans *La Belle du seigneur*. La famille d'Albert Cohen conteste cette version et demandait la saisie du livre, en invoquant des atteintes à la vie privée. Dans son ordonnance M. Desjardins observe : *« Le partage est d'autant plus difficile à faire entre l'homme et l'œuvre dans le cas particulier qu'Albert Cohen, connu comme étant un talentueux écrivain de l'amour, a conçu* Belle du seigneur *comme un roman d'amour consacré à la description d'une aventure sentimentale. »* Il constate ensuite : *« Les mérites de cet écrivain ne sont pas minimisés du fait qu'il soit allégué que sa propre vie ait pu exercer une influence sur son œuvre. »*

Relevant qu'il existe un conflit entre les exigences dues au respect de la vie privée et le principe de la liberté d'expression et de la critique littéraire, le magistrat note qu'en l'occurrence *« Mme de Saint-Phalle n'a évoqué un épisode passé de la vie d'Albert Cohen, remontant à plus de soixante ans, que pour les besoins d'une recherche historique et d'un commentaire exclusif sur un roman paru il y a vingt ans et ayant connu la plus belle publicité »*.

En conséquence, le juge déclare : *« Il existe une contestation sérieuse sur l'illicéité des révélations imputées à Mme de Saint-Phalle, alors surtout que le temps qui s'est écoulé depuis les faits rapportés et même depuis le décès d'Albert Cohen pourrait conduire les juges du fond à considérer que le secret de la vie privée s'est pour le moins estompé si tant est qu'il puisse encore interdire une approche personnelle de la vie d'un homme dont l'œuvre est devenue publique. »*

M. P.

Réactions au projet de loi sur la détention provisoire

« Réalisme » ou « simple dépoussiérage » ?

Le projet de loi sur la détention provisoire a suscité dans les milieux judiciaires des réactions diverses et parfois contraires.

● L'Union syndicale des magistrats (USM majoritaire-modérée) *« approuve »* le texte dans ses grandes lignes. L'USM *« se félicite de ce que le réalisme ait conduit le garde des seaux à renoncer à l'idée de collégialité de l'instrution, les deux réformes précédentes posant des difficultés de principe et étant inapplicables en pratique, notamment dans les plus petites juridictions »*.

L'USM *« approuve dans son principe le recours plus fréquemment souhaité aux enquête rapides de personnalité avant de décider d'une mise en détention provisoire ; mais elle souhaiterait que les moyens soient prévus au budget pour rendre cette mesure effective »*.

Cependant, elle se déclare *« hostile à la nouvelle réduction des délais légaux de la détention provisoire »*, affirmant que *« la limitation à une durée maximale de six mois existe déjà pour les délinquants primaires : on veut aujourd'hui en faire profiter les truands récidivistes puisqu'on ne devra plus tenir compte du passé judiciaire du ceux-ci »*, ajoute le communiqué.

● Pour le Syndicat de la magistrature, *« ce simple dépoussiérage apparaît bien insuffisant, la référence au trouble à l'ordre public est maintenue comme critère de mise en détention, malgré son évident caractère de fourre-tout (...). En un domaine où la réflexion se poursuit depuis des décennies, espérer faire baisser le nombre de détentions provisoires par ce texte relève du faux-semblant ou, au mieux, de l'utopie. »*

● Le Syndicat des avocats de France (SAF), juge le projet en net recul par rapport aux propositions établies par la commission Justice pénale et droits de l'homme : *« On n'attendait pas de réforme, mais on attendait des mesures concrètes qui pouvaient changer la mentalité des magistrats instructeurs. Ce qui est proposé ne permet pas d'espérer une modification. »*

Cocaïne à Aubervilliers

Une lettre de l'avocat de M. Thierry Dejean

Cité comme l'un des inculpés après la découverte à Aubervilliers d'un laboratoire de transformation de cocaïne (*le Monde* du 20 octobre), M. Thierry Dejean nous adresse par l'intermédiaire de son avocat, M[e] Dominique Renée Dreyfus, les précisions suivantes :

« M. Dejean étant restaurateur, le résumé que vous avez cru devoir passer dans vos colonnes, tel qu'il est rédigé, lui cause un grave préjudice. M. Dejean n'est pas un des membres de l'« entreprise tout a fait française » que vous citez ; Le laboratoire n'a pas été découvert chez lui et il n'a aucun lien avec les personnes que vous citez. En effet le « beau-frère » de M. Dejean résidant en Colombie a envoyé un colis à son restaurant et c'est en ouvrant ce colis qu'il a découvert que celui-ci contenait une plaque de coca. Le rôle de M. Dejean s'arrête là et celui-ci ne connaît ni de près ni de loin, les autres inculpés, comme il n'a rien à voir avec le laboratoire découvert.

» S'agissant du frère de sa concubine, M. Dejean ne pouvait imaginer le contenu de ce colis et nie formellement être membre d'un tel trafic ; rien dans le dossier, à ce jour, ne permet de dire le contraire ».

Culture

Les valeurs de la mode

Les jeux sont faits, la semaine des défilés est terminée. Il n'y a plus de chapiteaux dans la cour Carrée du Louvre. Mais le temps est toujours aux cadences infernales. Repliés dans leurs ateliers, les stylistes sont aux prises avec les journalistes qui préparent les « numéros tendances » et avec les acheteurs. Il faut rester sur le qui-vive, la mode n'est plus un monopole de l'Europe capitaliste. On apprend que Cuba a organisé un concours international auquel ont participé cent trente sociétés venues de quarante pays. Le Français Dan Beranger a été primé, ainsi qu'une Brésilienne et une Nicaraguayenne. Le premier prix est revenu à une marque cubaine pour ses variations sur les imprimés camouflage militaire !

L'URSS n'est évidemment pas en reste. Quatre stylistes soviétiques ont participé au Salon de Munich, un grand show musique et mode a eu lieu à Moscou, à l'occasion d'une exposition industrielle italienne. Mannequins italiens et russes ont défilé ensemble. Bientôt, les Soviétiques n'auront plus besoin de personne. Une école de mannequins doit s'ouvrir en Estonie. Elle diplômera chaque année vingt garçons et vingt filles, qui auront appris non seulement à marcher et à poser pour les photos, mais à garder la ligne idéale...

Les princes et Robin des Bois

« Pyramide Power » : voilà l'expression employée par le *Women's Wear Daily*, la bible de la mode aux Etats-Unis, après le marathon des collections de l'été 1989. Une ligne longue, un buste menu, *fragilisé par des cache-cœurs* et des petites vestes, des jambes fondues sous de larges pantalons de crêpe de mousseline. La mode de l'*été 1989*, telle qu'on a pu l'admirer sur les podiums, semble couler de source.

Car, loin de déformer le corps, elle le suit , l'aère, l'enroule et le drape ; les matières sont fluides, vaporeuses ; les registres disparaissent dans l'harmonie générale : féminin-masculin (la jupe-pantalon, les vestons sans manche d'Anne-Marie Beretta), l'habillé-déshabillé (Jean-Pierre Gaultier, Chantal Thomass), le dessous-dessus, les superpositions de transparence. La peau devient un deuxième vêtement, apparaît, disparaît, sous des cols-écharpes, les épaules découpées (Jean-Pierre Gaultier, Yojhi Yamamoto).

Tout s'assoupit. Après les fantaisies couture, les jupons et les décolletés princesse, après la folie du stretch et du moulant considéré comme sexy, les références, les justifications s'estompent dans la sérénité un peu intemporelles des villégiatures : Biarritz, Cassis, l'Hôtel des Roches-Blanches. *« Les jupes se plissent pour une mode très lisse »*, annonce Karl Lagerfeld chez Chanel, dont la collection devrait inciter les femmes chics à ne plus brunir bêtement sous le soleil mais à se cacher sous de grandes capelines ou à se faire photographier comme des héroïnes de Jacques-Henri Lartigue.

Autre tendance forte : l'orientalisme, avec son flot de bijoux ethniques, ses néo-babas précieuses, ses violets, ses orangés, ses écrus, ses rouges profonds, ses sarouels de shantung, ses vestes brodées d'or et de pierreries (Chloé).

Mais l'absence de message, cette impression merveilleuse de liberté, coïncident avec un certain malaise. Les repères sont plus flous et le mot « créateur », on l'a senti au cours de ces défilés, semble affaibli. Contre lui, il y a les contraintes des acheteurs, la peur *généralisée du nouveau*, l'obsession des valeurs sûres. Un exemple : la synthèse des best-sellers de Première Vision, le Salon des textiles organisé en octobre pour l'hiver 1989-1990, montre que la demande s'est polarisée sur le style anglais, le thème « terroir ».

Autre obstacle : la puissance des marques, utilisant les mêmes moyens d'expression que les créateurs (défilés, catalogues de prestige, campagnes-choc signées par les plus grands photographes, comme celle de Kookaï vue par Satoshi) et qu'il n'est plus possible de nier. Reste la concurrence, favorisée par le circuit parallèle de la copie et des *private labels*.

Fait nouveau : Jean-Paul Gaultier, en tête de la cote des créateurs proposée par le Journal du textile aux boutiques, refuse de divulguer ses tendances avant son défilé aux journaux professionnels. Pendant la semaine des collections, Christy Ferer, journaliste à la chaîne NBC, a filmé dans sa suite du Meurice le célèbre Bernard Oser, commanditaire pour la prestigieuse centrale d'achat AMC, des vêtements des couturiers et de créateurs. Comble du cynisme : il déballe devant la caméra des tenues achetées à Paris, Londres, Milan et qu'il expédiera à Hongkong. Il ne se cache pas, il est fier d'être le Robin des Bois de la mode. Son propos : prendre aux riches pour donner aux pauvres.

A Paris, *l'étiquette « créateur »* se galvaude et le produit « bien vu, bien senti » est associé à une création — voir le véritable triomphe de *Lolita Lempicka* qui, quatre ans et demi après son lancement, possède une liste de trois cents clients dans le monde. Bilan de l'été *1989* : 50 millions de francs de commandes contre 33 millions la saison précédente et 20 millions de francs pour la ligne Lolita-bis, inaugurée il y a trois semaines.

Dans ces conditions, la relève *des jeunes créateurs semble* précaire. Sous l'amas de faux, des imitations en tous genres, des parodies et des récupérateurs de tendances, il y a, ici et là, des frémissements, des inventions, des rires : Olivier Guillemin et ses sirènes de maille ; Franck-Joseph Bastille et ses légionnaires de canevas, ses smokings d'organdi brodés de fourmis rouges ; Claire Dedeyan, Sevrine Perraudin, Martin Margelia, un ancien assistant de Jean-Paul Gaultier, révélé par un premier défilé-culte au Café de la gare.

LAURENCE BENAIM.

Gags et luxe

La mode, c'est comme l'amour, elle illumine le quotidien. Comme les romans, les *défilés proposent des modèles*, un idéal. Après, vient ce qu'on en fait. Pendant une semaine on s'est gorgé de beauté, on s'est *identifié aux longues filles magnifiques* qui se déploient avec la même désinvolture dans le luxe, l'audace, le gag.

On aimerait être capable... On aimerait déambuler avec les robes marrantes de Jean-Rémy Daumas, celles qui sont en toile de tente rêche, raide, avec d'énormes rayures jaune pâle, rouge, tricolore, — Bicentenaire oblige. Importables, bien sûr, alors on choisirait un pantalon de voile, jaune encore, dont le bas est taillé en biseau, les tuniques façon Egypte antique, couleur *terre à fines rayures abeille*, moulantes, un peu évasées sur la fin. La peau se dénude entre la taille très basse et la brassière, *complétée par une collerette large*, incongrue, et c'est pourquoi elle est intéressante.

La mode étant l'ennemie de l'uniformité, pour changer, on aimerait les ensembles de Montana, allongés, allongeants, fluides et qui déclinent les nuances de jaune et d'orange. Superchic. A seulement les regarder, on a l'impression de mesurer 1,70 mètre. Les défilés Montana doivent battre les records de public. Un public fanatique qui, pratiquement à chaque passage, clame son plaisir. *Mais ni les râles d'enthousiasme* ni les applaudissements ne déridant Montana. A la fin, pour le salut il traverse le podium *au pas de charge* ; les lèvres serrées sous la moustache tombante, sans essayer de dissimuler son tempérament angoissé.

Christian Lacroix est peut-être angoissé, mais il s'amuse. Et plus il travaille dans le coûteux, plus il se sent libre. Son prêt à porter « luxe » — pas aussi luxueux que sa haute couture, mais plus que sa collection diffusion — fait chatoyer les satins et les soies, les mêle aux dentelles, juxtapose des matières *a priori* antagonistes. Christian Lacroix joue sur les contraires, fait porter de longs bustiers sous des vestes courtes, fait coexister des galons dorés et des broderies somptueuses, couvre de pierreries une sobre casaque noire... Même si, dans un éclair de lucidité, on se dit qu'on ne pourra jamais porter ces vêtements, on a envie de les toucher.

COLETTE GODARD.



NADINE SZEWCZYK

Issey Miyaké : souvenirs neufs

Chez Issey Miyaké pas de tendances. Un « ailleurs » de la mode, fait d'expériences autour du corps, de la matière pliée cette fois comme du papier à partir du vêtement déjà fini. Il y a des vestes à pans enroulés, des robes à plusieurs parois qu'on a à chaque fois l'impression d'attraper par les yeux. Peut-être, parce que toutes ces assymétries, ces ondulations, ces pincements-surprises restituent la pureté du geste, tantôt spacieux, clair, gris-blanc, tantôt sauvage avec des dégradés de verts, d'orange, de jaunes inspirés de Gauguin pour des tenues de chaleur aussi évidentes que des paréos. A chaque passage, des souvenirs neufs, le souffle de l'invention, le mystère des sculptures mobiles, celles qui attirent depuis le début octobre cinq cents personnes par jour et trois fois plus le week-end au Musée des arts décoratifs pour l'exposition A /UN consacrée au créateur japonais.

L. B.

A Milan

Une onde de fraîcheur

A Milan, l'autre capitale de la mode, les défilés précèdent ceux de Paris et annoncent les mêmes préoccupations.

La logique voulait qu'en abandonnant l'inspiration « couture » des années 50 et 60, les stylistes milanais se ressourcent au prêt-à-porter de la décade 70. La semaine des collections printemps/été 1989 a confirmé l'abandon de la mini-jupe, d'ailleurs fort mal vendue outre-Atlantique, et le retour en force des couleurs psychédéliques, du pantalon large, des franges. En dehors de toute considération esthétique, cette tendance a des motifs économiques. Le « made in Italy », façon couture, est désormais trop cher, à cause des finitions sophistiquées et du prix des matières premières, comme la laine et la soie : entre 20 % et 50 % d'augmentation en un an.

Malgré la reprise inespérée du marché intérieur, qui a compensé la relative stagnation des exportations, l'augmentation — 15 % — des produits textiles importés demeure préoccupante. D'autant plus que dans la zone asiatique de l'Europe de l'Est, la production prend une place importante du marché naguère réservé à la seule Europe de l'Ouest.

Autre raison d'inquiétude, l'arrivée des produits chinois, dont le prix de revient est nettement inférieur à tout ce que l'on connaît. Mais il s'agit d'un terrain immense où les Italiens déploient des efforts de promotion. Ainsi Laura Biagietti a présenté sa collection à Pékin et fait venir à Milan vingt mannequins chinois qui ont défilé sous le regard bienveillant de Madame Wu Xunying, ministre de l'industrie textile. Suivant la même dynamique d'expansion, à la fin du mois d'octobre, un pool de stylistes italiens — parmi lesquels Trussardi et Genny, du groupe Girombelli, producteur de Christian Lacroix diffusion — montreront leurs collections à Moscou puis à Tunis.

Quoi qu'il en soit, la vogue 70 apporte une onde de fraîcheur à une mode devenue trop rigide, et d'un néo-clacissisme morose. Les orange, rouge, vert pomme, turquoise, indigo, éclatent dans une atmosphère de fête tropicale. Ils se *marient au noir en combinaisons* essentielles (Genny, Enrica Massei) prennent des tons orchidée chez Gianfranco Ferré, dont la collection serait *« le rêve d'un marin à l'âme romantique, amoureux des îles Havaï »*.

Les matières se font arériennes, et les transparences osées. Les superpositions de tissus, le voile qui adoucit comme un « sfumato » une couleur vive en double épaisseur, les imprimés foulard ou cachemire reviennent souvent. Le scoop des collections a été le changement de ton chez Armani. A la précédente saison, déjà, le styliste des « carrer women » *avait adouci* les lignes, assoupli les matières. Cette fois, les voilà presque déstructurées, tout en mollesse.

Moschino, à peine son défilé commencé, apparaissait sur le podium, arrêtait tout, faisait projeter un court métrage dans lequel il disait qu'il en avait assez de devoir se renouveler tous les six mois. Manière d'attirer l'attention sur les absurdités d'un système que les créateurs ont de plus en plus de difficultés à suivre. D'où le slogan *« Le tabac et la mode peuvent être mauvais pour votre santé. »*.

LUMI RUSNAC.

Les défilés sous le Carrousel

Dès octobre 1990, les défilés *vont s'enterrer sous le Carrousel*. Jacques Mouclier, président de la Fédération de la couture, du prêt à porter des couturiers et des créateurs de mode, vient de l'annoncer. Pyramide oblige, la circulation piétonne, étendue de la cour Napoléon à la cour Carrée, contraint les organisateurs de ces défilés à trouver un autre lieu capable d'accueillir, en mars et en octobre, les deux mille journalistes et les quelque sept cents acheteurs.

Les invités risquent donc d'applaudir en sous-sol. Un projet, confié à Michel Macari, architecte collaborateur de M. Pei, est *actuellement soumis* à l'étude du ministère de la culture et de l'établissement public du Grand Louvre.

Ainsi, sous le Carrousel, ou sont déjà prévues quarante boutiques de métiers d'arts (de Christofle à Baccarat), une salle polyvalente de 1 800 et une de 800 mètres carrés aménagée en auditorium pour les *conférences éventuelles*) seraient financées par la profession et l'Union des arts décoratifs. Mais, pour que le système fonctionne, il faut une troisième salle, récupérable auprès du ministère de la culture sur l'espace de 1 800 mètres carrés prévu de longue date pour les réserves du *Musée des arts et de la mode*.

Un lieu où le problème de la conservation des collections, déjà *sensible, risque donc de s'aggraver*. Ce musée, créé en 1986, devait assurer — pour reprendre la formule du ministre de la *culture Jack Lang dans son discours* d'inauguration — *« la permanence de l'éphémère... »*. Reste un autre accord à obtenir : celui des créateurs — déjà difficiles à rassembler, — et dont on exigera des « annuités ». Pour Jacques Mouclier, la solution du Carrousel à 80 % de chances d'aboutir.

Les amoureux de la cour Carrée peuvent déjà se réjouir. Entre le montage et le démontage des tentes bleues, les 10 000 mètres carrés sont mobilisés dix semaines chaque année. La facture de nettoyage s'élève à 500 000 F.

● **Les Journées de la mode.** — Entre le 1er et le 8 avril 1989 auront lieu les Journées de la mode, organisées conjointement par la Fédération *du prêt-à-porter féminin et la Chambre* syndicale des couturiers et des créateurs. Au programme : promotion, défilés organisés par les municipalités avec les détaillants, compositions françaises dans les écoles, concours de look et de vitrines. Coût de l'opération : 14 millions de francs.

Contestation au Musée national d'art moderne

Une « coordination » transversale à toutes les catégories du personnel employé par le Musée national d'art moderne (près de deux cents personnes) *semble prendre forme. Le* mouvement touche aussi bien la conservation que l'accueil du public, la documentation que la menuiserie ou l'emballage.

Les revendications concernent les salaires, bien sûr, mais aussi les conditions de travail et la mobilité des emplois au sein de l'institution. *La « remise en cause » du déménagement* d'une partie de l'administration, du CCI (Centre de création industrielle) et de la BPI (Bibliothèque publique d'information), le blocage des espaces destinés au musée qui devait se déployer sur trois travées ont mis le feu aux poudres. Les priorités accordées à l'extension de l'IRCAM sont en *partie responsables* de cet état de fait.

Il est vrai que le cabinet d'art graphique, riche de plus de quinze mille pièces, manque d'espace et d'un atelier de restauration digne de ce nom. Les tables des chercheurs venus pour compulser ces documents encombrent les couloirs. Les accès destinés aux pompiers sont engorgés de matériels divers. Il n'y a pas de place réelle pour les collections de photos. La documentation — 100 000 volumes, — qui s'accroît au rythme de 6 000 titres par an est au bord de l'asphyxie. D'autant que le système informatique LIBRA dont *elle est dotée ne fonctionne plus*. Le personnel d'accueil se plaint de n'être pas assez nombreux pour faire face aux 3 000 à 4 000 visiteurs quotidiens du musée : pas d'espace de repos, une signalétique largement insuffisante, des postes gelés, le redéploiement des collections arrêté. Le travail de Gae Aulenti, qui a redécoupé *les volumes du musée, est* dans la foulée vivement contesté. Dans les sous-sols où s'active le personnel technique, la situation est la même : machines vétustes, mal adaptées au rythme du travail demandé, surfaces insuffisantes, salaires trop bas, stagnation des carrières...

Cette longue litanie de revendications largement justifiées, a pour base la configuration du bâtiment de Piano et Rogers mal adapté à l'implantation massive de bureaux. L'énorme et sinistre plateau attribué à l'administration du musée, totalement ouvert, avec son lacis de cloisons à mi-hauteur, ponctué de placards *qui délimitent des zones de* travail bruyantes et exiguës est un non-sens absolu. Le musée qui couvrira bientôt un siècle de création plastique a besoin de s'étendre pour pouvoir déployer ses collections. Doit-il phagocyter pour autant l'ensemble du Centre qui perdrait ainsi sa vocation multidisciplinaire ? Un Centre dont le budget est fort important — 400 millions de francs — et dont 35 % à 40 % sont destinés au musée ? Ce dernier doit-il acquérir *son autonomie financière* comme certains le réclament ? Ce serait, là encore, remettre en cause l'existence du Centre tout entier. Peut-être aurait-il besoin, tout simplement, d'une direction plus pugnace. Qui sache défendre ses intérêts avec davantage de conviction.

EMMANUEL DE ROUX.

DISQUE

Le retour de Maxime Le Forestier

Dans les années 70, toute une génération de lycéens s'était retrouvée dans les chansons de Maxime Le Forestier. Passé de mode au moment même où il élargissait son inspiration, Maxime Le Forestier a continué à mûrir sans hâte, à multiplier sans bruit les rencontres et les voyages, à laisser aller tranquillement ses chansons, à travailler avec les sons de son ordinateur. La chance du chanteur s'était d'avoir signé, en plein succès, un contrat de dix ans avec Polydor, ce qui lui a assuré bien sûr une certaine stabilité.

Ces cinq dernières années, Le Forestier a joué, en compagnie de Jean-Félix Lalanne, dans les centres culturels du monde entier. Il a composé aussi des musiques de films et des génériques d'émissions de télévision (« Bonjour la France »). La chanson *Né quelque part* lui a remis le pied à l'étrier, juste avant l'été.

Le voici qui publie un nouvel album où les mélodies *éclatent* comme des poèmes à la vie, des coups de cœur partagés, des histoires échangées. En janvier prochain, Maxime Le Forestier présentera un spectacle au Bataclan, le premier depuis cinq ans.

C. F.

★ Album et CD Polydor.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BUTOIR. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (sam.), à 20 h 30.

LA POIX. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (sam.), 21 h ; dim. à 15 h (dern.).

LA PIÈCE MONTÉE. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89) sam., à 19 h.

LE BAL DE N'DINGA. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), Salle II (sam.), 21 h ; dim. 16 h 30.

PREMIÈRES FIANÇAILLES DE FRANZ K. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68), sam., 21 h., dim. 16 h 30.

QUELLE FAMILLE. Théâtre Fontaine (48-74-74-40), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

LULU. Opéra-Comique (42-96-12-20). Sam. à 19 h. ; dim. à 15 h.

O SAISONS, O CONGO. Lectures. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36). Uniquement les samedis à 17 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Martyr : 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 15 h et 20 h 30, dim. 16 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). O saisons, O Congo Lectures : 17 h 30. Salle II. Le Bal de N'Dinga : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ▷ Dim. Rencontre : 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). La Poix : 21 h, dim. (dernière) 15 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h, 17 h 30 et 21 h, mer., dim. 14 h et 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim., mar. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Esther : 20 h 30. ▷ Dim. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30. Fin de partie : 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim., mar. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 15 h 30 et 21 h, dim. *15 h 30.*

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 15 h et 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). Le Naufragé : 15 h 30, dim. 15 h 30, lun., mar. 19 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). *Le Merle blanc* : 20 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cacnison : 20 h 30. *Le Complexe de Job* : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Paris d'Aragon : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 16 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30, dim. 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 15 h 30 et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-12-20). Lulu Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30.

Samedi 29 - Dimanche 30 octobre

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). Une petite sirène : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). *Le* Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Marius : 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : 18 h, dim. 16 h 30. La Pièce montée : 19 h. César : 21 h 15, dim. 19 h 30. Salle II. L'Ecume des jours : 21 h 30. ▷ Dim. L'Etranger : 16 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 17 h et 20 h 30, dim. 17 h. M.I.T... Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30, dim. 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30 et 22 h 45.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 16 h et 21 h. ▷ Dim. Toi et moi... et Paris : 15 h.

cinéma

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82)* ; *Saint-Lazare*-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

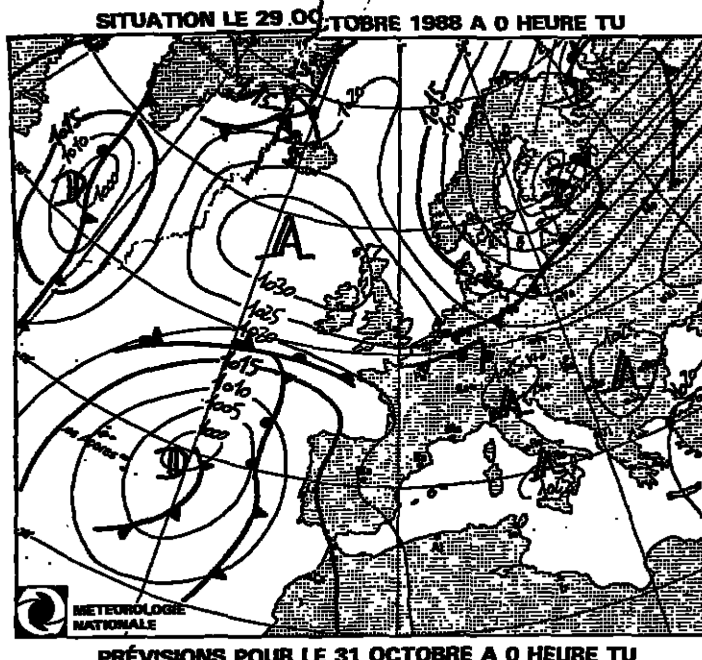
SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

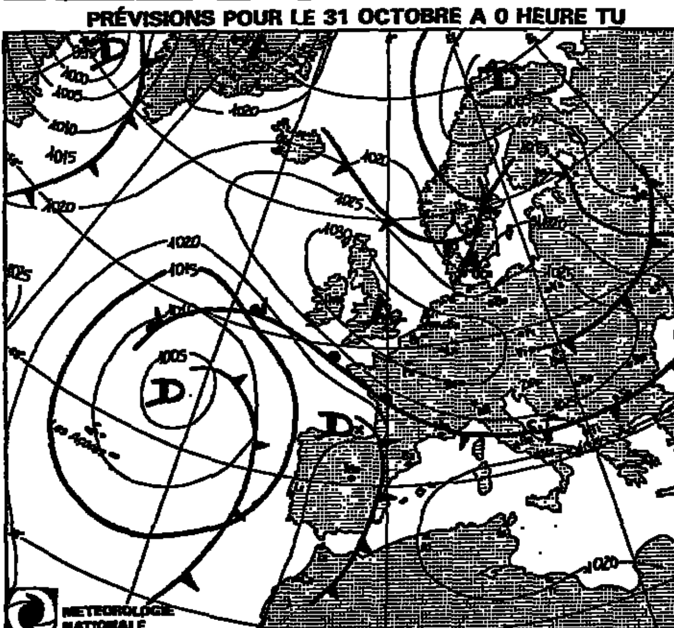
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 octobre à 0 heure et le dimanche 30 octobre à 24 heures TU.

L'anticyclone, centré samedi au nord-ouest de l'Irlande, va s'approcher de la France et apporter (sur la moitié nord) de l'air plus sec mais aussi plus frais. La perturbation qui touchait les régions au nord de la Loire samedi est ainsi rejetée vers la moitié sud, mais elle perd beaucoup de son activité avec la hausse du champ de pression.

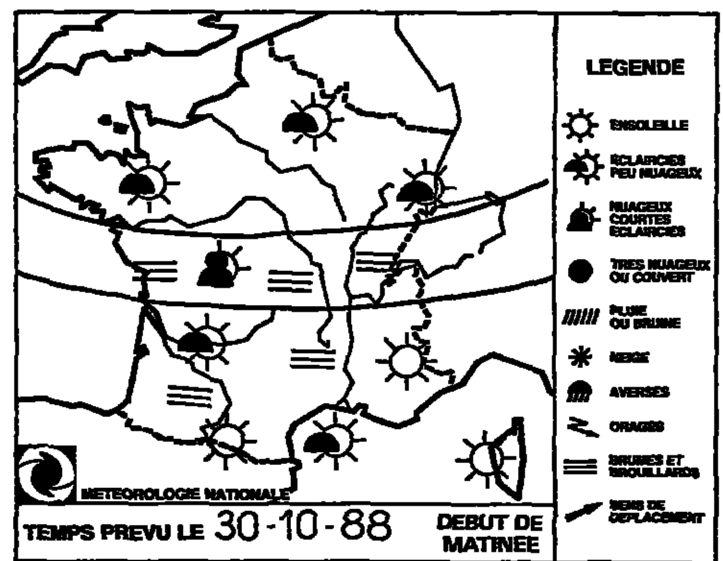
Dimanche : du brouillard le matin

La nuit de samedi à dimanche et la matinée de dimanche se passeront souvent dans la brume. Bancs de brouillard et nuages bas devraient surtout toucher la moitié sud de l'Hexagone ; sur la moitié nord, le temps sera un peu plus sec mais frais avec des températures minimales, sous abri, de l'ordre de 4 degrés, 5 ou 6 degrés dans l'Ouest ainsi qu'en Bourgogne mais seulement 2 degrés en Nord-Picardie, Champagne, Lorraine, Alsace, où il y aura des gelées locales.

Mais, en Limousin, en Auvergne et dans la région Rhône-Alpes, les nuages seront beaucoup plus tenaces qu'ailleurs, les éclaircies resteront timides, on pourra recevoir un peu de pluie (sur Rhône-Alpes, ainsi que dans le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté le matin), il fera 18 degrés environ l'après-midi.

Bancs de brouillard et nuages bas se dissiperont au cours de la matinée, le soleil brillera ensuite. Le ciel le plus dégagé devrait être pour la moitié nord du pays, avec des températures dans l'après-midi de l'ordre de 16 degrés (mais 13 degrés environ au nord de la Seine et dans l'Est). Un temps assez ensoleillé également pour la moitié sud, malgré des nuages parfois assez abondants en Poitou-Charente. Le thermomètre indiquera 20 à 23 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Le reste du territoire bénéficera d'une journée bien ensoleillée malgré quelques brouillards locaux au levé du jour et un voile de nuages élevés dans l'après-midi du Poitou-Charentes à l'Aquitaine.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-10-1988 à 6 heures TU et le 29-10-1988 à 6 heures TU — le 29-10-1988

FRANCE			
AJACCIO	23	9	D
BIARRITZ	25	12	D
BORDEAUX	25	12	D
BOURGES	22	10	B
BREST	17	13	C
CAEN	15	11	N
CHERBOURG	15	11	N
CLERMONT-FERR.	23	10	N
DIJON	19	8	B
GRENOBLE St-M-H	22	6	B
LILLE	15	6	D
LIMOGES	21	11	D
LYON	20	11	C
MARSEILLE-MAR.	22	14	D
NANCY	19	12	P
NANTES	18	13	B
NICE	21	-14	D
PARIS-MONTS.	14	11	B
PAU	23	7	D
PERPIGNAN	24	12	N
RENNES	16	14	C
ST-ETIENNE	22	10	C
STRASBOURG	21	12	A
TOURS	18	12	B
TOULOUSE	23	14	C
POINTE-A-PITRE	30	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	30	15	N
AMSTERDAM	15	5	A
ATHÈNES	11	8	D
BANGKOK	32	27	D
BARCELONE	22	13	N
BELGRADE	13	−2	D
BERLIN	18	7	D
BRUXELLES	15	5	D
LE CAIRE	26	16	D
COPENHAGUE	13	3	A
DAKAR	29	20	D
DELHI	32	20	D
DJERBA	25	15	D
GENÈVE	20	6	D
HONGKONG	23	19	P
ISTANBUL	11	9	P
JÉRUSALEM	24	14	N
LISBONNE	23	17	C
LONDRES	15	4	D
LOS ANGELES	19	15	C
LUXEMBOURG	15	9	N
MADRID	22	8	D
MARRAKECH	31	19	C
MEXICO	27	12	B
MILAN	19	8	B
MONTRÉAL	9	4	D
MOSCOU	6	3	C
NAIROBI	26	15	D
NEW-YORK	17	6	N
OSLO	4	−1	D
PALMA-DE-MAL.	27	10	B
PÉKIN	17	3	D
RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
ROME	21	10	B
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	11	−2	N
SYDNEY	38	15	N
TOKYO	21	11	N
TUNIS	27	13	D
VARSOVIE	13	9	C
VENISE	16	12	C
VIENNE	8	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4863

HORIZONTALEMENT

I. Rapproche étroitement des adversaires. *Jouait entre deux tableaux.* – II. Pas du tout assurées. Celle du Yorkshire forme un estuaire. – III. Lyre, c'est le coq des bouleaux. Traversent les marais salants. – IV. Très gras. Certains sont l'œuvre d'un prisonnier. Dans la province d'Anvers. – V. Apparu. Un arrêt qui peut être dangereux. Qui a donc une belle main. – VI. Qui est donc bien rentré. Est parfois traité de mulet. Repoussas du pied. On se réjouit quand on en voit le bout. – VII. Le supplément pour les hommes. Donna son nom à un Etat d'Amérique. Ne se déplace pas sans mal. – VIII. Appela l'Auvergne. Recherchés par ceux qui n'ont pas de couvert. – IX. Qui se sont donc habitués à la campagne. Un génie pour les Scandinaves. – X. La dernière levée. Pronom. – XI. Fournissait un lait de toilette. Une belle patate. S'en va parfois de la poitrine. – XII. Fuite de gaz. Pays des poètes. Peuvent se mettre en boule. – XIII. La moitié de rien. C'est quand elle est vide qu'elle pèse le plus. Traditions. – XIV. Epouse d'infant. Adverbe. Moins facile à prendre quand elle est grosse. La rage avant Pasteur. – XV. Chargée comme un ballon. Coiffée comme une vierge.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II											■				
III							■							■	
IV				■							■				
V			■						■	■					
VI			■					■					■		
VII	■				■		■					■			■
VIII						■		■		■					
IX		■									■				
X											■			■	
XI							■						■		
XII				■					■						■
XIII			■										■		
XIV					■			■				■			
XV							■								

VERTICALEMENT

1. Quand ils sont rompus, il n'y a pas de fil. Cesse d'être simple dès qu'il y a des dessous. – 2. Des spécialistes qui coupent les barbes. Lit comme une bête. – 3. Parfois courte pour un gagnant. Est vert d'un côté et rouge de l'autre. Préposition. – 4. Coule chez les voisins. C'est plus clair quand il n'y en a pas. D'un auxiliaire. – 5. Un barrage sur le Panama. Un royaume saxon. 6. *Symbolise le fer de lance. Un vrai* poison. – 7. Mesure. On y sale les harengs. Partie de campagne. Baie. – 8. Le frère de la nuit. Lèvent le pied. – 9. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Fit du repassage. Touché. – 10. Déesse. Point de départ. Parler comme à un oiseau. – 11. Un établissement souvent à la hauteur. Pour amasser de l'argent, il faut en avoir le goût. – 12. Quand elles sont chaudes, il y a des éclats. Une pierre sacrée. – 13. Faire le malin. Une fine bordure. Pronom. – 14. Forme d'être. Qui fait attention à ne pas se mouiller. Pratique du plus haut intérêt. – 15. Dans le Nord. A donc une raison d'être. Fleuve côtier.

Solution du problème n° 4862

Horizontalement

I. Engeance. – II. Torpeur. – III. Rieur. Aso. – IV. As. Cécité. – V. Névé. Ino. – VI. Grasset. – VII. La. Iléon. – VIII. Eider. Suc. – IX. U.E.R. Es. Tr. – X. Ornière. XI. Sapée. Nés.

Verticalement

1. Etrangleurs. – 2. Noiseraie. – 3. Gré. Va. Drop. – 4. Epucés. Ré. – 5. Aéré. Sirène. – 6. Nu. Ciel. Si. – 7. Craintes. En. – 8. S.T.O. Outre. – 9. Noé. Encres.

GUY BROUTY.

● **Un guide pour les handicapés.** – Le *Guide Néret pour les handicapés* vient de paraître. Cette seizième édition, refondue et mise à jour, comporte la législation, les textes réglementaires, la nomenclature départementale des services, des associations, des établissements et des institutions destinés aux handicapés physiques et mentaux, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Une bibliographie, un vocabulaire médico-social, les définitions des actions, des services et des établissements complètent cet annuaire qui recense près de six mille adresses utiles.

★ *Guide Néret pour les handicapés* : 640 p., 260 F.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 OCTOBRE

« Les peintres symbolistes au Petit Palais », 11 heures, hall (D. Bouchard).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 10 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra », 11 heures et 13 h 45, hall d'entrée (M. Pohyer).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (C. Merle).

« La pyramide de verre et l'aménagement de Grand Louvre », 11 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Dans les pas de Marat, Danton, Desmoulins au quartier Odéon », 14 h 30, métro Odéon (D. Fleuriot).

« Le Moyen Age raconté aux enfants », 14 h 30, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Histoire du vieux Paris souterrain », 14 h 45, Notre-Dame, portail central (Art et histoire).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée, avenue de Paris (D. Bouchard).

« Le cimetière de Montmartre », 15 heures, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (Résurrection du passé).

« Salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

LUNDI 31 OCTOBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Peinture italienne du dix-septième siècle », 11 heures, Grand Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« Egypte : comment gouverne le pharaon », 14 h 30, métro Louvre, sortie (I. Hauller).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Cazes).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (M. Pohyer).

« Jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (C. Merle).

« La pyramide de verre et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Hôtels du Marais, place des Vosges, village Sain-Paul », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La colline diplomatique du Chaillot », 15 heures, 33, avenue Marceau (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Honoré », 16 heures, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 OCTOBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Brésil de tous les rêves » ; 16 heures : « Les soleils noirs de Bahya » ; 17 h 30 : « Afrique interdite », par Charles Cousin.

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les derniers jours de Hitler », par Bernard Czarny ; « La vie de Mlle Lenormand, la voyante de l'impératrice Joséphine », par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Douze siècles d'histoire et d'architecture au Mont Saint-Michel ».

Formation théologique au centre du Saulchoir

Le centre de formation théologique du Saulchoir, conduit par des dominicains, propose toute l'année des cours, de 20 h 30 à 22 h 30. Voici le programme de cette année à partir de novembre : *Une réflexion sur la bio-éthique et ses enjeux fondamentaux.* – René Simon ; les mardis 8, 15, 22 et 29 novembre ; *Questions actuelles d'éthique de la vieillesse.* – Jacques Pohier ; les lundis 14, 21, 28 novembre et 5 décembre ; *Nouvelles maîtrises, nouveaux problèmes.* – Comment réguler les techniques inédites ? L'expérience du comité national d'éthique et la place que peut y avoir une chrétienne. France Quéré ; les mercredis 7, 14 et 21 décembre ; *La sexualité et l'amour.* – L'attrait et le désir. Le plaisir et le bonheur. Les déchirures. Foi en Dieu et amour humain. André Dumas ; les mardis 13 et 20 décembre 1988, 10 et 17 janvier 1989 ; *La remise en cause de l'idée de nature*, problème crucial de la « morale chrétienne ». – Jacques Courcier ; les mercredis 11, 18 et 25 janvier ; *Justice et solidarités internationales.* – Données, propos et visages. Pierre Toulat ; les lundis 23 et 30 janvier et 6 février 1989.

★ Les cours sont d'entrée libre et n'exigent aucune inscription préalable. S'adresser au Centre de formation théologique, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris 43-37-14-52.

هكذا من الأمل

Le directeur général contesté

Crise ouverte à la direction du Crédit agricole

Encore larvée ces dernières semaines, la crise qui couvait à la haute direction de la Caisse nationale du Crédit agricole est devenue ouverte ces derniers jours à la suite de démissions et de déclarations. Il y a huit jours, l'annonce officielle du départ du numéro trois de la Caisse, M. Gilles Guitton, directeur général adjoint chargé de l'international, qui allait prendre la direction générale de la Compagnie financière du CIC, puis celle du numéro deux, M. Jean Fontourcy, directeur général adjoint, responsable de l'agro-alimentaire, qui rejoignait la société L'Lione, spécialisée dans l'ingénierie financière, mettaient le feu aux poudres.

Reprises par les médias et attribuées, avec quelque vraisemblance, à une mésentente avec le directeur général, M. Bernard Auberger, ces démissions donnaient lieu, de la part de ce dernier, à un véritable plaidoyer «pro domo». Il déclarait : *« Confirmé dans mes fonctions le 9 avril 1988 par le nouveau conseil d'administration, je n'ai aucune raison objective pour m'en aller et d'ailleurs les résultats semestriels de la Caisse nationale sont en forte hausse. Ma gestion est bonne, et on me fait un mauvais procès. »*

Après ces déclarations publiques, on attendait avec intérêt la réunion du conseil d'administration de la Caisse du vendredi 28 octobre. Comment allaient réagir les administrateurs devant ce qui apparaissait un véritable défi du directeur général confirmé par eux six mois auparavant ?

Apparemment, il ne s'est rien passé, puisque cette question ne figurait pas à l'ordre du jour, mais la position de M. Auberger paraît bien inconfortable, à deux titres principaux. Le premier est que progressivement les relations entre les cadres supérieurs et le directeur général, nommé en mai 1986, en remplacement de M. Jean-Paul Huchon, évincé par le pouvoir de l'époque et aujourd'hui directeur de cabinet de M. Rocard, se sont progressivement détériorées, pour différentes raisons qui tiennent à l'homme comme à son style de management. La « greffe » de cet inspecteur des finances, ancien directeur au ministère de l'agriculture et à la Société générale, sur le tronc de la banque verte ne semble pas avoir pris.

Le Crédit agricole, avec son caractère mutualiste et le particularisme jaloux de ses quatre-vingt-douze caisses régionales, a toujours été une institution à part, où un directeur de caisse nationale, même à l'abri du statut ancien qui le faisait nommer par l'Etat, devait « jouer » habilement du réseau. M. Jacques Mayoux, grande figure de banquier, avait su le faire, et avec quelle *maestria !*, pendant ses onze années de succès à la banque verte, comme le fit son successeur, M. Jacques Lallement. Après M. Jacques Bonnot, parachuté par M. Mitterrand, et un peu débordé, M. Jean-Paul Huchon, de l'aveu même de ses adversaires politiques, avait réussi à se concilier les caisses régionales : il ne semble pas que cela ait été le cas pour M. Auberger.

Ce dernier était, par ailleurs, accusé de faire le vide à l'état-major de la Caisse nationale, face à un conseil d'administration qui *« regrette »* les départs des deux directeurs généraux adjoints et aurait appris par les journaux l'arrivée de M. Denis Gautier-Sauvagnac, ancien directeur du cabinet de M. François Guillaume, ex-ministre de l'agriculture.

Agacer le conseil d'administration

Certes, de par son statut, le directeur général de la Caisse a le pouvoir de nommer et de révoquer seul les membres de l'état-major, mais, après la mutualisation de la Caisse nationale, devenue société anonyme le 9 avril dernier, ce directeur est en présence d'un conseil d'administration qui est vraiment l'émanation des caisses régionales, désormais actionnaires (pour 8 milliards de francs). Certes, sa nomination doit recevoir l'agrément des ministres des finances et de l'agriculture, mais on rappelle qu'il a été nommé en mai 1986 par M. Balladur, et confirmé en avril dernier, après mutualisation, en accord avec ce même ministre.

Dans ces conditions, les déclarations de M. Auberger risquent d'agacer prodigieusemennt son conseil d'administration, où certains seraient tentés de lui appliquer la vigoureuse maxime de M. Jean-Pierre Chevènement : *« Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne. »* A plus forte raison un directeur général... Le plus délicat serait d'ailleurs moins le départ de M. Auberger que son remplacement. La banque verte, après le défilé de trois directeurs généraux en six ans, a envie de stabilité pour affronter les défis de l'horizon 1993, et aimerait bien, une fois dans ses meubles à la Caisse nationale, placer à sa tête l'un des siens et, surtout, un professionnel qualifié.

Certes, le contexte politique est plutôt lourd avec le retour au pouvoir des adversaires de la mutualisation, MM. Huchon, à Matignon, et Nallet, à nouveau ministre de l'agriculture. Mais dans la liste des noms communément cités revient avec insistance celui de M. Lucien Douroux, secrétaire général de la Fédération nationale, vice-président de la Caisse nationale, banquier expérimenté et directeur général de la caisse régionale d'Ile-de-France, dont le développement est *« champignonesque »*, avec une rentabilité à faire pâlir des établissements rivaux et malchanceux, comme le CIC d'Ile-de-France par exemple.

Autre nom cité, celui de M. Jean-Claude Seys, ancien directeur général de la Caisse nationale, jusqu'à son départ, en janvier 1987, pour la présidence de la banque Louis Dreyfus, qui connaît quelques états d'âme. De toute façon, le jeu reste ouvert, mais il risque de ne plus l'être très longtemps.

FRANÇOIS RENARD.

TRANSPORTS

Une entreprise trop coûteuse

M. Pierre Bérégovoy demande au premier ministre l'abandon du projet de liaison Rhône-Rhin

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, est en passe de soulever une petite tempête dans le monde du transport fluvial et parmi les conseils régionaux concernés qui demandent depuis des décennies la réalisation d'une liaison fluviale du Rhône au Rhin. Il a écrit, le 11 octobre, au premier ministre pour lui demander d'abandonner ce projet, trop coûteux selon lui. Il épouse, ce faisant, les vues d'EDF et de ses services de la rue de Rivoli.

M. Bérégovoy écrit, en particulier : *« Je crois le moment venu de trancher ce dossier. Le coût total (hors intérêts intercalaires) de la liaison dépasserait 15 milliards de francs pour un avantage économique très réduit estimé récemment à moins de la moitié de ce montant. Consacrer une partie des ressources de notre pays à la réalisation de cet ouvrage ne pourrait se faire qu'au détriment d'investissements beaucoup plus productifs. Dans le contexte économique actuel, il m'apparaît donc nécessaire de renoncer à cette opération. »*

Le ministre d'Etat suggère de fusionner la Compagnie nationale du Rhône (CNR), chargée de cet aménagement, dans EDF, car elle a achevé sa mission avec la mise en route du barrage de Sault-Brenaz et la réalisation d'autres ouvrages sur le haut-Rhône (Loyettes et les Portes du Rhône) ne s'impose plus en raison de la surcapacité du parc de production électrique. M. Bérégovoy s'attend à une perte d'exploitation de la CNR de 15 millions en 1988 à cause de la faiblesse de ses activités.

Pour motiver l'abandon de Rhône-Rhin, le ministre explique que *« plus de dix ans après la déclaration d'utilité publique de cette liaison, les travaux n'ont pas commencé et la consultation des régions par le gouvernement précédent n'a pas permis de recueillir l'engagement financier pour les deux premières tranches déjà très coûteuses de Chalon-Tavaux et de Niffer-Mulhouse »*. M. Bérégovoy risque de se mettre à dos les présidents des régions qui, contrairement à ce qu'il affirme, avaient émis un avis favorable pour cofinancer les travaux à condition que l'Etat s'engage sur la réalisation complète de l'ouvrage. Il mécontente sérieusement ses collègues en charge du transport fluvial, MM. Delebarre et Sarre. Il vexe Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'UAP, chargée de trouver de nouveaux modes de financement pour la voie d'eau.

Enfin, il contredit le président de la République qui, au moment de l'affaire du synchrotron, avait voulu que les travaux commençent en 1986, sur la section Niffer-Mulhouse, financée sur le fonds spécial des grands travaux. En vain. Mais peut-être le chef de l'Etat a-t-il changé d'avis sur la nécessité de réaliser cette infrastructure... au moment où les Allemands s'apprêtent à relier, en 1992, le Rhin et le Danube ?

ALAIN FAUJAS.

La bataille boursière autour de la Société générale

Un étrange tour de table

(Suite de la première page.)

Un changementpour le moins rapide, qui amène à poser bien des questions sur toute l'affaire. Tout commence lundi 24 octobre. M. Georges Pébereau, le patron de Marceau Investissements, annonce à la Société des bourses françaises qu'il possède, avec quelques alliés, 9,16 % du capital de la principale banque commerciale privée française, la Société générale. Refusant alors d'indiquer ses intentions exactes, il fait dire par certains de ses partenaires, notamment M. Jean-Louis Descours, le PDG des Chaussures André) qu'il s'agit d'une : *« opération amicale »*.

L'argument ne convainc ni le conseil d'administration de la banque, réuni jeudi 27 octobre, qui la juge *« non conforme »* aux intérêts de la société, ni son président, M. Marc Viénot. A la demande de M. Pébereau, ce dernier l'avait reçu à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Mais jamais, jusqu'au 19 octobre, il n'avait été question d'une prise de participation de Marceau dans la Générale. C'est ce qu'affirment avec force MM. Viénot et Delacour, le directeur général de la banque. Au contraire, M. Pébereau avait toujours juré n'avoir aucune intention de ramasser des actions de la banque. Il venait simplement proposer l'inverse : que la Société générale entre dans le capital de Marceau (un ticket de 120 millions de francs). Renversement total de situation jeudi 20 octobre, M. Pébereau reconnaît, sur le pas de la porte, à l'issue d'une conversation au siège de la banque... en posséder près de 5 %.

Et il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Souhaitant franchir le seuil des 10 %, il dépose vendredi 21 octobre auprès du comité des établissements de crédit un dossier de demande d'autorisation préalable, une démarche obligatoire. Le gouverneur de la Banque de France, qui préside ce comité, décide de mettre la question à l'ordre du jour de la réunion prévue vendredi 28 octobre. Jeudi 27 octobre en fin de journée, les membres de ce comité (1) reçoivent enfin le dossier : quelques pages rapides. Dans sa décision, ce comité doit tenir compte à la fois des intentions du demandeur, de ses moyens et de la qualité des apporteurs de capitaux. Telle est la loi.

Cascade de holdings

L'instruction sera rapide. Dans les milieux financiers parisiens, plusieurs banquiers avouent *« leur étonnement à l'égard de cette bien peu habituelle célérité. »* En quelques mots, M. Pébereau indique ses intentions. Il parle de l'Europe de 1992, des restructurations industrielles qui s'annoncent et auxquelles selon lui, la Générale, alliée à Marceau Investissement devra participer. Mais surtout, il fournit une liste de ses partenaires.

Le montage (une cascade de holdings) est extrêmement complexe mais c'est usuel dans ce genre d'affaires. Trois étages, différentes sociétés financières et au bout, la SIGP (la société immobilière de gestion et de participation, au capital de 3 090 millions de francs), le pivôt du dispositif et l'opérateur sur la Générale. Intérêt du système : avec une mise de fonds de 400 millions de francs, Marceau Investissements conserve la majorité des voix dans la SIGP au capital de plus de 3 milliards de francs.

A côté de M. Pébereau, les membres du comité des établissements de crédit retrouvent des sociétés déjà déclarés, notamment celles de MM. Descours (chaussures André), Leven (source Perrier) et Dalle (l'Oréal) mais également l'assureur britannique Eagle Star (déjà actionnaire de Marceau Investissements), le promoteur immobilier M. Pellerin (à titre personnel) et surtout pour 1 milliard de francs la Caisse des Dépôts. Mais ils découvrent également la présence de la banque d'affaires anglaise Kleinwort Benson (pour 400 millions de francs) et surtout une société inconnue de tous, Centre Laval Corporation (groupe Saurer) pour 100 millions de francs.

Qui est derrière ce Centre Laval Corporation ? Apparemment, le secrétariat du comité des établissements de crédit, dans un premier temps, ne s'en inquiète guère. Mais, vers 11 heures du matin, vendredi, quelques membres de ce comité reçoivent de la Société générale un Composé d'articles de la presse économique et financière internationale *(Fortune, The Economist, Financial Times...)* et d'une note de l'Association suisse des banquiers, ce dossier révèle aux membres du comité des établissements de crédit un certain nombre d'informations sur le groupe Saurer et son patron, M. Tito Tettamanti. Avocat de Lugano (Suisse) ayant dû interrompre au début des années 60 sa carrière politique, pourtant prometteuse, pour une sombre histoire fiscale, l'homme, âgé aujourd'hui de cinquante-huit ans, a su rebondir de manière spectaculaire dans les affaires, l'immobilier et la finance en particulier. L'origine de sa fortune ainsi que ses relations avec l'Italie du Sud continuent à alimenter les débats en Suisse, où il est désormais l'un des hommes les plus riches.

Délai de réflexion

Au cours des derniers mois, « TT », comme on le surnomme en Suisse, s'est surtout illustré par des opérations financières particulièrement lucratives, en lançant des OPA sur Sulzer puis la société d'assurances La Suisse l'été dernier en Suisse mais aussi aux Etats-Unis et ailleurs. Il possède une constellation d'affaires dans le monde, au Canada, aux îles Cayman et dans d'autres paradis fiscaux. Il a l'habitude d'utiliser des intermédiaires : ce fut le cas aux Etats-Unis sur Gillette et sur Allegis notamment.

M. Tettamanti était donc dès l'origine dans le tour de table de M. Pébereau, les documents livrés aux membres du comité le jeudi l'attestent. Mais il ne fait plus partie de celui présenté l'après-midi du vendredi au cours de la scéance où l'autorisation de la Banque de France a été accordée.

Que s'est-il passé entre midi et quatorze heures ? Le Centre Laval Corporation a-t-il été effacé d'un « coup de gomme » ? Pour maintenir le compte juste, les 100 millions qu'il avait mis ont été réattribués à MM. Leven et Descours, à égalité. Dans ces conditions, le comité et son président, le gouverneur de la Banque de France ont décidé de donner à M. Pébereau l'autorisation de franchir le seuil des 10 % dans le capital de la Société générale.

L'incident est inédit. Il amène à poser deux séries de questions. La première porte sur le fonctionnement des autorités monétaires, la seconde sur la nature exacte du tour de table de M. Pébereau. Imagine-t-on la Bundesbank laissant sans une enquête extrêmement approfondie un groupe d'investisseurs s'emparer de 10 %, voir plus, du capital de l'une des grandes banques commerciales ouest-allemandes ? La procédure actuelle, qui ne permet pas à la banque concernée, de faire part formellement de son avis est elle satisfaisante ? Y a-t-il tant urgence à répondre à M. Pébereau et pourquoi ? Certes il s'agit d'une prise de participation importante en bourse et on ne pouvait trop tarder. Mais pour l'une des grandes banques de la place, un délai de réflexion ne se justifiait-il pas ?

Lorsque l'été dernier l'Italien Générali a souhaité prendre une participation dans la Compagnie du Midi, le comité a su prendre son temps. Sur la place, il n'y a pas qu'à la Société générale où l'on trouve cette précipitation suspecte. *« Après l'affaire du sauvetage de l'Al Saudi Bank, de tels comportements risquent de détériorer encore l'image de la place bancaire française »*, s'inquiète un professionnel.

La seconde série de questions a trait à l'affaire de la Société générale elle-même. Qui est réellement le leader de l'attaque ? M. Pébereau, M. Dalle, M. Tettamanti ou quelqu'un d'autre ? Chez Marceau investissements, où depuis le début de l'affaire, on se refuse à tout commentaire, on promet maintenant de déclarer ses intentions réelles... au cours de la semaine à venir.

Le Comité des établissements de crédit dispose-t-il réellement des éléments sur le rôle de la banque d'affaires britanniques Kleinwort Benson. Celle-ci a-t-elle investi 400 millions de francs pour son propre compte ou bien fait elle du portage pour d'autres investisseurs, le tessin « TT » par exemple, ou quelqu'un d'autre, Drexel Burnham Lambert, la banque américaine ou le puissant financier international, M. Edmond J. Safra, comme cela se murmure dans certaines banques ? M. Pébereau a fait démentir. Bref, quelle est la nature des relations qui lient désormais MM. Georges Pébereau, Jean-Louis Descours, Gustave Leven, François Dalle, Robert Lion et Tito Tettamanti ?

Le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, partisan actif des marchés, exigera, on l'imagime, la plus totale transparence. Les 40 000 salariés de la banque, son million d'actionnaires et ses millions de clients aussi.

ERIK IZRALELEWICZ.

(1) Ce comité est présidé par le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques De Larosière et est actuellement composé de MM. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, Jean Martineau, président du Crédit populaire de France, Michel Freyches, président de la BFCE, Jean-Pierre Moussy (CFDT-Banques) et Jean-Jacques Burgard (Association française des banques).

Pernod-Ricard en infraction dans l'OPA sur Irish Distillers

Le «takeover panel», organisme de la City chargé de vérifier la régularité des OPA, a estimé, jeudi 27 octobre, que Pernod-Ricard, dans sa manière d'obtenir des engagements irrévocables d'accepter son offre, avait commis des infractions au code des prises de contrôle, sans cependant préciser lesquelles. Le comité exécutif a renvoyé une décision sur les conséquences de ces violations à une réunion plénière de l'organisme de contrôle qui doit se tenir prochainement et devant laquelle Pernod-Ricard a décidé de faire appel.

Le distributeur irlandais de fruits et légumes FII Fyffes a déjà fait appel devant la Cour suprême irlandaise du jugement rendu par la Dublin High Court qui avait donné raison à Pernod-Ricard, soucieux d'obtenir de FII Fyffes le respect de son engagement verbal de lui céder sa part de 20% du capital d'Irish Distillers.

REPÈRES

France

Hausse des prix de 0,2 % en septembre

La hausse des prix de détail en France a été de 0,2 % en septembre, a confirmé l'INSEE, l'indice s'étant inscrit à 173,1 contre 172,7 en août sur la base 100 en 1980. En un an (septembre 1988 comparé à septembre 1987), l'augmentation est de 3 %.

Les prix des produits alimentaires augmentent de 0,4 % en un mois et de 1,9 % en an ; ceux des produits manufacturés de 0,1 % et de 2,2 % ; ceux des services privés de 0,5 % et de 5,5 %. Les prix des produits pétroliers ne baissent que faiblement : de 0,1 % par rapport à août. En un an (septembre 1988 comparé à septembre 1987), ils augmentent de 3,5 %.

Japon

Contraction de l'excédent courant en septembre...

L'excédent de la balance des paiements courants japonais a baissé de 10,6 % en un an pour s'inscrire à 7,6 milliards de dollars (46,3 milliards de francs) en septembre, indique le ministre des finances. Le surplus commercial s'est stabilisé pour atteindre 8,8 milliards de dollars, portant à 46,36 milliards de dollars l'excédent des six premiers mois de l'exercice fiscal 1988-1989 contre 48,62 milliards un an plus tôt.

En présentant ces chiffres, un porte-parole du ministère des finances a reconnu qu'il faudrait surveiller de près l'évolution des échanges, la baisse des prix pétroliers risquant de faire remonter un excédent que Tokyo cherche à réduire dans le cadre de la concertation internationale qui vise à corriger les déséquilibres mondiaux.

...Hausse de 0,6% des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation a augmenté, en septembre, de 0,8% par rapport au mois précédent, mais de 0,6% par rapport à septembre 1987, indique l'Agence de gestion et de coordination au Japon. La hausse du mois dernier est principalement due au renchérissement des légumes frais (+ 11,8%) en raison du mauvais temps.

Etats-Unis

Déficit budgétaire en légère hausse pour 1988

Le déficit budgétaire américain s'est élevé à 155,1 milliards de dollars au cours de l'année fiscale 1988, ce qui représente une augmentation de 3,1 % par rapport à 1987, a annoncé, vendredi 28 octobre, le département du Trésor. Ces chiffres définitifs du budget américain pour l'exercice achevé le 30 septembre montrent un accroissement de 4,7 milliards de dollars sur 1987, mais sans s'approcher du niveau record de 221,1 milliards enregistré en 1986.

Néanmoins, l'impasse budgétaire dépasse les prévisions de la Maison Blanche qui tablait, en février, sur 146,7 milliards révisée en hausse à 152,3 milliards en juillet. Le dérapage vient du sauvetage des caisses d'épargne américaines dont 10 % font face à de graves difficultés.

EN BREF

● **Prochaine reconduction du prélèvement de 0,4 % pour la Sécurité sociale.** — Lors d'une audition jeudi 27 octobre par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, M. Claude Evin, ministre de la santé et de la solidarité, a confirmé que le gouvernement s'apprêtait à reconduire le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables et à augmenter de un point la cotisation d'assurance-vieillesse afin de résorber le déficit du régime général de Sécurité sociale. Selon M. Evin, ces mesures pourraient être annoncées au prochain conseil des ministres qui aura lieu le jeudi 3 novembre.

● **La Deutsche Bank seul actionnaire de Kloeckner.** — La maison de négoce ouest-allemande Kloeckner und Co, qui a enregistré ces derniers mois des pertes énormes sur ses transactions pétrolières, vient d'organiser la reprise de l'intégralité de son capital par la Deutsche Bank et, de société en commandite par actions, se transforme en société par actions. L'intégralité du capital social, des réserves et des certificats de participation, soit au total près de 90 millions de deutschemarks, va servir à compenser son déficit, et les fonds propres de l'entreprise seront restaurés par une augmentation de capital de 400 millions de deutschemarks, entièrement souscrite par la Deutsche Bank. La Deutsche Bank a de nouveau précisé qu'elle n'avait pas l'intention de conserver cette participation très longtemps.

● **Augmentation des droits du passage dans le canal de Suez.** — L'Egypte a décidé d'augmenter, à partir du 1er janvier prochain, de plus de 8 % les droits de transit des navires dans le canal de Suez, vient d'annoncer M. Mohamed Ezzat Adel, pésident du Suez Canal Authority. Les droits de péage des navires de guerre ne subiront aucun changement. La modification des droits se traduira par une augmentation de 95,5 millions de dollars des revenus annuels du Canal de Suez. Les recettes de péage passeront ainsi de 1,27 milliard à 1,36 milliards de dollars. — *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 octobre

ET de huit. Encore une fois, la Bourse de Paris a monté cette semaine. Pas de beaucoup (presque 2 %) mais assez pour entretenir le mouvement ininterrompu maintenant depuis le début du mois de septembre.

Rien au départ n'indiquait que le marché avait conservé assez de force pour gravir deux échelons supplémentaires. La semaine avait débuté dans un climat d'incertitude créé tant par les conflits sociaux que par la faiblesse du franc.

En outre, l'imminence de la publication des derniers indicateurs économiques inclinait plutôt à la prudence. De fait, les trois premières séances ne furent guère éblouissantes, chacune étant marquée par une modeste avance de 0,4 % des cours, généralement acquise en fin de journée. Pourtant, l'annonce d'une réduction du chômage en septembre, la première d'importance depuis dix ans, aurait dû redonner un peu de tonus au marché. Le phénomène ne fut seulement ressenti qu'au niveau des transactions journalières graduellement passées de 1,4 à plus de 2,2 milliards de francs. Mais, en Bourse, le commerce extérieur prend le pas sur l'emploi. Et la communauté était sur le gril en attendant les résultats de septembre. Jeudi, la nouvelle tombait à midi sur les téléscripteurs. Et c'était la divine surprise avec un excédent de 400 millions de francs, le premier depuis le mois de mars. Singulièrement, pas la moindre réaction ne fut décelable sous les lambris. Dans la soirée, les cours étaient en léger repli (– 0,27 %).

Vendredi quand même, le marché, d'abord languissant, daigna sortir de sa réserve pour reprendre son avance (+ 0,83 %), interrompue vingt-quatre heures avant de fermer ses portes pour le long week-end de la Toussaint. Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont encore progressé de façon appréciable pour s'inscrire à leur plus haut niveau depuis presque treize mois.

Mais, à se fier aux seules apparences, l'on a eu franchement l'impression que la Bourse ne montait pas de bon cœur. Sa méfiance n'était pas feinte. Fondée sur les tracas causés au franc par un deutschemark trop vigoureux à cause d'un dollar affaibli, elle a été aussi largement entretenue par le malaise de Wall Street.

Une hausse tranquille

Le PNB pour le troisième trimestre (+ 2,2 %) n'a pas exactement correspondu aux espoirs des milieux financiers américains (entre 2,5 % et 4 %), qui ont cru aussi discerner derrière la baisse des commandes de biens durables (– 4,1 %) un ralentissement économique en devenir. Pas facile de trouver un juste milieu entre le danger de surchauffe (carrément écarté) et le risque d'une récession. La récession ? Le National Conference Board des Etats-Unis (groupement de personnalités économiques et financières) n'y croit pas du tout. N'importe ! La communauté boursière new-yorkaise a eu un coup de cafard que les problèmes soulevés par le financement des OPA géantes a encore accru. D'où l'impression désagréable ressentie par les places étrangères. Et quand Wall Street s'enrhume... Difficile pour Paris de rester à l'écart du phénomène et de faire cavalier seul, surtout avant quatre jours de chômage. Sans la détente observée côté social et l'accalmie enregistrée sur le front monétaire, où certains commencent à spéculer sur une baisse des taux à long terme, le marché parisien ne se serait probablement pas enhardi à améliorer la marque.

Des professionnels jugeaient, eux, la situation *« carrément excellente »*. A leur avis, les étrangers, sauf peut-être les Suisses, sont optimistes pour la France et, partant, pour son marché. Mieux vaut une hausse tranquille qu'un subit emballement des cours sujet à des corrections en sens contraire tout aussi sévères. *« On change de cheval, on consolide et on prépare le week-end »*, nous disait, très satisfait de la tournure prise par la tendance, le responsable boursier d'un grand établissement financier de la place.

Pour lui, le gouvernement est sorti vainqueur de la première grande épreuve sociale, ce qui constitue un bon point... pour le marché s'entend. Et puis il y a toujours les « situations spéciales » pour entretenir de l'animation. L'affaire de la Générale a fait grand bruit sous les verrières avec l'entrée en force dans son capital (près de 10 %) de Marceau Investissements et de son PDG Georges Pébereau. A l'affût, la spéculation attend avec intérêt la suite des événements. La Banque de France a dit « oui » à la poursuite du ramassage.

Aussedat-Rey, société sur laquelle couraient des rumeurs de rapprochement avec la firme espagnole Torres Hostench (groupe koweïtien KIO), a confirmé que des conversations étaient en cours *« pour définir un projet européen »*, mais que les conditions de cet accord n'étaient pas encore définies.

D'autre part, la SGE a décidé de prendre le contrôle total de sa filiale Cochery-Bourdin et Chausse (huit actions SGE à émettre contre cinq actions Cochery).

Enfin, « the last but not the least », un nouvel épisode a commencé dans le feuilleton Epeda-Bertrand Faure. Les banques du « chevalier gris » (Chargeurs) n'ont pas été en mesure de lancer la contre-OPA préparée de conserve avec Valeo. En attendant, EBF a bétonné sa défense en proposant de racheter la totalité de ses propres actions à 1 250 F et ses bons de souscription à 600 F. La société est aidée dans cette opération financière par le CCF, mais aussi par le Crédit agricole, la Compagnie du Midi, les AGF, les MGF, le GAN, Peugeot et Michelin. Cette armée d'investisseurs lui apporte 2 milliards de francs. D'après ce que l'on dit la contribution de Michelin serait modeste (100 millions de francs). Bibendum, il est vrai, est occupé à racheter une chaîne de distribution de pneus (Tire Kingdom) aux Etats-Unis.

Autre affaire de la semaine : le rapprochement de Carnaud et du britannique Metal Box pour créer le numéro un européen de l'emballage, avec 22 milliards de francs environ de chiffre d'affaires. Sur le parquet, quelques-uns craignaient que, à se reproduire à une cadence aussi rapide, les situations spéciales ne viennent à manquer. D'après les professionnels, les possibilités sont loin d'être épuisées. Les liquidités surtout sont abondantes. Parvenues à 52 % au-dessus de son niveau du 1er janvier dernier, la Bourse n'est plus très loin de renouveler sa performance de 1986 (+ 60 %). Une réédition de l'exploit serait un pied de nez au grand krach d'octobre 1987 et au gouffre de 36 % creusé dans la cote.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	28-10-88	Diff.
Béghin-Say	532	+ 11
Bongrain	2 835	+ 35
BSN	5 670	– 10
Carrefour	2 730	– 29
Casino	176	– 2,50
Euromarché	2 138	– 61
Guyenne et Gasc.	722	– 8
Lesieur	2 102	inch.
Moët-Hennessy	3 265	+ 49
Nestlé	36 490	+ 740
Occid. (Gle)	784	+ 16
Olida-Caby	355	+ 10
Pernod-Ricard	1 242	– 20
Promodès	2 135	+ 4
St-Louis-Bouchon	1 041	inch
Source Perrier	1 267	+ 740

Matériel électrique

	28-10-88	Diff.
Alcatel	2 364	– 4
Alsthom	390	– 10
CGE	413	+ 36
Crouzet	462	+ 27
CSEE (ex-Signaux)	640	+ 20
Générale des Eaux	1 528	+ 48
IBM	741	+ 22
Intertechnique	1 200	+ 50
ITT	314,50	– 8,60
Labinal	870	inch.
Legrand	3 194	– 6
Leroy-Somer	982	+ 19
Lyonnaise des Eaux	1 521	+ 4
Matra	214	+ 12
Merlin-Gerin	3 163	+ 27
Moulinex	112	+ 2,90
Radiotechnique	570	inch.
Schlumberger	202,10	– 10,40
SEB	831	+ 1
Siemens	1 690	+ 24
Telem. Elect. (1)	4 238	
Thomson-CSF	202,80	inch.

(1) Coupon de 42 F.

Banques, assurances

	28-10-88	Diff.
Bail Équipement	287	– 5
Bancaire (Cie)	493	+ 3
Cetelem	633	– 7
CFF	851	+ 54
CFI	447,50	+ 10,50
Chargeurs SA	1 250	– 1
Eurafrance	1 500	+ 24
Hénin (La)	570	+ 6
Imm. Pl.-Monceau	320	+ 14,90
Locafrance	395	– 22
Locindus	831	– 14
Midi	1 620	– 26
Midland Bank	183	+ 5
O F P	1 402	+ 7
Paris. de résc	426,20	+ 2,30
Prétabail	1 071	+ 1
Schneider	530	+ 15
Société générale	504	+ 17
Suez (Cie Fin.)	312	+ 2
UCB	169	– 1

Produits chimiques

	28-10-88	Diff.
Inst. Mérieux	5 320	+ 460
Labo. Bell.	1 501	– 9
Roussel Uc	1 379	+ 19
BASF	981	+ 12
Bayer	1 056	– 12
Hoechst	1 058	inch
Imp. Chemic.	113,50	– 1,40
Norsk Hydro	93,50	– 2,60

Mines, caoutchouc,

	28-10-88	Diff.
Géophysique	440	– 16
Imétal	270	+ 1
Michelin	190,20	+ 9,20
Min. Penarroya	89,50	inch.
RTZ	46,50	– 0,90
ZCI	2,17	+ 0,05

Filatures, textiles, magasins

	28-10-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 898	+ 8
BHV	521	+ 26
CFAO	1 835	+ 55
Damart-Serviposte	3 330	+ 430
DMC	466	+ 24
Galeries Lafayette	1 176	+ 61
La Redoute	3 210	+ 120
Nouvelles Galeries	547	+ 26
Printemps	685	– 10
SCOA	54	+ 0,90

Pétroles

	28-10-88	Diff.
Elf-Aquitaine	347	+ 10
Esso	273	– 3
Exxon	272,50	– 5,50
Petrofina	2 885	– 4
B.P.France	64	– 3,50
Primagaz	729	– 1
Raffinage	66,50	+ 0,50
Royal Dutch	683	– 9
Sogerap	297	+ 12
Total	313,10	– 1,40

BONS DU TRÉSOR

Séance du 28-10-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compen-sation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 88	–	–	92,45	–
Mars 89	–	–	92,37	–
Juin 89	–	–	92,27	–

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Gay et Gax.	+ 39,9	BP France	– 5,2
Eurotunnel	+ 21,4	Salvepar	– 5
Nlles Galeries	+ 17,1	Nordon	– 4,9
Damart	+ 14,8	Locafrance	– 4,4
Club Médit.	+ 12,8	Bouygues	– 4,3
Alsac. sup.	+ 12,6	Bic	– 4
Carnaud	+ 10,6	BAFIP	– 3,7
Inst. Mérieux	+ 10,5	CCMC	– 3,2
CGE	+ 10,3	Géophysique	– 2,9
Spie	+ 9,7	Promodès	– 2,9
CGIP	+ 9	Berger	– 2,7
Facom	+ 8,9	Bail Equip.	– 2,5
Talc Laz	+ 8,4	Robur	– 2,4

Fermeture des marchés le 1er novembre

Les marchés commerciaux et financiers seront fermés le mardi 1er novembre 1988, fête de la Toussaint, en Belgique, en Italie, en Espagne et en France.

Les marchés de Paris et les banques seront pour leur part fermés dès le lundi 31 octobre, veille de la Toussaint, et rouvriront le mercredi 2 novembre.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	2 897 398	1 096 872 250
Société génér.	1 025 038	520 458 708
CSF	1 971 541	385 659 732
Paribas	806 049	384 897 914
Perrier	288 035	363 101 960
Suez	1 077 008	332 940 132
Saint-Gobain	496 683	278 998 232
Renault part.	203 899	272 691 546
Essilor	77 317	265 597 549
BSN	40 576	229 610 311
Club Méd.	422 024	221 318 680
Peugeot	169 022	198 872 459
LVMH	59 973	194 073 396

(*) Du 20 au 27 octobre inclus.

Métallurgie construction mécanique

	28-10-88	Diff.
Alspi	333	+ 8
Avions Dassault-B.	650	– 9
De Dietrich	1 717	– 31
FACOM	1 089	+ 82
Fives Li	164,50	+ 5,90
Marine Wendel	400	+ 29
Penhoët	412,50	– 9,50
Peugeot SA	1 228	+ 44
Sagem	1 650	+ 18
Saulnes-Châtillon	279,50	+ 9,50
Strafor	759	+ 59
Valeo	611	+ 11
Vallourec	225	– 7

Mines d'or, diamants

	28-10-88	Diff.
Anglo-American	89,50	– 0,10
Amgold	427	+ 2,50
Buf. Gold M.	77,40	+ 1,20
De Beers	70,20	– 2,40
Drief. Cons.	53	– 1,20
Gencor	88,30	– 1,50
Gold Field	123,30	– 12,30
Harmony	39	– 0,80
Randfontein	384,60	– 10,90
Saint-Helena	44,20	– 0,70
Western Deep	160	– 1,30

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Or fin (kilo en barre)	81 200	80 500
– (kilo en lingot)	81 450	80 280
Pièce française (20 fr.)	485	482
● Pièce française (10 fr.)	388	370
Pièce suisse (20 fr.)	511	496
Pièce latine (20 fr.)	471	465
● Pièce tunisienne (20 fr.)	474	456
Souverain	601	582
● Souverain Elizabeth II	597	586
● Demi-souverain	420	406
Pièce de 20 dollars	2 910	2 825
– 10 dollars	1 480	1 482
● – 5 dollars	880	825
– 50 pesos	3 060	3 020
● – 20 marks	591	583
– 10 florins	490	478
● – 5 roubles	314	305

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Bâtiment, travaux publics

	28-10-88	Diff.
Auxil. d'entr.	1 112	+ 2
Bouygues	602	– 26
Ciments Français	1 125	+ 38
Dumez	750	– 14
GTM	718	– 4
J. Lefebvre	1 000	– 10
Lafarge	1 395	+ 15
Maisons Phénix	57,10	– 0,40
Poliet et Chausson	577	+ 12
SCREG	690	+ 5
SGE-SB	189,20	– 4,80

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-10-88	Diff.
PME 10,6 % 1976	103,90	inch.
8,80 % 1977	126,01	– 0,19
10 % 1978	103,90	+ 0,58
9,80 % 1978	103,85	+ 0,95
9 % 1979	101,15	+ 0,05
10,80 % 1979	107	+ 0,70
16,20 % 1982	109	+ 0,06
16 % 1982	111,50	+ 0,12
15,75 % 1982	106,41	+ 0,02
CNE 3 %	3 650	– 10
CNB bq. 5 000 F	103,30	– 0,01
CNB Paribas 5 000 F	103,25	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	103,23	– 0,07
CNI 5 000 F	103,27	– 0,03

Valeurs diverses

	28-10-88	Diff.
Accor	523	– 6
Arjomari	2 280	+ 5
Bic	810	– 25
Bis	2 320	+ 50
CGIP	1 327	+ 87
Club Méditerranée	548	+ 63
Essilor	3 543	+ 232
Europe 1	590	+ 14
Groupe Cité	3 220	+ 140
Hachette	249,90	– 0,10
HAVAS	735	+ 21
L'Air liquide	556	+ 1
L'Oréal	3 750	inch.
Navigation Mixte	1 286	+ 64
Nord-Est	132	– 6,70
Saint-Gobain	559	– 15
Sanofi	810	– 11
Skis Rossignol	1 139	+ 79

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 oct.	25 oct.	26 oct.	27 oct.	28 oct.
RM	1 507 079	1 961 759	2 232 440	2 119 689	2 049 704
Comptant R. et obl.	10 432 596	9 155 082	11 559 886	12 018 606	11 482 767
Actions	776 546	289 913	144 661	180 799	190 840
Total	12 716 221	11 406 754	13 936 987	14 319 094	13 723 311
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	135,6	136,2	136,9	137,4	–
Étrangères	118,8	118,6	118,5	118	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	150,2	151	151,4	151,1	152,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	387,5	388,5	391,3	392,2	392,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 464,34	1 468,67	1 474,32	1 479,23	1 496,63
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	402,67	405,27	406,24	407,39	412,29

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 octobre 1988

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	107,60	107,30	106,60	–
+ bas	107,35	107	106,35	–
Dernier	107,45	107,10	106,60	–
Compensation	107,45	107,15	106,50	106,15

Nombre de contrats : 58 625.

La contre-attaque d'Epéda

Menacé par Valeo, Epéda-Bertrand Faure a contre-attaqué en attirant autour de lui du beau monde. Son PDG, M. Pierre Richier, a saisi, vendredi 28 octobre, la Société des Bourses françaises d'une contre-OPA visant les actions et bons de souscription de sa société. Ainsi répondait-il à l'offre publique d'échange lancée par Valeo le 30 septembre.

Dans un communiqué plein de fierté, M. Richier a indiqué qu'il entendait préserver l'*« intégrité et l'indépendance »* de son groupe. *« Notre but*, a-t-il souligné, *est en effet de préserver les intérêts tant de l'entreprise dans sa spécificité d'entreprise française performante que de ses actionnaires, de ses clients et de ses collaborateurs. »*

En remerciant tous ceux, industriels et financiers, qui lui avaient permis d'opérer sa contre-attaque – leur aide financière est coquette : 2 milliards de francs, – le PDG d'Epéda-Bertrand Faure en a dressé la liste : d'abord ses actionnaires, les groupes Michelin, Peugeot PSA et Renault, ainsi que, selon sa formule, *« les investisseurs institutionnels mobilisés autour du groupe de la Compagnie du Midi »*. *In fine*, M. Richier salue *« tous les responsables et les collaborateurs du Crédit commercial de France »* pour toute l'assistance qu'ils lui ont apportée.

On comprendra mieux le rôle du CCF quand on saura que la contre-OPA a en fait été lancée par Géfina, une société dont le président est Pierre Richier, et aussi que Géfina est majoritairement détenu par le groupe Nobel, filiale du CCF. Les alliés cités plus haut vont entrer dans la société à la faveur d'une augmentation de capital à laquelle procédera Géfina. Celle-ci se propose d'acquérir l'intégralité du capital d'Epéda-Bertrand Faure au prix unitaire de 1 250 francs par action et 600 francs par bon de souscription.

Que fera Valeo en réponse à cette contre-OPA ? Celle-ci donne à réfléchir, non seulement en raison de l'importance des firmes qui se sont regroupées pour donner la riposte, mais aussi parce que la présence des constructeurs automobiles indique clairement que Renault et Peugeot refusent de laisser un équipementier occuper seul le terrain.

Valeo, qui plus est, a perdu ses alliés en cours de route. L'alliance avec Chargeurs SA a fait long feu, celui-ci ayant montré sa préférence pour une entente avec sa « proie » plutôt que de maintenir l'offre publique d'échange. Quant à la Banque Lazard, elle n'entendait plus se mêler d'un jeu dans lequel le défenseur qu'elle appelait à la rescousse (Chargeurs SA précisément) se transformait en attaquant.

Des rebondissements sont à attendre. Le premier équipementier français, dont l'italien Carlo De Benedetti est l'actionnaire principal, n'a certes pas dit son dernier mot. Il a les moyens de maintenir son offensive et, qui sait, de se trouver d'autres alliés. Loin de baisser, la cote de Valeo s'est au contraire renforcée, vendredi, à la Bourse de Paris. Preuve que tout le monde ne l'imaginait pas perdant dans la bagarre.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Repli

Wall Street, qui avait, sans la moindre émotion apparente, franchi le cap du premier anniversaire de la grande crise, n'a pas réussi cette semaine à faire taire les craintes que lui inspiraient les méga-OPA. Tantôt irrégulier, tantôt en repli, le marché à perdu du terrain. Une légère reprise vendredi ne lui a pas permis de réduire beaucoup ses pertes. Le « Dow » s'est inscrit à 2 149,89 (contre 2 183,58 le 21 octobre).

Ce ne sont pas tant ces OPA qui inquiètent les boursiers que les moyens mis en œuvre pour les financer. M. A. Greenspan, président du FED, a tiré la sonnette d'alarme faisant passer un frisson sur le Big Board.

Le modeste redressement de vendredi a été attribué aux bons résultats trimestriels de General Motors, supérieurs aux prévisions.

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Alcoa	55 1/4	56 3/4
ATT	27 5/8	27 7/8
Boeing	67	64 3/4
Chase Man. Bank	30	29
Du Pont de Nemours	84 7/8	81
Eastman Kodak	49 1/4	47 5/8
Exxon	46 1/4	44 3/4
Ford	53 5/8	52 1/2
General Electric	44 7/8	43 1/2
General Motors	77	84 1/8
Goodyear	50 3/8	51 3/4
IBM	124 5/8	120 3/4
ITT	53 1/8	51 5/8
Mobil Oil	46 1/4	44 1/2
Pfizer	57 3/4	57 3/8
Schlumberger	35	33 3/4
Texaco	45 1/4	45
UAL Corp. (ex-Allegis)	97 1/8	96 1/2
Union Carbide	27 3/4	25 7/8
USX	28 3/8	27 3/4
Westinghouse	55	53 1/4
Xerox Corp	58 5/8	58 7/8

LONDRES

Irrégulier

Dans l'attente de la publication des chiffres de la balance des paiements courants, la Bourse de Londres s'est réfugiée cette semaine dans un prudent attentisme. Beaucoup craignant une nouvelle aggravation du déficit, de l'ordre de 1,2 à 1,8 milliard de livres, la tendance est devenue très irrégulière. L'annonce, jeudi, d'un déficit réduit à 560 millions seulement a détendu l'atmosphère. Mais le malaise de Wall Street a empêché le marché de manifester pleinement sa satisfaction.

L'activité a été plus faible que la semaine passée, bien qu'une activité spéculative ait été enregistrée sur les grands magasins Sears, le chocolatier Cadbury et le conglomérat Lonrho.

Indices « FT » du 28 octobre : 100 valeurs, 1858,4 (contre 1859,3) ; 30 valeurs, 1508,9 (contre 1509,3) ; mines d'or, 166,6 (contre 168,9) ; fonds d'Etat, 89,31 (contre 89,06).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Beecham	473 1/2	475
Bowater	444	439
BP	243	245
Charter	446	437
Courtaulds	304	299
De Beers (*)	11 3/4	11 3/8
Free Gold (*)	7 13/16	7 15/16
Glaxo	11 19/64	11 15/64
GUS	16 3/4	16 3/4
ICI	10 39/64	10 35/64
Reuters	501	495 1/2
Shell	984	977
Unilever	465	488
Vickers	179 1/2	179
War Loan	30 15/16	39 29/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Déjà au plus haut de l'année la semaine précédente, le marché allemand a poursuivi son avance sur d'assez importants achats de l'étranger. La hausse moyenne des cours a été de 1,24 %. Les opérateurs tablent sur une croissance réelle de l'économie en 1988 de 3 %.

Indice de la Commerzbank du 28 octobre : 1 637 (contre 1 618,8).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
AEG	175	185
BASF	280,70	286,80
Bayer	306,30	306
Commerzbank	249,70	251
Deutschebank	534,50	544
Hoechst	305	305,70
Karstadt	457	463
Mannesman	187,50	191
Siemens	483	497
Volkswagen	305	316,50

TOKYO

Plus 2,4 %

Le marché japonais a fait cette semaine un retour remarqué à la hausse (+ 2,4 %) avec des échanges accrus (1,6 milliard de titres par jour en moyenne contre 645 millions). La baisse des prix du pétrole et des taux d'intérêt a stimulé les achats. NTT est tombé à son plus bas niveau de l'année.

Indices du 29 octobre : Nikkei 27961,01 (contre 27338,57), général 2 146,56 (contre 2 118,91).

	Cours 21 oct.	Cours 28 oct.
Akai	555	545
Bridgestone	1 210	1 230
Canon	1 270	1 260
Fuji Bank	3 140	3 080
Honda Motors	1 920	1 970
Matsushita Electric	2 290	2 200
Mitsubishi Heavy	971	1 040
Sony Corp.	6 100	5 860
Toyota Motors	2 470	2 430

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La qualité prime

Les surenchères étonnantes des offres d'achat et de rachat dans l'industrie américaine, notamment celle de RJR Nabisco, qui porte sur plus de 20 milliards de dollars, auront marqué la semaine passée sur le marché international des capitaux. Craignant que l'énorme endettement qu'impliquerait une reprise par leurs dirigeants ne se traduise par une baisse considérable du crédit des entreprises concernées, les investisseurs se sont tournés vers des placements dont la qualité ne risque pas d'être altérée de la sorte.

Les émissions d'emprunteurs souverains ou quasi souverains et celles des débiteurs supranationaux de tout premier plan ont ainsi été avidement recherchées. Cela s'est nettement ressenti dans le compartiment de l'eurodollar où l'activité primaire a repris après une interruption de près de huit jours. Ce marché a d'une façon générale profité des nouveaux signes de ralentissement de l'économie américaine qui ont un effet apaisant sur les taux d'intérêt.

Un emprunt garanti par la République française a tout particulièrement bénéficié de la situation. Le débiteur en est la Banque française du commerce extérieur (BFCE) qui, par l'intermédiaire de LTCB International, a offert pour 150 millions de dollars d'obligations à sept ans aux conditions suivantes : taux d'intérêt facial de 9,25 % et prix d'émission de 101,25 %.

Au lancement de l'opération, son rendement au pied des commissions était de 49 points de base plus élevé que celui des fonds d'Etat américains correspondants. La marge s'est resserrée par la suite pour se situer à quelque 43 points vendredi tandis que sur le marché gris les obligations se traitaient avec une décote de 1 % seulement.

La BFCE ne recherchait en fait pas les dollars à taux fixe que lui a procurés son emprunt, mais des fonds en une devise européenne que l'on croit être le franc suisse. Elle les a obtenus à l'issue d'une transaction de swap à deux étages qui comprend un passage en dollars à taux variable à des conditions tout à fait remarquables, quelque 50 points de base au-dessous du taux interbancaire offert sur le marché international.

En eurofrancs français, un important succès a été remporté par la Banque européenne d'investissement. Pour le marché du franc dans son ensemble, il s'agit d'un élément très rassurant. C'est la preuve que la demande internationale pour des titres de qualité libellés en francs persiste en dépit de toutes les rumeurs de réaménagement de parités au sein du système monétaire européen.

Quant à l'émetteur, sa nouvelle euroémission lui a permis de redorer son blason (*voir aussi l'article de François Renard ci-contre*), qui venait d'être quelque peu terni par une opération difficile, parce trop étriquée, lancée voici deux semaines sur le marché intérieur français. Lancé jeudi, en quelques heures seulement, l'emprunt a pleinement bénéficié de l'annonce d'une vive amélioration des derniers résultats du commerce extérieur de la France.

D'une durée de quatre ans, offertes à 101,375 % du pair et munies de coupons annuels de 8,625 %, les obligations BEI procurent un rendement de 8,66 % au pied des commissions. Cela correspondait jeudi soir à une marge de 25 points de base au-dessus des fonds d'Etat français comparables (BTAN). De telles conditions sont parfaitement conformes au marché. Le Crédit commercial de France et la Caisse des dépôts dirigent cette belle opération qui a été portée vendredi matin de 750 millions de francs à 1 milliard de francs

Un emprunt en francs à Tokyo ?

Une opération obligataire internationale libellée en francs français pourrait-elle être lancée prochainement à Tokyo ? Plusieurs eurobanques se préparent à une telle éventualité. Ce dont il pourrait s'agir c'est soit de transaction entièrement soumise à la réglementation nationale japonaise (ce serait alors un emprunt de type « shogoun », comme il y en a eu plusieurs en dollars), soit une véritable euroémission qui ferait l'objet d'une double syndication, en Europe et au Japon. Dans le dernier cas, l'exemple suivi serait celui qui a été donné récemment par la Banque européenne d'investissement pour son émission d'octobre en ECU.

Les projets s'ébauchent à ce sujet demandent encore à mourir et de nombreuses questions devraient être résolues avant qu'ils ne se concrétisent. Une question épineuse est celle de la réciprocité dont il conviendrait de s'assurer entre la France et le Japon quant au rôle à jouer par les banques des deux pays. Si par exemple un établissement japonais pouvait diriger une émission en francs, il faudrait que la possibilité soit réellement donnée à une banque française de diriger un emprunt en yens.

Ce que l'on souligne dans ce contexte, c'est la volonté persistante des autorités mais aussi des banques, de pouvoir à l'étranger de nombreuses monnaies nationales de notre continent. Les efforts de plusieurs pays visant à imposer l'ECU comme monnaie commune n'en ont nullement la portée. Rappelons qu'il y a environ six mois un emprunt en lires italiennes était émis à New-York et que le débiteur n'était autre que la Communauté économique européenne.

Pour ce qui est du deutschemark, le marché a été perturbé à partir de jeudi soir par des rumeurs les plus diverses concernant le précompte de 10 % qui sera retenu à la source en Allemagne sur les revenus des capitaux à partir du début de l'année prochaine. Le fisc allemand percevra cet impôt anticipé à l'échéance des coupons, dès janvier, comme prévu.

Mais au moins jusqu'à la fin de 1989, il s'en tiendra là, laissant aux prêteurs la possibilité d'échapper largement à l'impôt en se défaisant de leurs obligations à l'approche de cette échéance quitte à les récupérer par la suite, ex-coupons. On ignore ce qu'il en sera à partir de 1990. Mais il ne faudrait pas que l'incertitude persiste trop longtemps au sujet de l'imposition des intérêts courus dont tiennent compte les cours des obligations sur le marché secondaire car il y a là un facteur d'instabilité qui, au gré des rumeurs, aurait tout loisir de se propager de nouveau.

Rappelons que les euro-obligations en deutschemark ne seront pas soumises à cet impôt et que c'est pour cette raison que leurs taux sont depuis près d'un an inférieurs à ceux des obligations émises sur le marché national allemand, y compris les fonds d'Etat.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

Légère détente sur le franc

Ouf ! Telle a été la réaction du gouvernement, de la Banque de France et des milieux financiers à l'annonce d'un léger excédent (400 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières pour septembre). Se rappelant l'effet désastreux, le choc causé il y a cinq semaines par le déficit de 9 milliards de francs en août, le plus important depuis janvier 1983, tous redoutaient un nouveau « mauvais chiffre ». Certains, cependant, tablaient sur une amélioration, au moins relative, après les 9 milliards, un peu « aberrants », surtout en août, avançant un déficit de 4 milliards de francs. Bien que cette amélioration inattendue, et providentielle, doive être accueillie avec précaution, comme le déficit du mois précédent, les experts relèvent avec intérêt que les exportations progressent spectaculairement, plus vite que les importations, pourtant très fortes.

Cette prudence explique que le cours du mark à Paris, véritable thermomètre de la santé du franc, ait pu légèrement fléchir, revenant de 3,4180 F à 3,4130 F environ. La Banque de France, qui redoutait un nouvel accès de vigueur du mark, a respiré, tout en restant attentive. A l'étranger, on continue d'évoquer un réalignement du système monétaire européen, qui, selon les opérateurs, ne saurait avoir lieu avant les élections américaines de novembre : on se demande bien pourquoi. De toute façon, la situation du franc est suspendue à celle du dollar. Si ce dernier faiblit, le mark se renforce et le franc en souffrira.

Pour l'instant, le billet vert glisse lentement, sans fièvre. Paradoxalement, toutes les données tendant à montrer un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis dépriment le dollar. Ainsi, la diminution du rythme de cette croissance au troisième trimestre (– 2,2 % sur un an contre 3 % au dernier trimestre), a pesé sur la devise américaine. De même, la baisse des commandes de biens durables, 4,1 % en septembre, contre une hausse de 5,7 % en août, a été mal interprétée. « *Tout est prétexte pour vendre du dollar* », reconnaissait un opérateur, cette tendance baissière contrastant étrangement avec l'optimisme de l'été.

La livre sterling a été dopée, quelques heures, par l'annonce d'un déficit commercial ramené de 1,8 milliard de livres (20 milliards de francs) en août à 1,06 milliard en septembre (11 milliards de francs). Le Trésor a en effet mis en garde contre les anomalies du mois de septembre : grève des postes, transaction sur les avions et les pierres précieuses. Comme en France, si les variations sont aléatoires, la tenue des exportations est très satisfaisante.

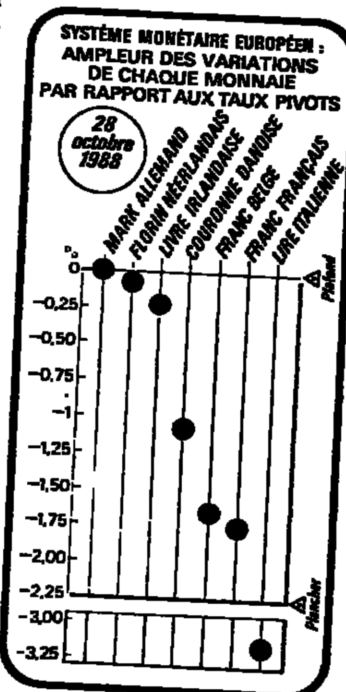
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7690	–	16,5016	66,8896	56,3221	2,6860	49,9500	0,0756
	1,7610	–	16,4339	66,3790	56,1798	2,6810	49,8132	0,0754
Paris	10,7201	6,0600	–	405,35	341,31	16,2772	302,70	4,5856
	10,7157	6,0850	–	403,92	341,85	16,3137	303,11	4,5855
Zurich	2,6446	1,4950	24,6700	–	84,2816	4,0155	74,6753	1,1313
	2,6529	1,5065	24,7576	–	84,6348	4,0389	75,0436	1,1353
Francfort ...	3,1409	1,7755	29,2988	118,76	–	4,7690	88,6863	1,3435
	3,1346	1,7800	29,2523	118,15	–	4,7721	88,6675	1,3414
Bruxelles ...	65,8598	37,23	6,1435	24,9030	209,68	–	18,5964	2,8172
	65,6853	37,30	6,1298	24,7594	209,55	–	18,5883	2,8109
Amsterdam ..	3,5415	2,0020	33,0360	133,91	112,76	5,3774	–	1,5149
	3,5352	2,0075	32,9910	133,26	112,78	5,3820	–	1,5128
Milan	2337,73	1321,50	218,87	883,94	744,29	35,4955	660,88	–
	2336,85	1327	218,08	888,85	745,51	35,5764	661,02	–
Tokyo	222,54	125,80	207,59	84,1471	70,8532	3,3789	62,8371	0,0952
	222,41	126,30	207,56	83,8367	70,9550	3,3861	62,9141	0,0952

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 octobre, 4,8171 F contre 4,8179 F le vendredi 21 octobre.



MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un petit vent d'optimisme

Serait-ce l'« été indien » ? Les milieux financiers français semblent baigner dans une lueur plus dorée, avec, en accompagnement, une petite brise favorable qui s'est levée progressivement pendant la semaine pour souffler nettement plus fort à la veille du week-end. Sur le MATIF, le cours de l'échéance décembre a pris deux points complets, passant de 105,75 à 107,75, dans une certaine euphorie, tandis que les rendements baissaient nettement sur un marché obligataire à nouveau achalandé.

Le motif ? Il est double. Tout d'abord, l'annonce d'un léger excédent de la balance commerciale française en septembre a fait reculer les craintes d'un nouvel accès de faiblesse du franc (voir ci-dessus notre rubriques Devises et or), et donc celles d'une hausse supplémentaire du taux d'intervention de la Banque de France pour défendre sa monnaie. Cette nouvelle a nettement réchauffé l'atmosphère au MATIF.

D'autre part, les nouvelles d'Allemagne sont bonnes, après une inquiétude initiale. En début de semaine la Bundesbank créait la surprise en modifiant son système de prises en pension d'effets commerciaux à vingt-huit jours, qui s'effectuaient jusqu'à présent au taux fixe de 4,25 %. Elles ont été adjugées cette fois à l'américaine, c'est-à-dire dans une fourchette de taux variables. Comme la Banque fournissait un peu moins de liquidités qu'elle n'en retirait à l'expiration des pensions, les taux ont eu tendance à s'élever au sein de la fourchette d'adjudication de 4,35/4,75 %. Petite émotion dans les milieux financiers allemands et à Paris, où l'on se demandait si la Bundesbank n'allait pas enchérir ses taux, en contradiction avec une solidarité européenne qui lui imposait plutôt de les réduire.

Les craintes étaient peu fondées, d'autant que le mark est ferme sur les marchés des changes. La Banque fédérale annonçait une diminution du taux de rendement du prochain emprunt d'Etat, ramené de 6,63 % à 6,31 %, le ministre des finances, de son côté, abaissant de 5,52 % à 5,41 % celui des obligations fédérales à cinq ans.

Espoir donc outre-Rhin, où les taux à court terme redescendaient un peu, la prochaine augmentation du contingent de réescompte direct des établissements bancaires auprès de la Bundesbank venant compenser un peu l'effet du relèvement à l'adjudication. On y voit le désir de la Banque centrale de réduire le volume des pensions au profit de celui du réescompte, pour la plus grande satisfaction des banques (le taux d'escompte officiel est à 3,5 %).

A Paris, le signal ouest-allemand a été reçu cinq sur cinq, ce qui a provoqué une diminution des rendements des bons du Trésor à cinq ans, ramenés de 8,50 % à 8,35 %.

Sur le marché obligataire, cela a été la folle semaine, avec une baisse, légère mais significative, des rendements et des taux à l'émission, et un net décollage sur des « plus » antérieures. Tout ce qui était dans les tiroirs est parti, notamment l'emprunt de la Caisse nationale des télécommunications (CNT), à une exception près. Celle-ci concerne la Banque européenne d'investissements (BEI), véritable « cas », dans la mesure où ce papier, pourtant bien considéré en général, souffre d'une certaine désaffection sentimentale et pâtit, également, de conditions trop « tirées » à l'émission, les risques pris par les banques, surtout le Crédit lyonnais, chef de file, n'étant pas à la hauteur des commissions de placement, très réduites.

Cette exception étant mise à part, les émissions de la BFCE et de la Compagnie bancaire se sont achevées avec un succès raisonnable, celle de la BFCE bénéficiant même d'une commission « négative » : il fallait payer 0,10 % pour en avoir. L'emprunt de 500 millions à 9 % de la Compagnie financière du CIC a rencontré un gros succès dans le réseau des groupes. D'une manière générale, les investisseurs, tant les institutions que les particuliers, veulent du 9 %, sur le marché secondaire, le cas échéant.

L'événement de la semaine a été l'emprunt EDF, 3,5 milliards de francs en tout. Deux tranches d'un milliard de francs chacune, à 8,60 % facial et 8,71 % réel, 8,30 % facial émise à 97,44 %, soit 8,70 %, émises avec le Crédit Lyonnais comme chef de file, ont fait l'objet, entre l'émetteur et une banque contrepartie (la BNP), d'un « swap » contre un emprunt à taux variable (taux annuel monétaire), c'est-à-dire d'une possibilité d'échange à terme. Le « swap », le plus gros qui ait été fait entre un émetteur et une contrepartie, permet à l'EDF de profiter, à l'occasion, d'une baisse des taux, éventualité qui reste tout à fait envisagée.

F. R.

Le Crédit local de France aura prêté 30 milliards de francs en 1988

« *Les collectivités locales disposant d'une trésorerie abondante, du fait de l'évolution favorable des dotations de l'Etat et du produit de la fiscalité locale, leur recours à l'emprunt stagne* », a déclaré, mardi 25 octobre, M. Pierre Richard, président du directoire du Crédit local de France (CLF), un établissement financier qui célèbre son premier anniversaire.

En dépit de cette conjoncture qui n'est pas particulièrement favorable pour un banquier et malgré la concurrence de plus en plus sévère de la part des banques classiques de dépôt, françaises et étrangères, sur le « marché » des prêts aux collectivités locales, le CLF aura pu prêter en 1988 plus de 30 milliards de francs, soit un montant analogue à celui de 1987.

Le CLF a élargi sa gamme de produits financiers proposés à la clientèle : prêts simplifiés aux communes rurales pour leur équipement, protocoles globaux (villes de Marseille, Nice, Nancy, Nantes, département de la Loire), opérations de « swap » pour reprendre en charge la dette obligataire de certaines grandes collectivités (région Auvergne, département des Hauts-de-Seine), prêts à durée ajustable.

Enfin, depuis 1986, les opérations de réajustement de dettes ont porté sur un sixième de l'encours, soit 65 milliards de francs, ce qui est considérable.

M. Richard a, par ailleurs, annoncé que le CLF allait développer ses activités à l'étranger et s'engager dans de grands projets d'équipement en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et en Italie. Dans ce pays, à Gênes, le CLF finance une vaste opération d'urbanisme et d'habitat.

MATIÈRES PREMIÈRES

Fragile remonte du cacao

Après être tombés fin septembre à 714 livres par tonne, leur niveau le plus bas depuis décembre 1975, les cours du cacao ont connu ces derniers jours un certain raffermissement. Le 28 octobre, une tonne de cacao sur le marché de Londres se traitait autour de 770 livres pour livraison en mars.

Cette remontée toute relative – et très fragile – des cours est le fruit des rumeurs qui ne cessent de circuler, des deux côtés de l'Atlantique, sur un appui financier de la France en faveur de la Côte-d'Ivoire, dont les difficultés économiques se sont aggravées avec l'effondrement des prix de sa matière première fétiche.

De quoi s'agit-il ? L'idée en l'air depuis plusieurs mois consisterait pour la Côte-d'Ivoire à faire financer un stock de 200000 tonnes de cacao en Europe par les pouvoirs publics français, par l'intermédiaire du grand négociant international Sucre et Denrées.

PRODUITS	COURS DU 28-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 645 (+ 25) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 326 (– 34) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 780 (– 110) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 700 (+ 25) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 094 (– 29) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 325 (– 18) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	410 (– 9,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	278,6 (– 4,90) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	249,90 (– 0,80) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Au cours des derniers jours, les réunions ministérielles se sont multipliées à Paris, sans aboutir à une proposition claire. « *C'est l'impasse* », déclare un observateur. *La position dominante est de dire que l'stockage de 100000 ou 200000 tonnes ne résoudra rien. Le stock constitué dans le cadre de l'accord international dispose déjà de 250000. Il est délicat, au plan international, d'aider à la constitution d'un stock en dehors de l'accord.* Cette solution reste cependant ..., ses défenseurs estimant que le temps presse.

Les créanciers de la Côte-d'Ivoire – banques privées du Club de Londres et Banque mondiale – désespèrent devant la rigidité du président Houphouët Boigny. Celui-ci refuse de baisser le prix garanti aux planteurs de cacao et préfère stocker plutôt que de vendre aux cours actuels, jugés trop bas par les producteurs.

Un obstacle psychologique majeur

De son côté, la Banque s'inquiète de l'accumulation des arriérés de remboursement qui atteignent 28,4 millions de dollars (180 millions de francs) avec un retard de trente à ... jours. Au-delà de quatre-vingt-dix jours, la Banque mondiale suspendrait le soutien financier qu'elle accorde depuis l'an passé à la Côte-d'Ivoire.

Le premier producteur mondial de cacao attend encore 250 à 275 millions de dollars sans compter les 150 millions de dollars en négociation pour ... programme d'ajustement structurel dans le domaine agricole.

A Paris, les responsables ... ques attendaient en fin de semaine le passage d'une délégation du FMI, qui vient de passer quinze jours en Côte-d'Ivoire. Les discussions butent sur un obstacle psychologique majeur : le président ivoirien ne veut d'aucune manière remettre en cause le prix minimum accordé aux planteurs de cacao.

Le premier geste est pour l'instant venu de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui a débloqué 14 milliards de francs CFA (280 millions de francs) en octobre pour financer le début de la campagne du cacao et du café.

Les fortes pluies qui sont tombées ces derniers jours sur les plantations ont réduit à 700 000 tonnes les estimations de récolte pour 1989, qui atteignaient 750 000 à 790 000 tonnes le mois dernier. Mais ces intempéries n'empêcheront pas le marché mondial du cacao de demeurer excédentaire, pour la quatrième saison consécutive.

Troisième matière première agricole d'exportation – derrière le café et le sucre, – pour une valeur supérieure chaque année à 2 milliards de dollars, le cacao reste une source non négligeable de devises pour divers pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Ghana, Nigéria) mais aussi, et de plus en plus, d'Asie (Malaisie, Indonésie).

La Malaisie n'est d'ailleurs pas étrangère à la forte dégradation du marché, avec une production qui est passée de 26 000 tonnes en 1978 à près de 240 000 tonnes pour 1988-1989.

« *Les Africains récoltent 300 à 500 kilos à l'hectare, les Malais dépassent 2 tonnes. Evidemment, ils écrasent les prix* », déclarait récemment un responsable du groupe chocolatier suisse Jacobs Suchard, dans une lettre d'information CH + 6 de la fondation pour une sixième Suisse responsable.

ÉRIC FOTTORINO.

Le Monde

La préparation des élections municipales à Marseille

Le PC des Bouches-du-Rhône s'accroche à l'union de la gauche

Le PC des Bouches-du-Rhône qui était jusqu'ici resté silencieux sur la préparation des élections municipales à Marseille, est sorti de sa réserve, vendredi 28 octobre, pour lancer un appel en faveur d'une reconduction des accords d'union de la gauche conclus en 1983. Cet appel en direction du PS a été cependant assorti d'une mise en garde contre *« les combinaisons politiciennes à droite »* sous couvert de listes *« à l'image de la majorité présidentielle »*. Le PC qui s'est refusé à trancher dans le débat interne au PS qui oppose pour le choix de la tête de liste socialiste MM. Vigouroux et Pezet, a annoncé par ailleurs une grande campagne de *« propositions »* auprès de la population marseillaise dont le point d'orgue sera un rassemblement sur la Canebière, le 3 décembre, suivi de *« rencontres pour Marseille »*, le 15 décembre.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Alors que la gauche aux dernières élections cantonales est redevenue majoritaire à Marseille et dans le département, *« il est clair*, a souligné M. Robert Bret, secrétaire de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône, *« que c'est bien à gauche, en se rassemblant, que l'on peut battre la droite et l'extrême droite »*. Il n'est donc pas question que le PC accepte *« l'ouverture à droite prônée par le PS »* qui reviendrait à *« renverser les alliances »*.

« Croire, a surenchéri M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, *qu'on pourra s'opposer victorieusement à la droite grâce à des arrangements avec des personnalités de droite comme Jean Chelini, Hyacinthe Santoni, ou encore Tapie* (1), *arrangements qui conduisent inévitablement à une politique de droite, est illusoire et démobilisateur. Qu'on ne compte pas sur nous pour entrer dans ces calculs à la petite semaine à tous égards suicidaires. »*

Pour M. Hermier, au demeurant, le bilan de l'accord municipal conclu en 1983 sur le thème du « Nouveau Marseille » *« est pour l'essentiel positif »* même si de *« sérieux problèmes »* se sont posés dans la dernière période *« du fait de la volonté du maire, M. Robert Vigouroux, et du groupe socialiste dirigé par Michel Pezet, d'accompagner la politique d'austérité des gouvernements successifs »*.

Confronté aux querelles de personnes qui agitent le Parti socialiste — et qui le privent pour le moment d'un interlocuteur patenté — le PC a exclu en l'occurrence de jouer un rôle d'arbitre dans un conflit *« qui est l'arme du PS »*. *« Ce qui compte pour nous*, a insisté M. Hermier, *ce sont les accords passés, la politique suivie et non les ambitions ou les rivalités personnelles. »*

Bien qu'ils ne se fassent pas *« à l'idée qu'il n'y ait pas de liste d'union à Marseille »*, les communistes se sont toutefois montrés prudents sur l'issue des négociations qui devront s'engager avec leurs partenaires.

M. Vigouroux cultive son image

D'autre part, selon un nouveau sondage d'opinion, dont les résultats ont été rendus publics jeudi 27 octobre, le maire (PS) de Marseille, M. Robert Vigouroux, continue de bénéficier d'une excellente image personnelle auprès de la population marseillaise. Commandé par les comités qui militent en faveur d'une candidature de M. Vigouroux aux prochaines élections municipales, ce sondage a été réalisé par l'institut Louis-Harris les 26 et 27 septembre auprès d'un échantillon de huit cent trois personnes représentatif des électeurs de la ville. Il place le maire de Marseille en tête du classement hiérarchique préférentiel exprimant le solde des images positives et négatives obtenu par chacune des huit personnalités politiques figurant sur une liste soumise aux personnes interrogées. M. Vigouroux a recueilli 61 % de bonnes opinions contre 31 % de mauvaises. M. Jean-Claude Gaudin, député (PR) des Bouches-du-Rhône et président du conseil régional qui conduira la liste UDF-RPR, arrive en deuxième position avec 49 % de bonnes opinions et 43 % de mauvaises, suivi de M. Michel Pezet, député, désigné comme tête de liste du PS par les militants socialistes le 27 juin qui a obtenu 40 % de bonnes opinions et 48 % de mauvaises. M. Bernard Tapie est cinquième et M. Jean-Marie Le Pen, huitième.

Cette nouvelle photographie de l'opinion publique marseillaise ne manquera pas d'être utilisée par les partisans du maire de Marseille. Elle ne peut cependant être confondue avec un véritable sondage sur les intentions de vote qui ne saurait être effectué valablement que lorsque seront connus les candidats à la mairie de Marseille.

GUY PORTE.

(1) M. Jean Chelini, conseiller municipal CDS, s'est déclaré publiquement favorable à la politique d'ouverture de M. Mitterrand. M. Hyacinthe Santoni, ancien président de la fédération RPR des Bouches-du-Rhône (récemment exclu du mouvement gaulliste) a appelé, pour sa part, à voter pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle. Leurs noms ont été prononcés comme candidats éventuels à l'élection municipale aux côtés des socialistes.

A leur assemblée plénière de Lourdes

Les évêques souhaitent relancer l'action des institutions caritatives et missionnaires

L'assemblée plénière des évêques a achevé ses travaux, samedi 29 octobre, à Lourdes, par l'adoption d'une « charte de la solidarité », qui, a déclaré Mgr Decourtray dans son allocution de clôture, doit donner *« un élan nouveau à l'effort de notre Eglise en faveur du développement des peuples »*.

LOURDES
de notre envoyé spécial

« Ce fut l'une des assemblées d'évêques les plus mal comprises de l'opinion publique », s'est écrié le cardinal Decourtray en concluant les travaux de Lourdes, pour dissiper l'impression que, pendant une semaine, l'épiscopat n'aurait traité que du film de Scorsese ou de la pilule abortive RU 486 ! Jamais, sans doute, la pression de l'actualité n'avait autant pesé sur l'assemblée plénière des évêques. Mais il est vrai que le choix des sujets traités cette année autant que la méthode de travail — succession d'interventions dispersées et embouteillage de textes écrits en fin de session — n'étaient pas de nature à créer l'événement.

Le résultat majeur de cette réunion aura été, cependant, l'adoption d'une « charte de la solidarité » (par 100 voix contre 6), destinée à relancer la générosité des catholiques français pour leurs institutions caritatives et missionnaires. Si les causes d'urgence (catastrophes, famines...) restent populaires, le développement du tiers-monde et l'évangilisation des pays lointains ne sont plus des projets mobilisateurs.

D'où ce rappel de l'exigence d'une solidarité qui, disent les évêques, *« s'enracine dans la conscience de tout homme »*, mais est un impératif majeur de la foi chrétienne. L'aspect le plus original de cette charte est la liaison entre les projets de développement et les actions d'évangélisation : *« Comment pourrait-on annoncer le message d'amour et de fraternité de l'Evangile sans travailler, directement et efficacement, à sa réalisation ? »*, écrivent les évêques, comme pour réconcilier les tendances — spiritualiste et missionnaire — qui divisent souvent l'Eglise en France.

Divorce à l'amiable

Une meilleure concertation entre toutes les organisations catholiques caritatives est également souhaitée. Elles sont, par exemple, une dizaine à travailler, parfois en concurrence, dans un pays comme le Liban. Un secrétariat national, dirigé par un évêque, est donc créé pour favoriser l'information mutuelle. Les deux plus grosses ONG (organisation non gouvernementale) françaises de développement — le Secours catholique, qui collecte 650 millions de francs par an, et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), 130 millions de francs, — ont signé à Lourdes un accord qui met fin à plusieurs années de mésentente.

Le Secours catholique quitte le comité national du CCFD. Créé en 1961 par l'épiscopat français pour fédérer les actions de collectes et de développement, le CCFD a joué un rôle de plus en plus « opérationnel » dans le tiers-monde, devenant même la cible favorite de la droite française, qui l'accuse régulièrement de détourner l'argent des catholiques au profit d'organisations marxistes.

Pas plus que l'épiscopat, le Secours catholique n'entend se désolidariser du CCFD. Il ne finance que des projets définis par des Eglises locales et préfère aujourd'hui retrouver une autonomie juridique qui, paradoxalement, lui permettra de mieux collaborer avec le CCFD. Ces deux organisations, qui collectent le plus gros de l'argent des catholiques français, ont déjà des projets de financement en commun au Bangladesh et à Madagascar. C'est un divorce à l'amiable, ainsi qu'une clarification de leurs rapports, dont tous les évêques se sont félicités à Lourdes.

L'épiscopat avait mis aussi à l'ordre du jour de son assemblée deux des volets les plus délicats de la crise de l'Eglise en France : la diminution des prêtres et la chute de la pratique religieuse du dimanche. Effondrement des vocations, vieillissement des prêtres, baisse de leur statut social, concurrence de laïcs mieux formés et organisés ; plus que la réduction quantitative du clergé, c'est la crise de son identité qui a surtout retenu l'attention des évêques, à l'issue d'une réflexion menée depuis deux ans sur le ministère et la vie des prêtres.

Un « message » à l'ensemble des catholiques de France a été adopté, par 101 voix contre 7, destiné surtout à rassurer un clergé perplexe sur sa mission face à une indifférence religieuse croissante, ainsi que des fidèles inquiets pour l'avenir de leurs communautés. *« Il n'y a pas d'Eglise sans prêtre*, réaffirme énergiquement ce texte. *Le prêtre est et restera un don de Dieu à son peuple, inestimable et irremplaçable. »*

Dans la discussion sur la crise de la pratique du dimanche, les évêques ont invoqué davantage des causes sociales externes que le phénomène interne de la désaffection des fidèles par rapport à leur Eglise. Ils ont notamment déploré la *« désacralisation »* du dimanche, hier le Jour du Seigneur, et sa *« banalisation »*, liée à l'éclatement des rythmes de vie, à la remise en cause, par l'industrie et surtout les grands magasins, du repos dominical et familial.

Certaines commissions importantes ont renouvelé à Lourdes leur présidence. Mgr Jean Cuminal, évêque de Saint-Flour, succède à Mgr Jacques Jullien à la tête de la commission de la famille, notamment chargée des questions d'éthique médicale, et Mgr Jacques Fihey, évêque aux armées, devient président de la commission de l'opinion publique, succédant à Mgr Jean Bernard.

HENRI TINCQ.

Les conflits sociaux

Trêve de la Toussaint pour les mineurs de Lorraine

Des revendications principalement salariales sont toujours à l'origine de conflits sociaux localisés, samedi 29 octobre.

● **Aux Houillères du bassin de Lorraine**, l'intersyndicale CGT, CFDT et autonomes a décidé d'observer une trêve pour le week-end de la Toussaint en suspendant son action jusqu'au mercredi 2 novembre. Depuis le jeudi 27 octobre au matin, environ deux cents mineurs occupaient les locaux de la direction générale des Houillères à Freyming-Merlebach, près de Metz (Moselle). Durant ces trente-trois heures d'occupation, des armoires ont été vidées, des dossiers éparpillés, des micro-ordinateurs abîmés, les syndicats rendant des *« éléments extérieurs incontrôlés »* responsables de ces dégradations.

Difficilement acceptée par une partie de la base, cette suspension est intervenue après une négociation entre M. Bernard Pache, PDG de Charbonnages de France et les syndicats CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO et autonomes du bassin lorrain. La direction générale a décidé d'*« engager dès maintenant des discussions sur les évolutions de carrière. A titre d'anticipation »*, elle a annoncé l'attribution de *« 2 points hiérarchiques à chaque agent de l'entreprise avec effet au 1er juillet 1988, soit 360 F en moyenne d'ici à la fin de l'année »*. Au titre de l'accord salarial 1988, les mineurs percevront *« dans les jours qui viennent »* un rappel d'environ 1 000 F en moyenne. L'intersyndicale revendiquait 450 F d'augmentation des salaires mensuels et l'attribution de dix points hiérarchiques (environ 300 F par mois). CFTC exceptée, les syndicats ont rejeté ces propositions.

● **Aux PTT**, le centre de tri de Lille-Lezennes (Nord) est toujours bloqué par la grève mais le travail a repris dans la nuit de vendredi à samedi à Sotteville-lès-Roufen (Seine-Maritime). A Lille, trois millions d'objets sont en souffrance. Une grève surprise a été déclenchée dans la nuit de jeudi à vendredi au centre de tri principal de Bordeaux, perturbant la distribution du courrier dans le département de la Gironde mais le travail reprenait peu à peu samedi. En région parisienne, certains garages des véhicules des postes continuaient la grève et les centres de tri de Paris-Austerlitz et du PLM (Paris-Lyon-Marseille étaient bloqués par la grève des préposés conducteurs.

● **Dans les transports en commun**, le mouvement semblait se durcir à Lyon où pour la troisième journée consécutive, les 750 000 voyageurs quotidiens lyonnais ont été privés, le vendredi 28 octobre, d'autobus et de métro. La grève se poursuit à Nantes mais elle a pris fin à Mulhouse après un accord entre l'intersyndicale CGT-CFDT-FO et la direction des transports en commun.

● **A Air France**, une partie du personnel d'entretien, notamment des mécaniciens au sol, ont poursuivi le 28 octobre un mouvement entamé il y a quelques jours à l'appel de la CGT, de la CFDT et du syndicat autonome. Selon la direction qui a relevé *« un tiers de grévistes »*, ces débrayages concernent les aéroports de Roissy, Orly et Toulouse.

L'Espagne confirme qu'elle préfère l'avion de combat (EFA) au Rafale

En marge de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN (GNP) à La Haye, on a appris de source diplomatique que l'Espagne avait confirmé, vendredi 28 octobre, son intention de participer au programme d'avion de combat européen EFA, et de ne pas s'associer à la production de son concurrent français, le Rafale.

Le programme EFA rassemble déjà la Grande-Bretagne, la RFA et l'Italie. La signature du protocole d'accord avec l'Espagne, bien qu'aucune date n'ait été avancée, pourrait intervenir dans *« quelques mois »*. La France, de son côté, n'a toujours pas trouvé de partenaires étrangers pour son futur avion de combat.

Toujours selon une source diplomatique, le ministre espagnol de la défense, M. Narcis Serra, aurait indiqué que son pays était prêt à participer à hauteur de 13 % au programme EFA à deux conditions : d'une part, recevoir des compensations industrielles suffisantes et, d'autre part, obtenir une réduction du coût global de l'avion. — *(AFP)*.

M. Mitterrand rend hommage à Bertie Albrecht

Le président de la République a rendu hommage, vendredi 28 octobre, à Paris, à Bertie Albrecht, lors de l'inauguration d'une statue érigée à la mémoire de la grande résistante du réseau de Henri Frenay, exécutée à la prison de Fresnes en 1943. *« Nous sommes conviés à voir dans ce marbre »*, a déclaré le chef de l'Etat devant la sculpture abstraite de Michèle Forgeois, *comme un symbole de la flamme qui habitait Bertie Albrecht, qui l'animait dans les combats qu'elle a menés. Elle éclairait, elle réchauffait, elle guidait ceux qui l'ont connue. C'était une âme ; c'était une flamme »*, a affirmé M. Mitterrand.

En présence de Mireille Albrecht, fille de la résistante, le président de la République a rappelé que Bertie Albrecht avait été *« attirée par la traîtrise »* hors de la maison de Cluny (Saône-et-Loire) où elle se cachait. Cette demeure n'était autre que celle de M. et Mme Gouze, parents de Mme Danielle Mitterrand, également présente. MM. Jacques Chirac, maire de Paris et Pierre de Bénouville, député (RPR) de Paris, compagnon de Résistance du chef de l'Etat, ont assisté à cet hommage auquel s'était associé M. Michel Rocard.

L'épiscopat et le Bicentenaire de la Révolution

« Nous nous garderons de tout ressentiment »

LOURDES
de notre envoyé spécial

Dans une déclaration adoptée en assemblée générale plénière le vendredi 28 octobre à Lourdes, les évêques de France ont marqué leur volonté de s'associer à la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française qui fut *« une grande épreuve pour l'Eglise de France »*.

« En 19[illegible] notre pays va solenniser le deuxième centenaire de la Révolution française. Un peuple, comme un homme, se doit, pour rester lui-même, de garder vivante la mémoire de tout ce qui l'a constitué. Les catholiques français auront à vivre ce temps exceptionnel du souvenir et à prendre leur part dit la conférence épiscopale catholique.

« 1789 et sa déclaration des droits de l'homme et du citoyen ont développé des conditions d'une société responsable qui demeurent un objectif pour notre génération et pour les chrétiens d'aujourd'hui », poursuivent les évêques de France.

« Cela n'empêche pas de garder conscience que bien des paroles et des actes furent injustes, même si le bon fut parfois mêlé au mauvais et que, plus qu'en d'autres temps, beaucoup furent tentés d'absolutiser, de sacraliser leur choix, et de condamner des personnes sans appel.

» Mais, deux siècles écoulés, il est plus aisé d'échapper à ces excès en discernant le positif de l'héritage lié à l'époque de la Révolution, facteur déterminant de ce qu'est la France moderne, référence pour tant de nations à travers le monde.

» Nous nous réunirons à Notre-Dame de Paris au début de l'été 1989. Nous commémorerons ces journées où, par ses représentants, dont un grand nombre appartenant au clergé, un peuple exprimait son consentement à vivre ensemble, en se donnant comme objectif particulier le respect de l'homme (...).

» Nous nous garderons bien de tout ressentiment, nous demanderons la grâce du pardon mutuel, confiant à Dieu tous les acteurs de cette histoire. Nous demanderons que leur soit accordé le meilleur de ce qu'ils recherchaient au milieu des tumultes de leur temps et que, s'il y a lieu, leur soient pardonnés défaillances, fautes, crimes. Nous sommes les disciples du Christ, qui a payé pour ses Apôtres et pour ses bourreaux : nous ne pouvons devant Dieu faire mémoire de cette période en rejetant qui que ce soit. »

H. T.

EN BREF

● **COLOMBIE : affrontements meurtriers avec la guérilla.** — Dix guérilleros ont été abattus, vendredi 29 octobre, et deux soldats blessés au cours d'affrontements qui ont opposé des rebelles aux militaires dans la région d'Urabu, au nord-ouest du pays, a annoncé le ministère de la défense. Les rebelles faisaient partie des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-soviétiques). Des armes et des munitions ont été saisies. — *(AFP.)*

● **SALVADOR : l'élection présidentielle fixée au 19 mars 1989.** — Le Conseil central des élections du Salvador (CCE) a fixé au 19 mars 1989 la prochaine élection présidentielle et a appelé officiellement vendredi 29 octobre les partis politiques à y participer. Les Salvadoriens doivent élire le chef de l'Etat et un vice-président pour un mandat de cinq ans qui débutera le 1er juin 1989. — *(AFP.)*

● **Le ravisseur de Mme Dassault découvert mort.** — Jean-Jacques Casanova, soixante et un ans, le ravisseur de Mme Marcel Dassault, a été découvert mort, vendredi matin 28 octobre, à Corte (Haute-Corse). Son corps a été retrouvé au pied d'un mur d'où il serait tombé, selon les premiers éléments de l'enquête. Lors de sa récente sortie de prison, Jean-Jacques Casanova avait été pris en charge par Dominique Colonna, l'ancien gardien de but de l'équipe de Reims de football, restaurateur à Corte.

● **L'APM et le départ de M. Bonnelle.** — L'Association professionnelle des magistrats (APM) *« s'indigne de la mise en situation hors cadre »* de M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire. L'APM estime que *« cette éviction brutale est une exemplaire illustration qui signe plus que jamais la politisation à outrance du ministère de la justice »*.

● **Peines de réclusion criminelle pour les auteurs d'une attaque achevée en fusillade.** — Au terme d'un procès de quatre jours, la cour d'assises du Val-de-Marne a condamné, vendredi 28 octobre, Rabah Mallouk, trente ans, à vingt ans de réclusion criminelle et Maurice Limbergère, cinquante-cinq ans, à seize ans de la même peine. Les deux hommes répondaient d'une tentative de vol à main armée dans un magasin à grande surface de Champigny, au cours de laquelle, le 31 janvier 1987, trois personnes, dont un enfant, avaient été tuées lors d'une fusillade entre les agresseurs et les convoyeurs de fonds attaqués. C'est une balle de ces derniers qui avait tué l'une d[illegible]ictimes. Mais la chambre d'accu[illegible]on avait considéré qu'« en conce[illegible] et réalisant, armés, dans un g[illegible] magasin à une heure d'affl[illegible]e, l'attaque de convoyeurs auto[illegible]à utiliser leurs armes, les accu[illegible]e pouvaient pas ne pas réaliser [illegible] leurs tirs et ceux des con[illegible]rs résistant étaient susceptible[illegible] tuer ou de blesser des tiers[illegible]

● [illegible]rève du Livre. — *Le Télégra[illegible]de Brest et de l'Ouest*, à Morlai[illegible]stère), et *la République du Centre* [illegible]léans, n'ont pas paru, vendredi 2[illegible]bre, à la suite d'une grève des tr[illegible]urs du Livre. Dans les deux en[illegible]ses, le conflit porte sur des re[illegible]cations salariales. Un arrêt de t[illegible] des rotativistes a, par ailleurs, e[illegible]é la sortie de cinq éditions d[illegible]t-France en Ille-et-Vilaine et [illegible]é une parution réduite en Maine-[illegible]e et dans la Sarthe.

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1988 a été tiré à 525 087 exemplaires

A B C D E F G

